



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**BUREAU DE L'USAID POUR LES SECOURS
D'URGENCE EN CAS DE CATASTROPHES A
L'ETRANGER (USAID/OFDA)**

**DIRECTIVES POUR LES
PROPOSITIONS NON SOLLICITÉES
ET LES RAPPORTS D'INFORMATION**

15 décembre 2006

AVIS

- **Ces directives ne se substituent pas aux instructions contenues dans les appels de demandes de subvention ou dans la publication du programme annuel. Les candidats doivent lire et suivre les instructions spécifiques contenues dans ces deux types de documents pour garantir l'examen de leur proposition dans ces situations concurrentielles.**
- Sous réserve d'indication contraire, ces directives ne s'appliquent pas aux organisations publiques internationales (OPI) - y compris les agences des Nations Unies - à moins que l'USAID/OFDA soit le seul contribuant.
- Ce document évoluant avec le temps, nous encourageons les candidats à visiter le site de l'USAID/OFDA pour vérifier s'il existe des versions mises à jour de ces directives avant de soumettre toute proposition :
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/
- **Nous encourageons et préférons la soumission des propositions au format électronique ; les documents imprimés envoyés par courrier classique ne sont plus requis.** En cas de soumission de documents imprimés, l'USAID/OFDA ne désire pas et n'a pas besoin de couvertures ou de reliures élaborées. L'utilisation de coursiers ou de services de courrier express n'est pas encouragée car elle peut retarder la réception de la proposition. Comme le stipulent les directives, il doit être évident que toutes les propositions soumises - format électronique et imprimé - proviennent du siège du demandeur.
- La législation des États-Unis prévoit que l'USAID/OFDA ne peut pas financer une organisation n'ayant pas adopté un code de conduite visant à garantir la protection des bénéficiaires de l'aide contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels lors d'opérations de secours humanitaires. Ce code de conduite doit se conformer aux règles établies par le Comité permanent inter-agence des Nations Unies pour la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles dans les situations de crise humanitaire, qui incluent les principes fondamentaux suivants :
 - Toute exploitation sexuelle et tout abus sexuel par des agents humanitaires constitue un acte de mauvaise conduite flagrante et peut par conséquent constituer un motif de licenciement ;
 - Toute activité sexuelle impliquant des enfants (personnes âgées de moins de 18 ans) est interdite et ce quel que soit l'âge de la majorité ou l'âge de consentement reconnu localement. Le fait de prétexter une erreur sur l'âge d'un enfant ne constitue pas une défense ;
 - Tout échange d'argent, d'emploi, de marchandises ou de services liés au sexe, y compris des faveurs sexuelles ou d'autres formes de comportements humiliants, dégradants ou basés sur une exploitation est interdit. Cette interdiction inclut l'échange de l'aide due aux bénéficiaires ;
 - Les relations sexuelles entre agents humanitaires et bénéficiaires sont vivement découragées compte tenu du fait qu'elles sont basées sur une dynamique de pouvoir par essence inégale. De telles relations sapent la crédibilité et l'intégrité du travail d'aide humanitaire ;
 - Si un agent humanitaire a des préoccupations ou des soupçons concernant une exploitation sexuelle ou des abus sexuels par un collègue de travail, dans la même agence d'aide humanitaire ou non, il/elle doit faire part de ces préoccupations ou soupçons en utilisant les mécanismes de signalement établis par l'agence ;

- Les agents humanitaires sont dans l'obligation de créer et de maintenir un environnement prévenant l'exploitation sexuelle et les abus sexuels et promouvant le respect de leur code de conduite. Les cadres hiérarchiques de tout niveau sont particulièrement responsables de développer et de maintenir des systèmes assurant cet environnement.

INDEX

I. Introduction	4
II. Instructions générales relatives à la soumission des demandes	7
III. Format recommandé pour les propositions	11
<i>Proposition résumée</i>	<i>11</i>
IV. Directives relatives aux programmes	14
A. Justification	14
B. Description du programme	15
<i>Tableau de résumé : Secteurs, sous-secteurs, indicateurs,</i> <i>thèmes transversaux</i>	<i>21</i>
C. Suivi et évaluation	35
V. Directives concernant les propositions de coût/le budget	36
A. Documentation concernant les marchandises, services et pays inéligibles et sous restriction	36
B. Budget détaillé/poste par poste	38
C. Descriptif budgétaire	40
D. Stratégie de marque et plan de marquage	41
E. SF-424	43
F. Certifications et déclarations complétées/signées	43
G. Enquête volontaire sur les organisations basées sur la foi et communautaires	43
H. Documentation administrative complémentaire requise	44
VI. Directives pour la période suivant l'octroi et les rapports d'information	47
A. Données de base des performances	47
B. Rapports trimestriels de performances du programme	47
C. Rapport informel et collecte de données quantitatives	47
D. Rapport financier	48
E. Rapport annuel et/ou final des résultats	48
F. Notifications	48
G. Clôture de l'octroi	48
<i>Format recommandé pour le rapport périodique du programme et le rapport des performances</i>	<i>49</i>
VII. Exigences additionnelles de description du programme (EADP)	50
A. Secteur : Agriculture et sécurité alimentaire	50
B. Secteur : Economie et systèmes de marché	61
C. Secteur : Santé	64
D. Secteur : Coordination humanitaire et gestion de l'information	79
E. Secteur : Logistique/ dispositifs d'assistance	82
F. Secteur : Nutrition	84
G. Secteur : Protection	92
H. Secteur : Réduction des risques (catastrophes naturelles et technologiques)	101
I. Secteur : Habitations et implantations (H&I).....	110
J. Secteur : Eau, assainissement et hygiène (EAH)	116
K. Thèmes transversaux	123
VIII. Glossaire	138
IX. Liste de contrôle pour la préparation des stratégie de marque et des plans de marquage	141
X. Acronymes	147
XI. Références générales	154

I. INTRODUCTION

Les directives de l'USAID/OFDA pour les propositions non sollicitées et les rapports d'information ont été révisées et mises à jour en conformité avec les nouvelles exigences de l'USAID et le contexte mouvant de l'aide humanitaire mondiale. Ces directives s'appliquent aux nouveaux accords et aux modifications des financements et des accords de coopération existants.

Ces directives ont été conçues pour :

- Fournir des informations nécessaires à l'examen des propositions et au processus d'accord de financements ;
- Souligner les composantes essentielles d'une proposition ;
- Fournir des informations, y compris les Exigences additionnelles de description de programme (EADP) pour faciliter le processus de rédaction des propositions ;
- Fournir les formulaires administratifs et financiers qui doivent être inclus dans chaque proposition soumise ;
- Souligner les composantes essentielles des exigences consécutives à l'accord de financement, y compris la rédaction de rapports.

L'USAID/OFDA rationalise et améliore de façon continue ces directives. Toutes les informations contenues dans ces directives ont été développées et incluses pour demander diverses informations s'avérant essentielles pour que l'USAID/OFDA prenne des décisions de financement de manière efficace.

L'USAID/OFDA encourage vivement les demandeurs à utiliser les formats suggérés et inclus dans les directives pour accélérer le processus d'examen des propositions et de financement de l'USAID/OFDA. Les propositions n'incluant pas les informations identifiées dans ces directives comme étant « obligatoires » ne seront pas formellement examinées par l'OFDA.

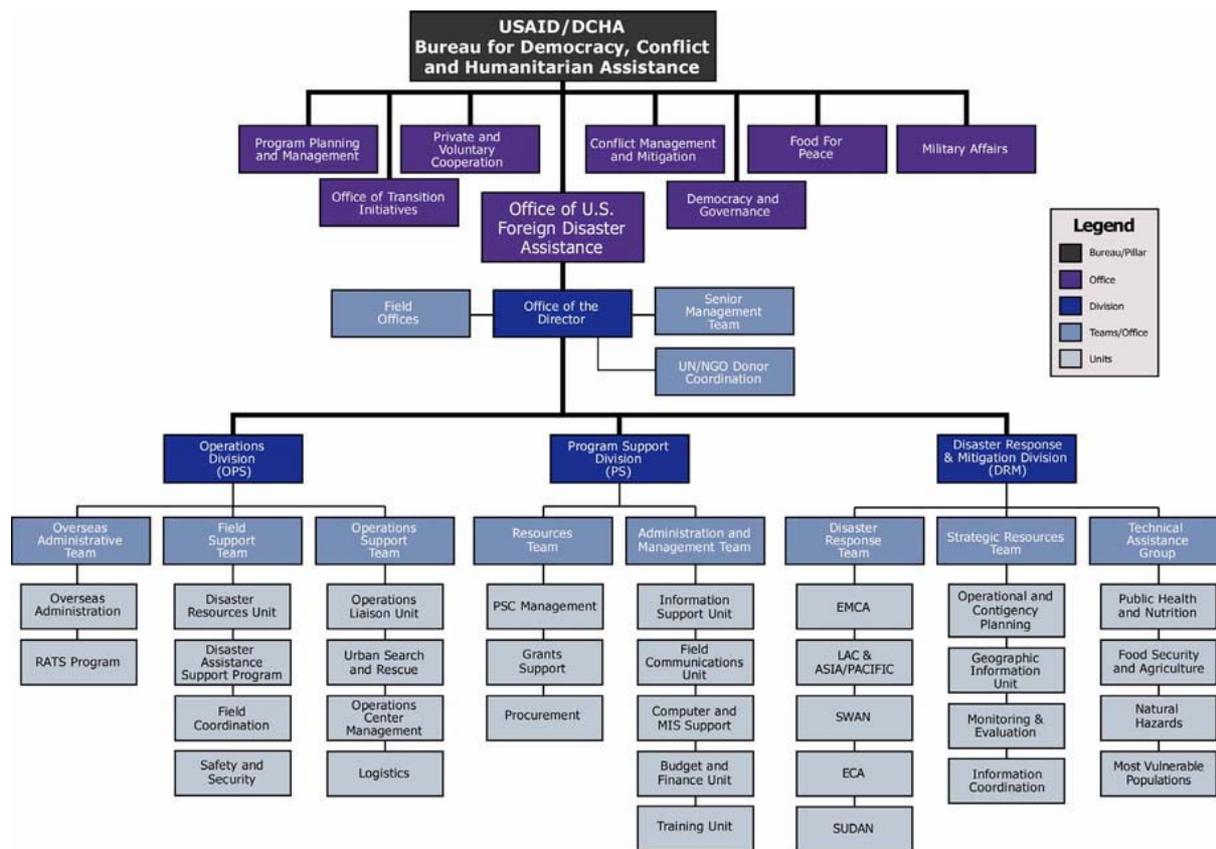
Une liste complète des informations requises est accessible à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#_grants

LE ROLE JOUÉ PAR L'OFDA DANS LE CONTEXTE DE L'AIDE HUMANITAIRE

L'USAID/OFDA fait partie du Bureau pour l'assistance en matière de démocratie, de conflits et d'aide humanitaire (DCHA) de l'USAID. L'USAID/OFDA est organisée en trois divisions, supervisées par le Bureau du Directeur. La division d'intervention d'urgence et atténuation des effets de la catastrophe (DRM) est responsable de la coordination de l'approvisionnement en matériels d'urgence et de l'aide humanitaire. La division Opérations (OPS) développe et gère le soutien logistique, opérationnel et technique pour les bureaux de terrain et les interventions en cas de catastrophes, y compris les équipes d'intervention en cas de catastrophe (DART), les équipes de gestion de l'intervention (RMT) et les équipes de recherche et sauvetage (SAR). La division de soutien des programmes (PS) offre un soutien de programmation et administratif, incluant des services liés au budget et des services financiers, la planification de l'approvisionnement, la gestion des contrats et des financements accordés, les technologies de l'information, les communications, la formation, la distribution et les services d'information.

Le mandat confié à l'USAID/OFDA vise à sauver des vies, soulager les souffrances humaines et réduire l'impact économique des catastrophes. L'USAID/OFDA est le fer de lance du gouvernement des États-Unis pour l'intervention en cas de catastrophes naturelles et générées par l'homme survenant hors des États-Unis. L'USAID/OFDA coordonne la réponse du gouvernement des États-Unis face aux catastrophes affectant des pays étrangers et est prioritairement responsable de répondre aux besoins des personnes déplacées dans des situations d'urgence. L'USAID/OFDA s'acquitte de son mandat en apportant une réponse rapide et appropriée aux demandes d'aide, en fournissant des avertissements suffisants concernant des événements naturels générant des catastrophes et en promouvant l'autosuffisance dans les pays susceptibles d'être frappés par des catastrophes en les aidant à mettre en place des mesures de préparation et de réaction. L'USAID/OFDA remplit son mandat en coordination avec le pays affecté, avec d'autres agences et bureaux du gouvernement des États-Unis, d'autres gouvernements donateurs, des organisations internationales, des agences d'aide d'urgence des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations bénévoles publiques.



Last Updated November 20th, 2006

II. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA SOUMISSION DES DEMANDES

Ces directives s'appliquent aux nouveaux accords et aux modifications des financements existants. L'USAID/OFDA conserve une certaine flexibilité en matière de réponse à des situations d'urgence et peut établir des exigences modifiées pour la soumission de propositions pour une catastrophe particulière. En cas d'exceptions à ces directives, l'USAID/OFDA notifiera les demandeurs. **Dans tous les cas, l'USAID/OFDA Washington (OFDA/W) se réserve le droit de rejeter les propositions ne se conformant pas à ces directives.**

PROCESSUS D'EXAMEN DES PROPOSITIONS ET PROCESSUS D'ACCORD DE FINANCEMENT DE L'USAID/OFDA

Fiches de concept de programmes

L'USAID/OFDA encourage les demandeurs potentiels à envoyer une fiche de concept de programme avant de soumettre une proposition complète. En soumettant une fiche de concept, les demandeurs potentiels peuvent obtenir une réponse rapide à la question, « L'USAID/OFDA est-elle intéressée par ce programme ? » sans avoir à préparer une proposition complète. Les fiches de concept doivent : ne pas dépasser cinq pages, souligner les objectifs et inclure un budget préliminaire. L'acceptation d'une fiche de concept ne garantit pas que l'USAID/OFDA finance la proposition du demandeur. Les fiches de concept doivent être soumises au personnel de terrain de l'OFDA/W et de l'USAID/OFDA. Le temps d'examen des fiches de concept n'est pas compté dans le délai minimum de 45 jours dont l'USAID/OFDA a besoin pour examiner et traiter les propositions.

1. L'OFDA/W notifiera, par courrier électronique, le point de contact du demandeur indiqué dans la proposition de la réception de la proposition. L'OFDA/W, en coordination avec le personnel de terrain de l'USAID/OFDA, jugera de l'acceptabilité de la proposition. **Le processus d'examen de la proposition et d'accord de financement prend au minimum 45 jours. Les demandeurs doivent planifier les dates de début du programme en conséquence.**
2. Si la proposition est jugée acceptable, l'OFDA/W procédera à un examen formel pour étudier les aspects techniques, de programmation ou de coût en les comparant aux exigences établies par les directives sur les propositions de l'USAID/OFDA.
3. Si des problèmes sont soulevés durant l'examen formel de la proposition, ils seront communiqués au demandeur par écrit. Les demandeurs doivent savoir que les problèmes soulevés dans le cadre de ce dialogue formel peuvent être résolus en fournissant des justifications complémentaires pour les activités proposées, en clarifiant des détails techniques ou en fournissant d'autres informations requises. L'USAID/OFDA ne peut effectuer une recommandation de financement de la proposition tant que tous les problèmes n'ont pas été résolus de manière satisfaisante.
4. Si l'OFDA/W juge que les problèmes sont résolus, l'OFDA/W notifiera le demandeur en l'informant que sa proposition a fait l'objet d'une **recommandation** de financement.

5. L'OFDA/W préparera et traitera la documentation nécessaire à l'accord de financement et l'enverra au Bureau des acquisitions et de l'assistance de l'USAID (USAID/OAA). L'USAID/OAA donne l'approbation finale pour toutes les propositions. Aucune communication émanant de l'OFDA, écrite ou verbale, ne constitue une approbation finale. Après attribution, l'USAID/OAA enverra des copies du document relatif à l'accord de financement au point de contact du demandeur. Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer de sa distribution interne, y compris au personnel de terrain.
6. En cas de rejet d'une proposition, l'OFDA/W notifiera le siège de l'organisation par écrit.
7. À la demande du demandeur, l'USAID pourra choisir d'envoyer une lettre préalable à un accord (PAL) faisant connaître les attentes de l'OFDA quant à l'accord de financement. Cette demande doit être faite par courrier électronique envoyé à l'OFDA/W au moment de la demande. Habituellement, une telle lettre fixera la date à partir de laquelle un bénéficiaire sera remboursé des frais liés à un programme avant la date de signature de l'accord de financement. L'USAID/OFDA avertit les demandeurs qu'en cas de refus de financement, les frais payés ne seront pas remboursés.

EXIGENCES POUR LES NOUVEAUX DEMANDEURS

La section suivante décrit les exigences additionnelles pour les demandeurs soumettant des propositions. Les demandeurs n'ayant jamais bénéficié d'un financement accordé par le gouvernement des États-Unis doivent compléter les sections 1 et 2. Si le demandeur a déjà bénéficié d'un financement accordé par le gouvernement des États-Unis, mais pas par l'USAID, seule la section 2 doit être complétée.

1. L'organisation n'a jamais bénéficié d'un financement accordé par le gouvernement des États-Unis :

- L'USAID/OFDA doit procéder à un examen qualitatif avant d'accorder un financement. Cet examen peut prendre entre 60 et 90 jours. Les demandeurs doivent prendre en compte ce fait et planifier leurs soumissions et les périodes d'exécution du programme en conséquence. Veuillez contacter un représentant de l'USAID/OFDA pour recevoir des conseils additionnels. Pour obtenir une liste des représentants régionaux de l'USAID/OFDA, veuillez consulter le site de l'USAID à l'adresse suivante : http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/directory/regional_teams_new.html.
- Les demandeurs doivent fournir des états financiers audités pour les trois années fiscales précédentes, un organigramme et des copies des politiques et procédures applicables (p. ex. gestion comptable/financière, achats, gestion des propriétés, voyages, personnel).
- Tous les demandeurs doivent avoir un numéro DUNS. Les procédures concernant l'obtention d'un numéro DUNS sont contenues dans le dossier Certifications et déclarations, accessible à l'adresse suivante : http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

2. L'organisation a déjà bénéficié d'un financement accordé par le gouvernement des États-Unis, mais pas de l'USAID :

- Le demandeur doit inclure des informations montrant que l'organisation est capable de se conformer aux conditions régissant l'accord de financement :
 - Les systèmes financiers et de gestion des programmes sont conformes à la directive 22 CFR 226.20-28.
 - Le système d'achat/les procédures concernant les contrats sont conformes à la directive 22 CFR 226.40-49.
 - Le système de gestion des propriétés est conforme à la directive 22 CFR 226.30-37.
 - La politique liée au personnel est conforme aux principes de coût et résultats applicables du gouvernement des États-Unis en matière de charges de salaire raisonnables et allouables.
 - La politique liée aux voyages est conforme à la disposition standard intitulée « International Air Travel and Transportation » (Voyages et transports aériens internationaux) et aux principes de coût applicables du gouvernement des États-Unis.
 - Le système d'administration et de contrôle des sous-attributions est conforme à la norme définie par la circulaire OMB A-133 (pour les organisations américaines) ou aux « Guidelines for Financial Audits Contracted by Foreign Recipients » (directives pour les audits financiers contractés par des bénéficiaires étrangers) de l'Inspecteur général de l'USAID (pour les organisations non américaines).
 - Les rapports et les enregistrements sont conformes à la directive 22 CFR 226.50-53.
 - La capacité d'absorption est suffisante.
- Le demandeur doit inclure des informations montrant que l'organisation dispose de ressources financières adéquates ou de la capacité d'obtenir de telles ressources pour l'exécution de l'accord.

- Le demandeur doit inclure des informations montrant que l'organisation jouit d'un historique de performances satisfaisant, incluant des références à des performances passées.
- Le demandeur doit inclure des informations montrant que l'organisation jouit d'un historique de performances satisfaisant en matière d'éthique et d'intégrité.
- Le demandeur doit inclure des informations montrant que l'organisation est qualifiée pour se voir accorder un financement au regard des lois et règlements applicables.
- Le demandeur doit fournir des informations de contact liées au/aux responsable(s) des contrats/accords de l'agence/des agences du gouvernement des États-Unis dont il a reçu un/des financement(s).
- Les demandeurs doivent posséder un compte bancaire aux États-Unis pour recevoir les paiements envoyés par l'USAID. Vous pouvez accéder au formulaire d'information pour les nouvelles parties contractantes à l'adresse suivante :
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants.
Le formulaire d'information New Vendor (nouvelle partie contractante) doit être rempli et soumis avec la proposition.

NORMES DE FORMAT ET INSTRUCTIONS CONCERNANT LES SOUMISSIONS

Nous encourageons et préférons les soumissions au format électronique. Les propositions soumises doivent être envoyées au point de contact approprié de l'OFDA/W. La liste actuelle des représentants des équipes régionales est accessible sur le site de l'USAID à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/directory/regional_teams_new.html

Les propositions soumises doivent :

- Respecter la limite fixée à 20 pages, à l'exclusion de la proposition de coût, de la proposition résumée et de la documentation de support.
- Inclure des numéros de page, en-têtes ou bas de page identifiant clairement la date de soumission ou de révision. Tous les documents doivent être clairement étiquetés comme une soumission d'origine ou une soumission révisée.
- Être soumises à l'OFDA/W par le siège du demandeur.
- Inclure toutes les certifications et déclarations requises dûment signées.
- Être au format électronique, être rédigées en anglais ou accompagnées de traductions en anglais et utiliser Word 2000 et/ou Excel 2000 ou des versions plus récentes.
- Tous les budgets doivent être indiqués en dollars U.S. (USD).

III. FORMAT RECOMMANDÉ POUR LES PROPOSITIONS

La présentation recommandée pour le texte de la proposition et les directives liées au coût/budget se trouve à la page 13 de ces directives. Une proposition résumée d'approximativement deux pages est requise avec chaque demande.

Proposition résumée

La proposition résumée doit offrir un bref aperçu des données financières et de programmation. **Les propositions non accompagnées par une proposition résumée ne seront pas examinées.** Le modèle de proposition résumée ci-dessous est vivement recommandé. Un modèle vierge et éditable est accessible à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#_grants

Demande de nouvel accord ou modification d'un accord existant (en cas de modification, inclure le numéro d'accord).

Siège de l'organisation	Organisation (terrain)
Personne à contacter :	Personne à contacter :
Adresse postale :	Adresse postale :
Téléphone :	Téléphone :
Fax :	Fax :
Adresse e-mail :	Adresse e-mail :

Pays/Région :

Date de soumission/révision :

Titre du programme :

Durée du programme (nombre de mois) :

Date de début proposée :

La proposition inclut les catégories suivantes de marchandises sous restriction :

Marchandises sous restriction	Cocher si applicable
Equipements et produits agricoles	
Véhicules non fabriqués aux États-Unis	
Produits pharmaceutiques – humains et vétérinaires	
Pesticides	
Engrais	
Matériel d'occasion	
Propriétés en excédent du gouvernement des États-Unis	

Montant en dollars demandé à l'OFDA

\$ _____

Montant en dollars financé par d'autres sources

\$ _____

Montant en dollars des apports en nature

\$ _____

Montant total en dollars pour le programme

\$ _____

Objectif du programme :

Nombre total d'individus affectés dans la zone cible :

Nombre total de bénéficiaires cibles (individus) :

Nombre total de personnes déplacées bénéficiaires cibles (individus) :

Un tableau de secteur séparé doit être utilisé pour CHAQUE secteur.

Secteur :	<i>Choisissez un (1) secteur dans la liste dans les EADP.</i>
Objectif :	<i>Décrivez l'objectif du travail prévu pour le secteur choisi.</i>
Montant demandé en dollars	<i>Indiquez le montant requis pour les activités dans le secteur spécifique.</i>
Nombre de bénéficiaires cibles :	<i>Indiquez le nombre de bénéficiaires cibles pour les activités dans le secteur spécifique.</i>
Nombre total de personnes déplacées bénéficiaires cibles * :	<i>Indiquez le nombre de personnes déplacées bénéficiaires cibles pour les activités dans le secteur spécifique.</i>
Zone(s) géographique(s)	<i>Énumérez les zones géographiques où le travail prévu pour ce secteur spécifique se déroulera.</i>
Sous-secteur :	<i>Spécifiez au moins un sous-secteur pour le travail prévu.</i>
Indicateur (A) :	<i>Incluez au moins un indicateur de la liste standard dans les EADP pour mesurer la réussite des activités planifiées.</i>
Indicateur (B) :	<i>Incluez des indicateurs additionnels si nécessaire.</i>
Sous-secteur :	<i>Spécifiez des sous-secteurs additionnels. Utilisez des lignes additionnelles pour chaque sous-secteur.</i>
Indicateur (A) :	<i>Spécifiez des indicateurs additionnels dans la liste des EADP pour chaque sous-secteur additionnel.</i>
Indicateur (B) :	

*Individus – nombre de bénéficiaires cibles

Un (1) tableau de thèmes transversaux doit être rempli par proposition. Ce tableau doit inclure des informations pour tous les thèmes transversaux:

Nom du thème transversal	Secteur et sous-secteur concerné	Indicateurs
(A)	<i>Énumérez tous les secteurs et sous-secteurs concernés intégrant ce thème transversal.</i>	<i>Incluez au moins un indicateur de la liste standard dans les EADP pour mesurer la réussite des activités planifiées. Incluez des indicateurs additionnels si nécessaire.</i>
(B)	<i>Répétez ces instructions pour chaque thème transversal dans la proposition.</i>	<i>Répétez ces instructions pour chaque thème transversal dans la proposition.</i>
(C)		

PRÉSENTATION SUGGÉRÉE DES PROPOSITIONS

A) Justification

1. Présentation du problème
2. Présentation résumée de l'évaluation des besoins
3. Justification de l'intervention

B) Description du programme

1. Niveau programme
 - a. Objectif
 - b. Bénéficiaires
 - c. Hypothèses principales
 - d. Coordination au niveau des programmes
 - e. Plan de sureté et de sécurité pour le personnel des programmes/de terrain
 - f. Stratégie de transition/fin de programme
2. Niveau secteur
 - a. Secteur
 - b. Objectif
 - c. Montant en dollars
 - d. Bénéficiaires
 - e. Zones géographiques
 - f. Coordination au niveau secteur
3. Niveau sous-secteur
 - a. Sous-secteurs
 - b. Conception technique
 - c. Description des bénéficiaires
 - d. Indicateurs
4. Thèmes transversaux
 - a. Intégration du programme
 - b. Indicateurs

C) Suivi et évaluation

1. Plans de suivi
2. Plans d'évaluation

PRÉSENTATION DES COÛTS ET DU BUDGET

A) Documentation sur les services, marchandises et pays inéligibles et sous restriction

1. Marchandises/services inéligibles
2. Fournisseurs inéligibles
3. Marchandises sous restriction
4. Pays sous restriction

B) Budget détaillé (poste par poste)

C) Descriptif budgétaire

D) Stratégie de marque/plan de marquage

E) SF-424

F) Certifications et déclarations dûment remplies et signées

G) Enquête volontaire sur les organisations basées sur la foi et communautaires

H) Documentation administrative complémentaire requise

1. Structure organisationnelle
2. Responsabilité
3. Partage des coûts et contributions en nature
4. Accords de financement secondaires
5. Références aux performances passées
6. Certification personnelle de conformité aux politiques et procédures de l'USAID concernant le personnel, l'approvisionnement et les achats, la gestion des propriétés et les voyages (ONG américaines seulement)
7. Accord du gouvernement des États-Unis sur les taux négociés des coûts indirects
8. Revenus du programme
9. Analyse des canaux de distribution (modifications d'accords uniquement)
10. Marchandises sous restriction
11. Formulaire d'information sur la nouvelle partie contractante (si le demandeur n'a jamais bénéficié d'un financement de l'USAID)

IV. DIRECTIVES RELATIVES AUX PROGRAMMES

Les demandeurs doivent étudier avec attention les exigences indiquées dans la section suivante et dans les Exigences additionnelles de description de programme (EADP, ou APDR en anglais), anciennement appelées Minimum Technical Information Requirements (MTIR), dont la description commence page 50.

A. *Justification*

1. Présentation du problème

Le document présentant le problème doit décrire la catastrophe subie/le danger encouru, les causes majeures du problème, les populations affectées, et inclure la source et la date des informations, et toute information explicative pertinente. Il ne doit pas retracer l'histoire complète du pays ou de la région, mais doit servir de toile de fond pour le programme proposé.

Durée du programme

Les programmes d'urgence peuvent être financés pour une période d'**un an**. Les agences sont encouragées à discuter de tous les besoins de planification à long terme associés aux propositions de programmes.

Les programmes de prévention, d'atténuation, de planification et de préparation peuvent être financés pour plusieurs années, le financement étant payé sous forme de versements annuels.

2. Présentation résumée de l'évaluation des besoins

Les demandeurs peuvent soumettre des évaluations des besoins effectuées par eux-mêmes, en coordination avec d'autres parties ou par d'autres sources reconnues à l'échelle internationale et familières de la situation, comme les Nations Unies. Sauf dans des circonstances extraordinaires, l'USAID/OFDA ne finance pas les évaluations de besoins des organisations individuelles. Il est attendu que l'organisation couvre ces coûts en utilisant ses propres ressources en tant que contribution de l'organisation au programme proposé et justifie les raisons pour lesquelles un demandeur sollicite un financement de la part de l'USAID/OFDA. Pour certaines catastrophes nécessitant une réaction rapide, il sera parfois impossible de procéder à une évaluation approfondie des besoins. Nous vous invitons à prendre conseil auprès du personnel chargé des programmes de l'USAID/OFDA dans ces cas.

Cette section doit inclure des informations sur les personnes ayant procédé à l'évaluation des besoins et sur le lieu et le moment où elle a eu lieu. Elle doit décrire les conclusions majeures incluant : une analyse démographique, l'impact de la situation sur les services, les infrastructures, les capacités et les besoins de la population affectée et des réseaux sociaux et économiques locaux. Pour établir une connexion claire entre les besoins identifiés et le programme proposé, l'USAID/OFDA préfère que la présentation résumée soit divisée en descriptions générales et présentations spécifiques liées aux secteurs ou sous-secteurs. Veuillez vous reporter aux sections « évaluation des besoins » de l'EADP concerné pour des conseils spécifiques sur les informations à inclure.

Une copie de l'intégralité de l'évaluation des besoins doit être jointe à la proposition et inclure, si possible, les informations suivantes :

- Synthèse des enquêtes, évaluations ou autres efforts descriptifs et analytiques menés pour déterminer la nature du problème et le besoin d'intervention.
- Dans la mesure du possible, données quantifiables, tendances, analyses, sources des données et méthodologies utilisées pour la collecte des données. Indiquer aussi quand les données ont été collectées.
- Informations émanant d'enquêtes, d'évaluations et d'autres documents pour décrire la

zone de services et les conditions de la/des population(s) de bénéficiaires cibles, y compris les personnes déplacées au sein de cette population. Lorsque ceci s'avère approprié, ces informations doivent inclure le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique et le statut socio-économique des personnes affectées. Fournir une description des effets de la catastrophe sur les réseaux sociaux et économiques, les structures du pouvoir et l'organisation de la/des population(s) affectée(s).

- Une description des impacts de la catastrophe sur l'écosystème local et la capacité de la population affectée à accéder aux et utiliser les ressources naturelles.
- Une comparaison des données avec les normes minimales du projet Sphère pour les interventions lors des catastrophes, le cas échéant. Si les données de base ne peuvent être communiquées dans la proposition, elles doivent être soumises au plus tard 90 jours après la date de début convenue si le financement accordé couvre une période supérieure à six mois. Si le financement accordé couvre une période inférieure à six mois, les données de base doivent être soumises au plus tard 30 jours après la date de début.
- Des informations sur les relations entre les bénéficiaires directs et indirects devront aussi être incluses quand ceci s'avère approprié.

Les demandes de **modifications** doivent inclure des évaluations actualisées et décrire les réalisations atteintes durant la dernière période de financement sur la base de la proposition précédente. Elles devront inclure toutes les contraintes ayant fait obstacle à la réalisation des objectifs précédents et une explication de la manière selon laquelle ces contraintes seront traitées dans le programme en cours.

3. Justification de l'intervention

La justification de l'intervention doit expliquer les raisons pour lesquelles la situation existante nécessite une réponse humanitaire à ce moment et définir le contexte pour les bénéficiaires proposés. Sur la base des conclusions établies par l'évaluation des besoins, il conviendra de fournir une justification générale sur la base de secteurs et de sous-secteurs pour le programme proposé. La justification doit aussi expliquer les raisons pour lesquelles les interventions spécifiques proposées sont les plus appropriées pour répondre à ces besoins. Elle doit inclure une description de l'éventail de compétences et de capacités locales pouvant être utilisées pour répondre à et se remettre de la catastrophe subie/du danger encouru et de la manière dont les leçons apprises à l'occasion des réponses précédentes à des catastrophes et/ou des programmes de transition et de développement ont été appliquées aux activités proposées.

B. Description du programme

1. Niveau programme

Les informations suivantes doivent être fournies pour le niveau programme :

a. Objectif

L'objectif est le motif général de la réponse apportée à une catastrophe ou à un danger encouru et il représente l'impact recherché par une organisation. Il ne doit y avoir qu'un seul objectif par programme.

b. Bénéficiaires

- Nombre total de bénéficiaires cibles (individus).
- Nombre total de personnes déplacées dans leur propre pays bénéficiaires cibles - (individus).

c. Hypothèses principales

Les hypothèses principales représentent la meilleure estimation, par une organisation, des conditions générales qui prévaudront durant la mise en œuvre du programme. Un changement important affectant une hypothèse principale peut affecter les résultats et doit être identifié et pesé avant la mise en œuvre d'un programme. Les hypothèses sont basées sur des facteurs comme le contexte local, la sécurité, l'accès, le recrutement et la disponibilité de ressources. Dans certaines situations, les organisations peuvent avoir des plans d'intervention pour les cas dans lesquels les hypothèses s'avèreraient erronées. Ces plans doivent être intégrés au plan de mise en œuvre.

d. Coordination au niveau des programmes

Fournir une description précisant comment le demandeur coordonnera, partagera les informations et collaborera étroitement avec les agences des Nations Unies, les autres ONG, les autres agences du gouvernement des États-Unis, les autres donateurs, les groupes locaux et les agences gouvernementales locales et nationales dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des projets, incluant les éléments suivants :

- Si ce programme est autonome ou s'il fait partie d'une stratégie élargie concernant le pays, mise en œuvre par le demandeur ou le gouvernement hôte et/ou la communauté internationale ;
- La manière dont les informations sont partagées avec les entités de coordination concernées sur le lieu de mise en œuvre du programme (coordonnées géographiques ou nom du village/district/de la province) ;
- Brève discussion sur la capacité actuelle du gouvernement à répondre aux problèmes en cours, sur toutes les stratégies déjà mises en place et les lacunes perçues comblées par ce programme ou d'autres programmes.

Les efforts de coordination liés à des secteurs spécifiques doivent être décrits dans la section « niveau secteur » ci-dessous.

e. Plan de sûreté et de sécurité pour le personnel des programmes/de terrain

L'USAID/OFDA pense que la sécurité fait partie intégrante de tout plan opérationnel ou de programmation et nécessite que des mesures de sécurité appropriées et spécifiques soient intégrées à toutes les propositions de projets. L'un des tout premiers soucis de programmation de l'USAID/OFDA est que les agents humanitaires ne soient pas exposés à des risques indus ou évitables où qu'ils travaillent.

- L'USAID/OFDA exige que les demandeurs incluent des plans de sécurité adaptés à l'environnement et à l'organisation et répondant aux problèmes de sécurité du personnel. Les demandeurs doivent joindre une copie intégrale de leur plan de sécurité actuel du programme ou des protocoles de sécurité documentés utilisés sur le terrain en justification de points concernant la sécurité. L'USAID/OFDA n'évalue pas ou n'approuve pas de manière expresse ou implicite le contenu de tous les documents de sécurité soumis.
- L'USAID/OFDA encourage les ONG demandeuses à considérer l'adoption des Minimum Operating Security Standards (MOSS – Normes de sécurité opérationnelle minimales) d'InterAction si elles ne l'ont pas déjà fait. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.interaction.org/files.cgi/5173_MOSS_May_2006.pdf .

Vous trouverez les *Guidance for Implementing InterAction's Minimum Operating Security Standards (Directives pour la mise en œuvre des normes de sécurité opérationnelle minimales d'InterAction)* à l'adresse suivante :

http://www.interaction.org/files.cgi/5174_MOSS_Implementation_May_2006.pdf.

Les ONG peuvent aussi consulter d'autres ressources relatives à la sécurité comme les *InterAction's Security Planning Guidelines (Directives InterAction pour l'organisation de la sécurité)* à l'adresse suivante :

http://www.interaction.org/files.cgi/687_Security_Planning_Guidelines.pdf; et les directives locales de sécurité des Nations Unies et les conseils de voyage donnés par le Département d'état américain (www.travel.state.gov). L'USAID/OFDA suggère que tous les personnels déployés sur le terrain par des ONG suivent une formation complète sur la gestion appropriée de la sécurité des personnels pour l'organisation et le lieu en question.

- L'USAID/OFDA encourage le partage d'informations liées à la sécurité au sein de la communauté humanitaire et demande spécifiquement que les incidents ou menaces à la sécurité affectant tout personnel des ONG soient rapidement portés à la connaissance du Département de la sûreté et de la sécurité (UNDSS) ou du Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies.
- L'USAID/OFDA s'attend à ce que ses partenaires de mise en œuvre de programmes prennent en compte de manière adéquate la sécurité dans leurs propositions et considère que des mesures de sécurité appropriées sont essentielles pour la sécurité des personnels et la mise en œuvre réussie des programmes. L'inclusion de mesures de sécurité appropriées reflète des programmes bien pensés et ne constitue donc pas une composante optionnelle.

f. Stratégie de transition et de fin de programme

La stratégie de fin doit décrire l'état final attendu du projet en termes de conditions existantes qui assureront la durabilité des résultats obtenus ou de progrès mesurables faits dans le sens d'une durabilité future. Le demandeur doit aussi décrire les actions complémentaires qui seront requises et/ou prises pour assurer la durabilité à terme, les délais nécessaires, les bénéficiaires, la manière selon laquelle le demandeur prévoit les activités de transition, la manière selon laquelle l'organisation chargée de la mise en œuvre discutera la transition avec toutes les parties prenantes concernées, et les actions éventuelles requises du demandeur pour continuer après la fin du financement de l'USAID/OFDA.

2. Niveau Secteur

Des conseils généraux sont fournis dans cette section pour chacune des exigences suivantes liées aux secteurs. Les demandeurs doivent fournir ces informations pour chaque secteur proposé. Si vous ne trouvez pas un secteur, un sous-secteur ou un thème transversal désiré, veuillez consulter le contact approprié auprès de l'OFDA/W.

a. Secteur

Sur la base de l'objectif/des objectifs, déterminez un secteur dans le tableau de résumé de la section IV. Fournissez une liste des secteurs couverts par ce programme. La liste des secteurs, des sous-secteurs et des thèmes transversaux peut être trouvée dans le tableau.

b. Objectif

Ne fournissez qu'un seul objectif pour le secteur proposé. Cet objectif doit refléter l'objectif primaire ou le résultat visé.

L'USAID/OFDA déconseille l'inclusion de détails trop descriptifs dans les objectifs, comme les lieux et le nombre de bénéficiaires spécifiques, compte tenu du fait que ces informations seront fournies ailleurs. L'inclusion de tels détails dans l'objectif lui-même peut limiter la flexibilité permettant de répondre rapidement à des conditions changeantes sur le terrain et/ou si les besoins changent.

Les différents aspects de l'atténuation ou les aspects distincts mais liés d'un programme d'urgence — comme la coordination, la gestion des informations, la protection ou le développement des capacités — ne doivent pas être désagrégés en objectifs séparés s'ils font partie intégrante d'un objectif plus large.

c. Montant en dollars

Indiquez le montant en dollars pour l'objectif. Pour de plus amples instructions, veuillez vous reporter à la page 36 (Directives concernant les propositions de coût/le budget).

d. Bénéficiaires

Précisez les nombres de bénéficiaires suivants par secteur en incluant une explication de la façon selon laquelle les bénéficiaires (individus) sont ciblés. Par exemple, 5000 bénéficiaires sont ciblés pour la santé, y compris 250 personnes déplacées au sein de leur propre pays. Veuillez aussi inclure des informations montrant comment l'environnement de la catastrophe affecte la capacité d'atteindre et d'aider les populations affectées et comment les mesures de protection seront promues au sein de la population affectée au cours du programme.

- Nombre de bénéficiaires cibles (individus)
- Nombre de personnes déplacées bénéficiaires cibles (individus)

e. Zones géographiques

Préciser tous les lieux de manière détaillée par secteur pour chaque activité. Vous devez, au minimum, préciser le premier niveau administratif (nom de l'État ou de la province) pour les zones dans lesquelles votre organisation travaille. Veuillez fournir autant de niveaux administratifs que possible, par exemple, pays/province/district/ville. Si vous connaissez les codes de recensement ou de lieu, veuillez les inclure. Pour tout conseil additionnel, veuillez contacter le personnel de l'USAID/OFDA chargé des programmes. L'USAID/OFDA vous demande aussi d'inclure des cartes et des données géographiques comme les coordonnées (GPS) des lieux, si elles sont disponibles.

f. Coordination au niveau secteur

Fournir une description précisant comment le demandeur coordonnera, partagera les informations et collaborera étroitement avec les agences des Nations Unies, les autres ONG, les autres agences du gouvernement des États-Unis, les autres donateurs, les groupes locaux et les agences gouvernementales locales et nationales dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des activités proposées pour ce secteur, incluant :

- Que font les autres organisations et ONG internationales dans le cadre du même secteur. Identifiez tous les liens entre les programmes et expliquez comment le programme proposé complétera ces programmes, si applicable ;
- Quelle est l'approche de la coordination pour chaque secteur couvert par le programme, la fréquence des réunions, la manière d'identifier les problèmes et de les résoudre, le mode de collecte et de distribution des informations et la manière utilisée pour établir et contrôler les normes.

3. Niveau Sous-secteur

a. Sous-secteurs

Des conseils détaillés sur les informations requises dans cette section pour chaque sous-secteur sont fournis dans la section EADP qui commence page 50. Les demandeurs doivent faire correspondre les activités qu'ils proposent à un ou plusieurs sous-secteur(s) établis par l'USAID/OFDA pour chaque secteur contenu dans la liste des EADP et résumés dans le tableau ci-après.

b. Conception technique

Dans cette section, vous devez mettre en relief la conception technique de l'intervention proposée, en incluant des descriptions détaillées de la manière selon laquelle chaque activité sera mise en œuvre et en montrant que l'organisation du demandeur a la capacité technique de mener l'intervention. En général, les descriptions doivent inclure les méthodologies, les processus ou les étapes que le demandeur utilisera ou suivra pour mener à bien chaque activité dans la fenêtre de temps proposée. Les demandeurs sont invités, mais sans y être obligés, à inclure des calendriers, des graphiques ou d'autres éléments graphiques utilisés à des fins d'illustration. Vous devez fournir des plans de logistique et de distribution détaillés pour l'apport de ces marchandises et services. Dans les cas où la distribution des marchandises ou services doit dépasser le cadre d'une réponse à court terme (p. ex. construction de puits ou distributions de graines et semences), la durabilité des systèmes devra être prévue. Veuillez vous reporter aux EADP pour des conseils sur le type d'information concernant la conception technique requise pour chaque sous-secteur et pour les exemples d'activités possibles.

c. Description des bénéficiaires

Veuillez répondre aux problèmes concernant les bénéficiaires identifiés dans les EADP pour chaque sous-secteur.

d. Indicateurs

Les demandeurs doivent sélectionner des indicateurs pour chaque sous-secteur. Sous réserve de toute indication contraire, les demandeurs ne sont pas tenus de sélectionner tous les indicateurs pour un secteur ou sous-secteur particulier. Les demandeurs sont vivement encouragés à développer leurs propres indicateurs en sus des indicateurs standard fournis par l'OFDA.

La plupart des indicateurs apparaissant dans la liste standard sont des indicateurs de résultat. Nous encourageons vivement les demandeurs à développer des indicateurs d'impact adaptés à leurs programmes. L'USAID/OFDA doit disposer d'indicateurs de résultat et d'indicateurs d'impact pour pouvoir mesurer les résultats de la mise en œuvre des programmes. Pour les rapports liés à des indicateurs fournis par l'USAID/OFDA, les demandeurs doivent utiliser la terminologie exacte contenue dans les EADP.

Les demandes de modifications et les nouvelles demandes de suivi doivent utiliser les taux atteints déclarés dans les rapports précédents sur le programme comme nouveaux indicateurs de base pour la proposition en cours. Les demandes de modifications et les demandes de suivi doivent aussi inclure des indicateurs appropriés provenant de la liste standard fournie dans les EADP, même si les indicateurs n'étaient pas inclus dans le programme d'origine.

4. Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux sont utilisés pour décrire un thème, une activité ou une population qui ne s'applique pas à un seul secteur ou à une seule intervention, mais qui couvrent l'ensemble de la réponse humanitaire. Reportez-vous à la section « thèmes transversaux » des EADP dans la Section VII et sélectionnez autant de thèmes transversaux que vous le désirez. L'USAID/OFDA s'attend à ce que les thèmes de la protection et du genre soient présents dans la plupart des demandes.

a. Intégration du programme

Les demandeurs doivent identifier les thèmes transversaux liés aux activités proposées. Veuillez corréliser les thèmes transversaux aux secteurs et/ou sous-secteurs liés à l'intervention proposée. Décrivez la relation entre les différentes composantes du programme.

Dans la conception technique du programme (Section (B) (3) (b)), les demandeurs doivent fournir des informations pour chaque thème transversal lié à la mise en œuvre des activités proposées.

b. Indicateurs

Pour chaque thème transversal sélectionné, les demandeurs doivent également inclure un ou plusieurs des indicateurs standard répertoriés dans la liste apparaissant dans la sous-section J de la section VII. Les demandeurs ne sont pas tenus de sélectionner tous les indicateurs standard mais ils doivent déterminer quels indicateurs sont les plus appropriés pour les activités spécifiques. Les demandeurs sont vivement encouragés à développer des indicateurs d'impact appropriés pour le thème transversal. Ces indicateurs doivent être utilisés et signalés en sus de ceux fournis aux niveaux secteur et sous-secteur.

Tableau de résumé : USAID/OFDA - Secteurs, sous-secteurs, indicateurs et thèmes transversaux

Le tableau ci-dessous présente les secteurs, sous-secteurs, indicateurs et thèmes transversaux approuvés parmi lesquels les demandeurs doivent choisir lorsqu'ils complètent la section de description du programme. Des informations supplémentaires sont fournies dans la section VII des EDPA.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Agriculture et sécurité alimentaire	Pêche	<p>Pêche de capture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ayant reçu des équipements de pêche ou de traitement. - Nombre de personnes formées. - Poids en kilogrammes de poisson pêché /pêcheur/mois. - Poids moyen en kilogrammes de poisson consommé/semaine/ménage de pêcheur. - Revenu mensuel moyen provenant de la pêche/par pêcheur ou ménage. <p>Pisciculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de pisciculteurs ayant reçu des équipements. - Nombre de pisciculteurs formés. - Poids en kilogrammes de poissons récoltés/pisciculteur ou famille/période de six mois. - Poids moyen en kilogrammes de poisson consommé/semaine/famille de pisciculteur. - Revenu moyen (en USD) dégagé par la vente de poisson/pisciculteur/semaine.
	Bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et pourcentage d'animaux ciblés vaccinés. - Nombre d'ACSA (agents communautaires de santé animale) formés. - Nombre de bénéficiaires ayant reçu des équipements.
	Ravageurs et pesticides	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectares traités contre les ravageurs visés. - Nombre de types de cultures/pâturages sauvés/protégés. - Litres/kilogrammes de pesticides obsolètes et inutilisables enlevés et/ou jetés en toute sécurité. - Nombre de conteneurs de pesticides vides collectés et jetés en toute sécurité. - Nombre de fermiers/bergers formés aux opérations IETR.
	Semences et intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre effectif d'hectares (ha) ensemencés avec les graines et semences distribuées. - Nombre et pourcentage de cultivateurs ayant reçu suffisamment de graines et semences pour ensemer leurs champs pendant les saisons prochaines. - Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire liée à la production des graines et semences distribuées aux familles bénéficiaires. - Nombre de jardins ensemencés avec les graines et semences distribuées. - Quantité de semences fournies.
	Médicaments et vaccins vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de maladies/problèmes vétérinaires identifiés. - Prévalence d'une maladie dans la zone d'intervention, à la fois en pourcentage du cheptel total et en nombre total d'animaux affectés. - Augmentation du nombre et du pourcentage d'animaux vaccinés, par espèce, par rapport au nombre d'animaux vaccinés avant le programme.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Économie et systèmes de marché	Redressement économique	<p><i>Au niveau individuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Montant en USD de l'augmentation du pouvoir d'achat par bénéficiaire. Cette somme peut être constituée du montant total des coupons par bénéficiaire, du montant d'espèces distribuées, ou de la somme remise lors d'initiatives argent contre travail (ACT). Remarque : dans les échanges ACT, le « salaire moyen/bénéficiaire au cours de la vie du projet » est préférable au « salaire/jour/bénéficiaire ». <p><i>Au niveau du marché</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de marchés rétablis - Nombre de kilomètres de routes réhabilitées. - Nombre de foires. - Montant total en USD des subventions allouées aux foires. <p><i>Au niveau de l'économie locale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valeur totale en USD de l'aide directe apportée aux bénéficiaires. Cette somme peut être composée des salaires versés dans le cadre de l'ACT, de l'argent distribué en espèces, des coupons, et de la valeur des marchandises fournies localement. Cet indicateur a pour objet l'évaluation des montants injectés dans l'économie locale par le biais des activités destinées aux bénéficiaires. Cet indicateur ne doit pas inclure les salaires du personnel, les dépenses liées aux opérations (location de bureau, de véhicule, etc.), les fournitures de bureau, etc.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Santé	<i>(Indicateurs généraux)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements de santé bénéficiant du soutien de l'USAID/OFDA et participant à la gestion des maladies les plus courantes qui causent morbidité et mortalité dans la population ciblée, et prenant en compte la santé maternelle et néonatale. - Nombre de prestataires de santé et/ou de membres de la communauté formés dans des domaines tels que la prévention et la lutte contre les maladies les plus courantes causant morbidité et mortalité, la santé maternelle et néonatale, les PEV, la prévention du VIH/SIDA et l'éducation sanitaire. - Taux d'utilisation des établissements de santé bénéficiant du soutien de l'USAID/OFDA. - Réduction du TBM ou du TBD, avec l'objectif de diviser au moins par 2 la valeur de base ou $\leq 1/10\ 000/\text{jour}$ si la valeur de base est inconnue. - Réduction du TM<5, ou TD0-5 maintenu ou réduit (objectif : au moins diviser par 2 la valeur de base ou $\text{TM}<5 \leq 2/10\ 000/\text{jour}$ si la valeur de base est inconnue).
	Santé infantile	<p><i>Paludisme (dans les pays où le paludisme est endémique)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et pourcentage de la population totale, des femmes enceintes et des enfants <5 efficacement traités contre le paludisme avec un médicament antipaludique approprié. - Pourcentage de couverture en MTI dans la population ciblée (totale, <5 et femmes enceintes). - Pourcentage d'utilisation de MTI dans la population ciblée (totale, <5 et femmes enceintes). - Taux de paludisme (population totale, <5 et femmes enceintes). - Morbidité proportionnelle du paludisme (population totale, <5 et femmes enceintes). - Mortalité proportionnelle du paludisme (population totale, <5 et femmes enceintes). <p><i>Infections aiguës des voies respiratoires (IAR)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et pourcentage de la population <5 efficacement traités pour une IAR avec l'antibiotique approprié. - Morbidité proportionnelle des IAR pour les enfants <5 ans. - Mortalité proportionnelle des IAR pour les enfants <5 ans. <p><i>Diarrhée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et pourcentage de la population <5 efficacement traités pour la diarrhée par TRO et zinc (antibiotique contre la dysenterie) dans les centres de santé et/ou au niveau de la communauté. - Pourcentage d'enfants exclusivement nourris au sein pendant au moins 6 mois ou allaitement continu. - Taux d'incidence de la diarrhée. - Morbidité proportionnelle de la diarrhée pour les enfants <5 ans. - Mortalité proportionnelle de la diarrhée pour les enfants <5 ans.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé	Santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prestataires de santé formés à réaliser des accouchements dans de bonnes conditions d'hygiène et à détecter des signes alarmants. (Indiquer le type de prestataire de santé, par exemple sage-femme ou accoucheuse traditionnelle.) - Pourcentage de femmes enceintes s'étant rendues au moins 2 fois dans une CPN (clinique prénatale). - Pourcentage de femmes enceintes recevant du fer et de l'acide folique dans une CPN. - Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu une trousse d'accouchement hygiénique. - Pourcentage de femmes vaccinées contre le tétanos (TT2). - Pourcentage de femmes enceintes se rendant dans une CPN lors des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres et suivant une thérapie préventive intermittente contre le paludisme. - Pourcentage de femmes enceintes utilisant des moustiquaires traitées par insecticide (MTI). - Pourcentage de femmes accouchant avec l'aide d'une personne formée (indiquer le type de formation, par exemple sage-femme, accoucheuse traditionnelle). - Système en place pour prendre en charge les urgences obstétriques. - Pourcentage de femmes qui effectuent au moins une visite post-partum chez un prestataire de santé formé (y compris pour un approvisionnement en vitamine A lorsque c'est approprié). - Taux de mortalité maternelle (TMM). - Taux de mortalité néonatale.
	Programme élargi de vaccination (PEV)	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture vaccinale des enfants <1 an (DPT3, Polio3). - Couverture vaccinale contre la rougeole entre 6 mois et 15 ans. - Couverture des besoins en vitamine A, de 6 à 59 mois.
	Éducation sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ASC (agents de santé communautaire) formés à la prévention et au contrôle au sein de la communauté de la diarrhée, des IAR, du paludisme, de la rougeole, et de la santé maternelle et néonatale. - Nombre de séances d'éducation et de promotion sanitaire (ou nombre de personnes ciblées) proposées aux communautés. - Pourcentage de la population ciblée se lavant les mains de manière appropriée (voir la section Hygiène de EAH- Eau, assainissement et hygiène - pour plus de détails). - Pourcentage de la population ciblée connaissant et pratiquant deux méthodes de prévention de la diarrhée. - Pourcentage de la population gérant de manière appropriée la diarrhée à la maison.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Santé	Éducation sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de femmes allaitant exclusivement leur enfant pendant six mois. - Pourcentage de la population ciblée capable d'identifier les modes de transmission et de prévention du paludisme. - Pourcentage d'utilisation de MTI dans la population totale, chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes. - Pourcentage de la population ciblée sachant à quel moment recourir à des soins pour les enfants avec des difficultés respiratoires, de la fièvre et des diarrhées (déshydratation), ou pour des complications lors de la grossesse.
	VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prestataires de santé (indiquer quel type de prestataire, par exemple ASC, sage-femme ou infirmière) formés à la prévention du VIH/SIDA et des IST (infections sexuellement transmissibles). - Nombre de séances d'éducation sanitaire (ou nombre de personnes ciblées) offertes aux communautés. - Pourcentage de la population ciblée connaissant deux types de transmission et de prévention du VIH/SIDA. - Pourcentage d'installations de santé où les précautions de base sont systématiquement prises. - Pourcentage de centres de santé de référence avec un stock de sang sûr (basé sur la confirmation d'un laboratoire).
	Médicaments/Produits pharmaceutiques essentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de patients traités pour une maladie ou un problème particulier ciblé. - Nombre d'installations où sont gardées les archives des ordonnances des médicaments distribués. - Nombre des prestataires de santé engagés dans un projet, y compris les médecins, pharmaciens, infirmières, dentistes et sages-femmes.
	Matériel médical	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de matériel médical distribué, par type. - Nombre de personnes formées à l'utilisation du matériel médical.
	Fournitures médicales	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de fournitures médicales distribuées, par type. - Nombre de personnes formées à l'utilisation et à l'élimination des fournitures médicales.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Coordination humanitaire et gestion de l'information	Coordination	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organisations de coordination.
	Gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organisations utilisant les services. - Nombre de produits auxquels les clients ont accès.
Logistique & Dispositifs d'assistance	Produits non alimentaires (PNA)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires recevant des PNA. - Nombre/quantité en kg de produits distribués. - Nombre de PNA par bénéficiaire, par type de PNA.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Nutrition	Soins thérapeutiques communautaires (STC)	<p>Général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de MAG (malnutrition aiguë globale) et de MAS (malnutrition aiguë sévère) retombés au niveau d'avant la crise. (Indiquer le niveau lors de la crise actuelle et les données d'avant la crise.) - Programme de STC dans son ensemble : - Taux de couverture : dans les zones rurales >70% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90%. - Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre du programme de STC, décomposé par âge, en <5 et adultes, et décomposé en patients traités dans les centres de stabilisation et dans les programmes de soins thérapeutiques externes. <p>Spécifique aux programmes de soins thérapeutiques externes (PTE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'échec : <15%. - Taux de mortalité : <10%. - Durée moyenne de séjour en STE : <60 jours. - Gain de poids : >4g/kg/jour. <p>Spécifique aux centres de stabilisation (CS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée moyenne du séjour en CS : 4-7 jours. - <10% des sorties sont des renvois vers un hôpital.
	Éducation nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires éduqués à la nutrition. - Pourcentage de changement dans les pratiques en rapport avec les sujets d'éducation nutritionnelle. - Nombre de prestataires de santé formés au traitement de la malnutrition modérée à sévère.
	Programmes d'alimentation complémentaire (PAC)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de MAM (malnutrition aiguë modérée) retombés aux niveaux d'avant la crise. (Indiquer le niveau de la crise actuelle et les données d'avant la crise, surtout concernant les taux de MAM.) - PAC autonome : Taux de couverture : dans les zones rurales >50% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90% (directives Sphère). - Si le PAC fait partie d'un programme de STC, la couverture devrait être : dans les zones rurales >70% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90%. - Taux d'échec : <15%. - Taux de guérison : >75%. - Taux de mortalité : <3%. - Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre d'un PAC (décomposé en <5 et adultes).
	Programmes d'alimentation thérapeutique (PAT)	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de MAS (malnutrition aiguë sévère) retombés au niveau d'avant la crise (indiquer le niveau de la crise actuelle et les données d'avant la crise). - Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre d'un PAT (décomposé en enfants <5 et adultes). - Taux de couverture : dans les zones rurales >50% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90%. - Taux d'échec : <15%. - Taux de mortalité : <10%. - Taux de guérison : >75%.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Protection	Espaces adaptés aux enfants et/ou centres pour jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'espaces créés. - Pourcentage d'enfants ciblés utilisant ces espaces/centres. - Nombre de jeunes formés à un métier.
	Coordination, personnel et/ou soutien	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents de protection fournis. - Nombres de politiques ou de procédures modifiées suite à ce programme afin d'inclure un langage de protection.
	Réunification des familles et/ou recherche d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants réunis à leur famille. - Nombre de systèmes mis en place pour coordonner réunification et recherche.
	Violence à l'encontre des femmes et/ou centres pour femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type de services liés à la violence à l'encontre des femmes mis à la disposition de la population ciblée. - Nombre de cas complexes de violence à l'encontre des femmes confiés à des spécialistes avec succès. - Nombre de femmes formées/sensibilisées aux problèmes de violence à leur égard. - Nombre d'hommes formés/sensibilisés aux problèmes de violence à l'égard des femmes.
	Services psychosociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de participants ciblés reprenant des rôles et des responsabilités familiales et communautaires productifs - Nombre d'individus souffrant de détresse mentale aiguë qui bénéficient des premiers secours psychologiques au sein d'un établissement de santé ou de la communauté. - Nombre d'individus atteints de troubles psychiatriques orientés vers des spécialistes et des établissements équipés.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Réduction des risques (catastrophes naturelles et technologiques)	Catastrophes hydrométéorologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'amélioration du délai d'intervention en cas de dangers hydrométéorologiques potentiels. - Nombre et pourcentage de participants ayant retenu les informations apprises au cours de la formation. - Nombre de politiques/procédures améliorées suite au programme. - Nombre de personnes formées aux activités hydrométéorologiques. - Nombre de personnes qui bénéficieront des activités hydrométéorologiques proposées.
	Catastrophes géologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes qui bénéficieront des activités proposées relatives aux catastrophes géologiques. - Pourcentage d'amélioration du temps d'alerte en cas d'événements géologiques potentiels. - Nombre de politiques ou procédures modifiées suite au programme destiné à améliorer la préparation aux événements géologiques. - Nombre de personnes formées dans le but de réduire l'impact d'événements géologiques.
	Catastrophes technologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes qui bénéficieront des activités proposées. - Nombre de personnes ayant retenu les informations apprises au cours de la formation trois mois après la formation. - Nombre de politiques/procédures ayant été modifiées afin de réduire les risques de catastrophes technologiques. - Nombre de personnes formées à la prévention de catastrophes technologiques ou à l'intervention en cas de catastrophe technologique.
	Préparation aux catastrophes, atténuation et gestion des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de réduction du délai d'intervention en cas de catastrophe. - Nombre de personnes ayant retenu les connaissances apprises trois mois après la formation. - Changements dans les politiques, législations, règlements ou comportements dans les communautés ou à l'échelle locale ou régionale, en ce qui concerne la réduction des risques et la gestion des catastrophes. - Nombre de plans ou de politiques de réduction des risques de catastrophe développés à l'échelle nationale. - Nombre de personnes formées à la réduction des risques et à la gestion des catastrophes. - Nombre de personnes qui bénéficieront d'une réduction des risques.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Habitations et implantations	Conception et gestion des camps	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles accueillies selon les directives de Sphère. - Pourcentage de la population totale affectée accueillie. - Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans l'économie locale affectée.
	Abris d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles accueillies selon les directives de Sphère. - Pourcentage de la population totale affectée accueillie. - Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans l'économie affectée.
	Mesures d'atténuation des risques dans les habitations et gestion de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitations adoptant des mesures d'atténuation des risques - Nombre d'établissements humains adoptant des mesures d'atténuation des risques - Nombre de personnes recevant une formation. - Nombre de personnes formées dans le cadre du projet ayant retenu les connaissances apprises pour les activités identifiées. - Nombre de non-bénéficiaires ayant appris et appliqué des mesures d'atténuation des risques
	Abris et camps temporaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles accueillies selon les directives de Sphère. - Pourcentage de la population totale affectée accueillie. - Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans l'économie affectée.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Eau, assainissement et hygiène	Promotion de l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comités chargés de l'eau et de l'assainissement revitalisés, formés et/ou rétablis – Propreté moyenne des points d'eau trois mois après leur construction (en pourcentage du nombre de points d'eau). - Augmentation moyenne des bonnes pratiques de lavage des mains (en pourcentage de population). - Augmentation moyenne des bonnes pratiques d'utilisation l'eau (en pourcentage de population).
	Assainissement (au niveau des foyers)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de latrines domestiques construites. - Nombre de bénéficiaires de ces latrines. - Nombre de latrines publiques /communales construites. - Nombre de bénéficiaires des latrines publiques/communales. - Nombre de lavabos/d'installations pour se laver les mains construits dans les maisons - Nombre d'installations communes construites pour se laver les mains. - Nombre de fosses creusées pour les déchets ménagers.
	Autres sujets de santé environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures construites pour la gestion des déchets communautaires. - Propreté moyenne des infrastructures destinées à la gestion des déchets communautaires trois mois après leur construction (en pourcentage des infrastructures). - Nombre d'enclos pour animaux construits. - Nombre de nettoyages de débris effectués.
	Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points d'eau protégés établis. - Coordonnées géo-référencées de chaque point d'eau protégé établi. - Nombre de personnes recevant de l'eau des points d'eau protégés. - Nombre de litres disponibles par personne par jour avant l'intervention. - Nombre de litres disponibles par personne par jour après l'intervention. - Nombre de minutes passées à collecter de l'eau chaque jour, par famille, avant l'intervention. - Nombre de minutes passées à collecter de l'eau chaque jour, par famille, après l'intervention. - Pourcentage de points d'eau contenant 0 coliforme fécal pour 100 ml. - Pourcentage des approvisionnements en eau des foyers contenant 0 coliforme fécal pour 100 ml.

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Thèmes transversaux	Production artisanale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et pourcentage de participants ayant augmenté leur production. - Nombre et pourcentage de participants ayant augmenté leurs ventes. - Augmentation moyenne des revenus des participants en dollars américains (USD) pendant la durée de vie du programme.
	Renforcement des capacités/Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées. - Nombre de personnes recrutées après la formation. - Pourcentage de bénéficiaires utilisant les compétences acquises lors de leur formation dans leur activité de subsistance.
	Distribution d'argent en espèces	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'argent distribuée par bénéficiaire.
	«Argent Contre Travail» (ACT)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes employées dans les programmes ACT. - Pourcentage des bénéficiaires attestant un meilleur accès à des produits alimentaires et non alimentaires grâce au programme
	Enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants aidés.
	Résolution de conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités menées en matière de résolution de conflits. - Nombre de personnes formées aux compétences, techniques et procédures de résolution de conflits.
	Relations hommes/femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population ciblée ou déclarant que les relations entre les sexes se sont améliorées grâce aux activités.
	VIH-SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités abordant le VIH-SIDA. - Nombre de personnes sensibilisées/formées aux problèmes du VIH-SIDA.
	Communautés hôtes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communautés hôtes aidées.
	Gouvernement hôtes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités impliquant une collaboration avec le gouvernement hôte. - Somme totale des fonds consacrés au soutien du gouvernement hôte.
	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de personnes déplacées aidées. - Nombre de personnes déplacées de sexe masculin aidées. - Nombre de personnes déplacées de sexe féminin aidées.
Systèmes d'information (SI)/Systèmes d'Information Géographique (SIG)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets utilisant un SIG ou des données géo-référencées. - Nombre de projets suivis par l'intermédiaire d'un système d'information. 	

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	INDICATEURS
Thèmes transversaux	Réhabilitation d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de types d'infrastructures construites, ou réparées/réhabilitées.
	Moyens de subsistance Génération de revenus	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes bénéficiant d'interventions d'accès aux moyens de subsistance. - Montant moyen des revenus en dollars américains (USD) générés par participant/mois.
	Réhabilitation de marché	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de marchés réhabilités/créés. - Nombre de coopératives créées. - Nombre de participants formés aux techniques de vente. - Pourcentage de bénéficiaires ciblés ayant accru leur implication dans les activités économiques. - Nombre/pourcentage de petites entreprises ciblées dont les revenus se sont accrus par rapport à la valeur de base.
	Microfinance & Microcrédit	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'individus bénéficiant d'un microcrédit. - Nombre et pourcentage des bénéficiaires de microcrédit ayant réhabilité ou fondé de nouveaux commerces. - Augmentation moyenne du revenu (en USD) des bénéficiaires pendant la durée de vie du programme (par rapport à sa valeur avant le programme).
	Nomades/Bergers	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nomades/bergers aidés.
	Intégration de la protection	<p>Secteur de la coordination et de la gestion de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de documents diffusés contenant des informations sur la protection. - Pourcentage de documents diffusés visant à protéger les informations sensibles. <p>Secteur de l'économie et des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage d'activités génératrices de revenu réduisant les risques pour la population ciblée. <p>Secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de populations vulnérables recevant des rations complètes désignées. - Pourcentage de femmes accompagnées aux champs dans les zones dangereuses. <p>Secteurs de la santé et de la nutrition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et types de services fournis pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes. - Pourcentage de personnel ciblé sensibilisé en matière de protection. - Nombre de systèmes de protocoles de confidentialité établis et appliqués. <p>Secteur des habitations et des implantations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de solutions d'hébergement fournies permettant de limiter le recours aux camps de grande taille. - Pourcentage de camps éloignés des zones de conflits et des frontières. <p>Secteur EAH (eau, assainissement et hygiène) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de latrines construites avec des installations séparées pour les hommes et les femmes. - Pourcentage de latrines où les femmes peuvent bénéficier d'une escorte, si nécessaire.

<u>SECTEUR</u>	<u>SOUS-SECTEUR</u>	<u>INDICATEURS</u>
Thèmes transversaux	Rapatriés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapatriés aidés. - Nombre de rapatriés s'installant de façon permanente dans leur village d'origine ou dans une zone nouvelle.
	Esclavage/Trafic de personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes sensibilisées aux problèmes de l'esclavage et du trafic de personnes. - Nombre de personnes sauvées de l'esclavage/du trafic de personnes.
	Lutte antivectorielle	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formées à la lutte antivectorielle - Nombre d'hectares/sites/habitations traités contre les vecteurs de maladie.
	Bons d'échange	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes recevant des bons. - Nombre de marchands participant au système de bons. - Pourcentage de bons rachetés. - Valeur totale monétaire des bons rachetés. - Pourcentage de types de biens procurés.

C. Suivi et évaluation

1. Plans de suivi

Les demandeurs doivent fournir un plan de suivi permettant de suivre l'avancée de la mise en œuvre du programme. Le plan de suivi doit être directement associé aux informations générales liées à des secteurs spécifiques fournis dans la section Description du programme, à l'inclusion des objectifs, des activités et des indicateurs prévus. L'USAID/OFDA encourage des plans de contrôle et de suivi performants qui faciliteront des rapports rapides et précis contenant des données quantitatives et qualitatives. L'USAID/OFDA utilisera ces informations pour déterminer si ses ressources sont utilisées de manière efficace. Le plan de suivi doit contenir les informations suivantes :

- La source, la période et la méthode utilisée pour la collecte des données ;
- Le bureau, l'équipe ou la personne identifié(e) prenant en charge les tâches du suivi ;
- Les procédures d'évaluation de la qualité qui seront utilisées pour vérifier et valider les valeurs mesurées des performances concrètes ;
- Les limites connues du suivi, l'impact que les limites pourront avoir sur la mise en œuvre du programme et les plans prévus pour répondre à ces limites, si applicable ;
- Les plans liés à l'analyse, à la révision et à l'utilisation des données et à la rédaction de rapports ;
- Les fonds dépensés par secteur par comparaison au montant total, pour permettre d'évaluer le taux de dépenses lié à la mise en œuvre du programme.

2. Plans d'évaluation

L'USAID/OFDA reconnaît l'importance des évaluations internes et indépendantes comme moyen d'identifier les résultats et l'impact des programmes, les leçons apprises et les meilleures pratiques. L'USAID/OFDA encourage donc des évaluations indépendantes des programmes et considérera le financement de ces dernières sur la base d'une approche au cas par cas. Veuillez soumettre une justification détaillant les résultats devant être atteints par le processus d'évaluation avec les lignes/items du budget. Le demandeur doit aussi décrire toutes les évaluations prévues liées au programme, la portée et la couverture prévue ainsi que les méthodes, la période et la source de financement existante et/ou attendue pour l'évaluation.

V. DIRECTIVES CONCERNANT LES PROPOSITIONS DE COUT/LE BUDGET

Les propositions de coût doivent être soumises sous forme d'une section séparée, non assujettie à la limite de nombre de pages concernant la proposition de programme. Les propositions de coût doivent être formulées en USD (\$) seulement. L'USAID/OFDA examinera la proposition de coût conjointement avec la proposition de programme afin d'obtenir des « coûts réalistes ». Le principe de « coûts réalistes » est la relation entre le niveau de ressources et leur coût relatif pour atteindre les cibles de performance prévues. Outre ce principe de « coûts réalistes », l'USAID/OFDA appliquera les critères suivants à la proposition de coût/gestion : admissibilité des coûts, possibilité d'allocation des coûts, caractère raisonnable/efficacité des coûts, partage des coûts ou des contributions en nature, contributions d'autres donateurs, revenus budgétés du programme et justifications suffisantes pour fournir des marchandises sous restriction.

A. Documentation concernant les marchandises, services et pays inéligibles et sous restriction

Pour de plus amples informations, veuillez lire le chapitre 312 du Système de directives automatisé de l'USAID (*USAID Automated Directive System, ADS*) à l'adresse suivante : <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/312.pdf>

1. Marchandises et services inéligibles

Les budgets ne doivent pas contenir, et les demandeurs ne pas acheter, les marchandises ou services suivant(e)s en utilisant des fonds accordés par l'USAID/OFDA :

- Équipements militaires;
- Équipements de surveillance;
- Équipements et services servant de support à des activités de police ou d'application de la loi;
- Équipements et services liés à l'avortement;
- Équipements de jeux d'argent et produits de luxe;
- Équipements destinés à modifier le climat.

2. Fournisseurs inéligibles

Le bénéficiaire d'un financement accordé n'est pas autorisé à acheter des marchandises ou services fourni(e)s par une entreprise ou personne dont le nom apparaît sur la « Liste des parties exclues des programmes d'approvisionnement et autres programmes des agences fédérales du gouvernement des Etats-Unis » (*List of Parties Excluded From Federal Procurement and Non-Procurement Programs*) que vous pouvez consulter sur le site dont l'adresse est mentionnée dans la section intitulée Références générales figurant à la fin de ce document. Les demandeurs doivent aussi consulter le Bureau de contrôle des actifs étrangers (*Office of Foreign Assets Control*) du Ministère des finances des Etats-Unis (*U.S. Department of Treasury*) pour examiner les listes des ressortissants spécialement désignés et des personnes interdites.

3. Marchandises sous restriction

Les marchandises suivantes nécessitent d'être approuvées lors de l'accord de financement initial ou avant leur achat :

- Équipements et produits agricoles;
- Véhicules à moteur non fabriqués aux États-Unis (dont des locations à long terme de véhicules, par ex. six mois ou plus);
- Produits pharmaceutiques, à la fois humains et vétérinaires (dont les sels de réhydratation orale);
- Pesticides;
- Engrais;
- Matériel d'occasion;
- Propriétés en excédent du gouvernement des États-Unis.

Pour faciliter l'accord des financements et la mise en oeuvre des programmes mais aussi réduire les tâches administratives, les conseils additionnels suivants sont fournis et les renseignements suivants demandés au moment de la demande de financement (Veuillez noter que les postes budgétaires et justifications doivent aussi être inclus) :

a. Equipements et produits agricoles

L'OFDA ne finance en général pas l'achat de produits agricoles sauf à des fins de nutrition et de santé. Les graines et semences sont assujetties aux exigences de certification du producteur de semences (*Seed Grower's Certification Requirements*) de l'USAID. Si le demandeur ne peut obtenir de certificat (par ex. situations de foires aux graines et semences), le bénéficiaire documentera ses fichiers pour indiquer quelles pratiques d'assurance qualité ont été suivies en substitution de la certification.

b. Véhicules à moteur

Les propositions comprenant des véhicules non fabriqués aux États-Unis doivent inclure une justification pour l'achat ou la location de long terme de véhicules non fabriqués aux États-Unis. Si des véhicules non fabriqués aux États-Unis sont approuvés, tous les véhicules seront assujettis aux exigences d'ordre de préférence et de documentation des fichiers stipulées dans le paragraphe (b)(1) de la disposition standard intitulée « Règles d'éligibilité de l'USAID pour les marchandises et services » (*USAID Eligibility Rules for Goods and Services*) et à l'ordre de préférence descendant supplémentaire défini ci-après : véhicules fabriqués aux États-Unis, véhicules assemblés dans le pays de coopération ou un pays de code 941 en utilisant un nombre important de pièces et de sous-éléments fabriqués aux États-Unis, véhicules fabriqués dans tout pays de code 935 par une filiale d'un fabricant américain et véhicules fabriqués dans un pays de code 935 par des entités autres que des filiales de fabricants américains.

c. Produits pharmaceutiques

Les propositions comprenant des produits pharmaceutiques ou des médicaments vétérinaires doivent inclure dans la proposition technique une « liste de médicaments » contenant les informations suivantes : le nom générique et le nom de marque, le(s) dosage(s)/la/les concentration(s), la/les forme(s) de dosage, la/les quantité(s), la taille du conditionnement unitaire, l'utilisation ou les utilisations thérapeutiques prévues des produits pharmaceutiques identifiés et la/les source(s) prévue(s). Les achats de tous les produits pharmaceutiques approuvés seront assujettis à une disposition spéciale concernant l'approvisionnement en médicaments et produits pharmaceutiques qui limite ces achats à

des produits/sources approuvé(e)s par la FDA américaine, sauf approbation contraire, nécessitant que le bénéficiaire du financement assume le risque résultant d'achats de produits/sources non approuvé(e)s par la FDA et nécessitant la soumission d'informations sur la sécurité et l'efficacité de ceux-ci. Les fonds alloués par l'USAID/OFDA ne peuvent pas être utilisés pour des produits pharmaceutiques non fabriqués aux États-Unis qui violent des brevets américains valides.

d. Pesticides

De manière générale, l'USAID/OFDA ne financera pas l'achat de pesticides et ne considérera ces achats qu'en réponse, généralement, à des urgences de santé publique. Obtenir une approbation interne de l'USAID pour des achats de pesticides est en règle générale long et s'oppose à une réaction rapide ; c'est pourquoi les propositions ne doivent pas, dans la mesure du possible, concerner des pesticides.

e. Matériel d'occasion

L'USAID/OFDA ne financera en général pas l'achat de matériel d'occasion et toute approbation concernant l'achat d'équipements d'occasion nécessitera normalement la garantie du demandeur que les besoins du programme seront satisfaits si le matériel acheté est d'occasion, a été reconstruit ou reconditionné, que des considérations d'ordre économique justifient l'achat d'un équipement d'occasion, reconstruit ou reconditionné et que le prix est raisonnable. Si l'équipement est d'occasion, cette justification expliquera pourquoi il ne sera pas reconstruit ou reconditionné. Le demandeur doit en outre organiser une inspection et une évaluation de l'équipement qui sera effectuée par un inspecteur approuvé par l'USAID ; le coût ne sera bien entendu éligible à un financement de l'USAID que si l'équipement d'occasion est par la suite approuvé pour un financement par l'USAID/OFDA. Ce processus est long et risqué ; les propositions ne doivent donc pas, dans la mesure du possible, concerner du matériel d'occasion.

f. Engrais

Selon le type de produit devant être acheté, les engrais peuvent être soumis à des exigences supplémentaires relatives aux concentrations, à l'application, etc.

g. Propriétés en excédent du gouvernement des États-Unis

L'achat de propriétés en excédent du gouvernement des États-Unis n'est pas prévu.

4. Pays étrangers sous restriction

Une liste complète de ces pays est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/200/260.pdf>

B. Budget détaillé/poste par poste

Le budget détaillé/poste par poste doit répertorier et présenter les postes budgétaires un par un, en tant qu'élément de chaque classe, ceci pour chaque objectif (secteur). Les éléments des classes sont des groupements logiques de coûts, comme les salaires des personnels, les avantages accessoires, les voyages, les immobilisations corporelles, les fournitures, les coûts indirects, etc. Pour de plus amples informations, voir les documents intitulés *Sample Detailed Budget for Primary Funding Recipient* et *Sample Detailed Budget for the Sub-Partner Recipient*.

Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#_grants

Note relative aux coûts partagés

Les « coûts partagés » (c'est-à-dire les coûts qui ne sont pas précisément allouables à un objectif spécifique) ne doivent plus être budgétés en tant que catégorie séparée car ceci entraîne une présentation sous-évaluée comparativement aux objectifs basés sur les secteurs. En place de cela, ces coûts doivent être alloués pour chaque objectif sur la base de l'utilisation estimée. Conformément au règlement fédéral 22 CFR 226.25 (c), les ONG américaines peuvent déplacer des fonds entre des objectifs après l'accord de financement et aucune approbation n'est nécessaire (bien qu'il soit obligatoire de signaler les changements). Pour les ONG non américaines, la disposition standard intitulée « *Revision of Award Budget* » requiert l'approbation du responsable qui a conclu l'accord pour transférer des fonds d'un objectif à un autre. Toutefois, depuis août 2005, tous les nouveaux accords conclus avec des ONG non américaines permettent à l'organisation de déplacer des fonds entre des objectifs sans l'approbation du responsable qui a conclu l'accord mais avec l'aval de l'agent technique compétent.

Note sur la politique de l'USAID en matière de handicap

- a) Les objectifs de la politique de l'USAID en matière de handicap sont : (1) de mieux atteindre les buts du programme d'aide internationale des Etats-Unis en encourageant la participation aux politiques de l'USAID, aux stratégies du pays et des secteurs, à la création des activités et à la mise en œuvre des programmes des individus handicapés et en soutenant l'égalité des chances de ces derniers ; (2) d'améliorer la prise de conscience des problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées au sein des programmes de l'USAID et dans les pays hôtes ; (3) d'obtenir l'engagement d'autres agences du gouvernement des États-Unis, des homologues des pays hôtes, gouvernements, organisations chargées de la mise en œuvre et d'autres donateurs pour promouvoir un climat de non-discrimination à l'égard des personnes handicapées ; et (4) de soutenir au niveau international la défense des personnes handicapées. Le texte complet de cette politique est accessible sur le site suivant : http://www.usaid.gov/about_usaid/disability
- b) L'USAID exige donc que le bénéficiaire de l'un de ses financements ne fasse preuve d'aucune discrimination à l'encontre de personnes handicapées dans le cadre de la mise en œuvre de programmes financés par l'USAID et qu'il fasse tous ses efforts pour se conformer aux objectifs de la Politique de l'USAID en matière de handicap en mettant en œuvre le programme concerné en se conformant aux termes du financement ou de l'accord de coopération. À cette fin, et dans la mesure où il peut atteindre ce but dans le cadre des objectifs fixés pour le programme, le bénéficiaire d'un financement doit faire preuve d'une démarche globale et cohérente visant l'inclusion des hommes, femmes et enfants affecté(e)s de handicaps.

Note sur les normes d'accès pour les personnes handicapées relative à l'attribution des aides de l'USAID pour la construction

- a) L'un des objectifs du Projet en matière de handicap de l'USAID (*USAID Disability Project*) est d'obtenir l'engagement d'autres agences du gouvernement des États-Unis, homologues des pays hôtes, gouvernements, organisations chargées de la mise en œuvre et d'autres donateurs pour promouvoir un climat de non-discrimination à l'égard des personnes handicapées. Dans le cadre de cette Politique, l'USAID a établi des normes concernant tous les nouveaux projets de construction ou projets de rénovation financés par l'USAID pour permettre l'accès aux personnes handicapées. Le texte complet de cette politique est accessible sur le site suivant: http://www.usaid.gov/about/disability/financed_construction.html
- b) L'USAID exige que les partenaires associés à la mise en œuvre des programmes se conforment aux normes d'accès pour les personnes handicapées pour toutes les

structures et installations et tous les bâtiments qui sont le résultat de nouvelles constructions ou de rénovation ou de modification(s) d'une structure existante.

- c) Les partenaires associés à la mise en oeuvre des programmes doivent se conformer aux normes d'accès du pays hôte ou de la région pour les constructions quand de telles normes débouchent sur une accessibilité et une utilisation au moins équivalente à la norme fixée par la loi sur les personnes handicapées aux Etats-Unis (*Americans with Disabilities Act, ADA*) de 1990 et les directives relatives à l'accessibilité de la loi sur les barrières architecturales (*Architectural Barriers Act [ABA] Accessibility Guidelines*) de juillet 2004. Quand il n'existe aucune norme dans le pays hôte ou la région concernant l'accès universel ou quand les normes du pays hôte ou de la région ne correspondent pas au seuil fixé par l'ADA/ABA, la norme prescrite dans l'ADA et l'ABA sera utilisée.
- d) *Nouvelles constructions*. Toutes les nouvelles constructions doivent se conformer aux normes d'accès susmentionnées.
- e) *Modifications*. Les modifications apportées à une structure existante affectant ou pouvant affecter la possibilité d'utiliser la structure devront se conformer aux normes d'accès susmentionnées sous réserve que le partenaire associé à la mise en oeuvre des programmes ait obtenu l'autorisation préalable du responsable de l'accord de l'USAID attestant que la mise en conformité est techniquement irréalisable, constitue une charge induite ou les deux.

La mise en conformité est techniquement irréalisable quand les conditions structurelles nécessiteraient la suppression ou la modification d'un élément porteur constituant une partie essentielle du cadre structurel ou du fait d'autres contraintes, physiques ou liées aux sites, interdisant la modification ou l'ajout d'éléments, d'espaces ou de fonctions qui sont pleinement et strictement conformes aux exigences minimum de la norme. La mise en conformité est une charge induite quand elle implique une difficulté ou une dépense importante ou les deux choses à la fois.

- f) *Exceptions*. Les activités suivantes associées à la construction ne sont, par exception, pas assujetties aux exigences mentionnées dans les paragraphes (a) à (d) ci-dessus :
 1. Maintenance et entretien normal(e), réfection de toits, peinture, pose de papier peint ou modifications apportées aux systèmes mécaniques ou électriques ne constituent pas des altérations, et les normes mentionnées plus haut ne sont pas applicables à moins qu'elles affectent la possibilité d'accéder au bâtiment ou à l'installation; et
 2. Les constructions d'urgence de nature provisoire (pouvant impliquer la fourniture de feuilles de plastique ou de tentes, des réparations mineures et une amélioration des structures existantes, la reconstruction de parties de structures existantes, ou l'offre de structures provisoires). Une partie de l'aide liée à des constructions d'urgence peut être fournie aux personnes handicapées dans le cadre du processus d'identification des personnes définies comme les « plus vulnérables » aux catastrophes et aux crises.

C. Descriptif budgétaire

Le descriptif budgétaire justifie les dépenses proposées et explique comment les coûts ont été estimés. Le descriptif budgétaire permet à l'organisation de fournir l'exposé de l'évolution des coûts, comme la méthodologie suivie et les hypothèses faites pour déterminer les coûts individuels, notamment des estimations de coûts d'ingénierie, des frais réels/existants payés, des coûts obtenus par le biais de soumissions ou d'offres, des prix de catalogue et des grilles de salaires publiées, etc. Un descriptif budgétaire complet et bien conçu accélérera l'examen de la proposition de coût et évitera au personnel de terrain des ONG d'avoir à revoir la proposition et à fournir des justificatifs après la soumission de la proposition. Pour

faciliter l'examen de la proposition, les descriptifs budgétaires doivent suivre l'ordre des postes budgétaires du budget détaillé, plutôt qu'un ordre par objectifs.

Vous pouvez trouver un exemple de descriptif budgétaire destiné aux bénéficiaires primaires et secondaires (sous-partenaires) de financements à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

D. Stratégie de marque et plan de marquage

L'USAID exige que tous les programmes, projets, activités, communications publiques et marchandises partiellement ou totalement financées par l'USAID portent la marque de la nouvelle Identité graphique standard (*Standard Graphic Identity*) de l'USAID, sa taille et sa disposition devant être égale, ou, dans les cas où l'USAID est le principal donateur, supérieure à celle des identités ou des logos du bénéficiaire ou des autres donateurs. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.usaid.gov/branding>

1. Stratégies de marque et plans de marquage

L'USAID exige aussi que les demandeurs de financements et d'accords de coopération soumettent une Stratégie de marque et un Plan de marquage. La Stratégie de marque décrit comment le programme, le projet ou l'activité a été dénommé(e) et positionné(e) et comment il ou elle est promu(e) et communiqué(e) aux bénéficiaires et aux citoyens des pays hôtes. Le Plan de marquage détaille les communications publiques, les marchandises, les activités, les matériels du programme et les autres éléments qui porteront visiblement l'Identité graphique standard (*Standard Graphic Identity*) de l'USAID.

a. Nouvelles attributions

Tous les demandeurs soumettant une proposition à l'USAID/OFDA pour un nouveau financement ou un nouvel accord de coopération doivent soumettre une Stratégie de marque et un Plan de marquage joints à la soumission initiale de leur proposition. Les demandeurs doivent aussi inclure, dans le montant total estimé du financement ou du nouvel accord de coopération, tous les coûts associés à la marque (conférences de presse, matériels promotionnels et destinés aux médias, photographies, visites de sites, histoires de réussite, etc.) et au marquage (plaques, bannières, signes, autocollants, etc.). **Les stratégies de marque et les plans de marquage soumis à l'USAID/OFDA ne feront pas l'objet d'une évaluation concurrentielle mais seront négociés avant l'attribution du financement et inclus dans l'attribution. Il est recommandé de ne pas quantifier les éléments devant être marqués.**

b. Modifications liées à des attributions

Les stratégies de marque et les plans de marquage ne feront pas l'objet de modifications à moins que l'attribution n'inclue pas de Stratégie de marque ni de Plan de marquage ou si des changements sont apportés à une Stratégie de marque ou à un Plan de marquage.

2. Exceptions supposées

Le demandeur peut demander, et le responsable chargé des accords de l'USAID approuver, une **exception supposée** (*Presumptive Exception*) qui exempte le demandeur de se conformer aux exigences générales liées à la marque et au marquage pour une communication publique, une marchandise, un matériel lié à un programme ou à tout autre produit livrable *particulière ou particulier* financé(e) par l'USAID, ou à une *catégorie* de communications publiques, de marchandises, de matériels lié à un programme ou de produits livrables financé(e)s par l'USAID qui sinon devraient porter visiblement l'Identité de l'USAID. Les exceptions supposées sont répertoriées ci-après.

Exception supposée (i). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles compromettraient l'indépendance ou la neutralité intrinsèque d'un programme ou de matériels pour lesquels l'indépendance ou la neutralité constitue(nt) un aspect inhérent du programme et des matériels, comme dans les cas de contrôles d'élections ou de scrutins et de littérature informative concernant les votants, de soutien à des partis politiques ou de plaidoyer lié à des politiques publiques ou réformes, de médias indépendants, comme des émissions de radio ou de télévision, des articles et éditoriaux de journaux, des annonces de service public ou des sondages ou des études d'opinion.

Exception supposée (ii). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles diminueraient la crédibilité d'audits, de rapports, d'analyses, d'études ou de recommandations de politiques dont les données ou conclusions doivent être perçues comme indépendantes.

Exception supposée (iii). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles recouperaient ou saperaient la « propriété » du gouvernement du pays hôte des constitutions, des lois, des règlements, des politiques, des études, des évaluations, des rapports, des publications, des enquêtes ou des audits, des annonces de service public ou d'autres communications mieux positionnées si elles sont faites « par » ou « proviennent » d'un ministère ou d'un responsable gouvernemental du pays coopérant.

Exception supposée (iv). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles nuiraient à la fonctionnalité d'un produit, comme des équipements stérilisés ou des pièces détachées.

Exception supposée (v). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles impliqueraient des dépenses importantes ou s'avèreraient non pratiques, comme pour les produits étant trop petits ou non adaptés à un marquage individuel, comme les aliments en vrac.

Exception supposée (vi). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles constitueraient une offense aux normes culturelles ou sociales locales ou seraient considérées inappropriées pour des produits comme des préservatifs, des toilettes, des bassins hygiéniques ou produits similaires.

Exception supposée (vii). Les exigences générales de l'USAID liées à la marque et au marquage peuvent ne pas s'appliquer dans les cas où elles entreraient en conflit avec le droit international.

Les demandeurs doivent fournir des justificatifs et des informations de confirmation détaillées pour toutes les demandes associées à des exceptions supposées. La proposition doit aussi indiquer si le demandeur acceptera l'attribution du financement si le responsable chargé des accords de l'USAID n'approuve aucune des exceptions supposées demandées.

3. Exemptions

Le demandeur/bénéficiaire du financement peut demander, et le Directeur de l'USAID/OFDA approuver, à tout moment, avant ou après l'attribution, une exemption, totale ou partielle, des exigences de la Stratégie de marque et du Plan de marquage pour des raisons politiques, de sûreté ou de sécurité ou si le marquage en question risquait de provoquer des réactions hostiles dans le pays hôte. Les partenaires chargés de la mise en œuvre du programme peuvent soumettre des demandes d'exemption en les envoyant à la personne appropriée de

l'USAID/OFDA en charge des programmes dans leurs pays respectifs. La demande décrira les préoccupations liées à des raisons politiques, de sûreté ou de sécurité ou aux réactions hostiles nécessitant une exemption, détaillera les circonstances et la justification de l'exemption, les exigences spécifiques faisant l'objet d'une exemption, la partie spécifique du Plan de marquage faisant l'objet d'une exemption, ou le marquage spécifique faisant l'objet d'une exemption et comprendra une description du mode de marquage retenu pour les matériels du programme (si applicable) si l'identité de l'USAID est supprimée. La demande doit aussi fournir une justification pour toute utilisation de l'identité/du logo du bénéficiaire du financement ou de celle/celui d'une tierce partie sur des matériels qui feront l'objet de l'exemption. Les exemptions approuvées ne sont pas limitées dans le temps mais pourront à tout moment faire l'objet d'un examen par le Directeur de l'USAID/OFDA en raison de modifications des circonstances. La Stratégie de marque et le Plan de marquage doivent être préparés sans tenir compte du fait qu'une exemption puisse exister ou soit demandée. Les exemptions approuvées s'appliquent aux bénéficiaires principaux et secondaires. L'exemption peut aussi inclure la suppression des marques de l'USAID déjà apposées, si les circonstances le demandent. Les décisions prises à l'égard des demandes d'exemption peuvent faire l'objet d'un appel auprès de l'Administrateur adjoint du DCHA. Le bénéficiaire peut faire appel en envoyant une demande écrite à l'Administrateur adjoint lui demandant de revenir sur la décision prise par le Directeur de l'USAID/OFDA quant à l'exemption. La proposition doit aussi indiquer si le demandeur acceptera l'attribution du financement dans le cas où aucune des demandes d'exemption ne serait approuvée.

4. Liste de contrôle

Une liste de contrôle concernant les stratégies de marque, les plans de marquage, les exceptions supposées et les exemptions est fournie dans la Section IX des présentes Directives. Cette liste de contrôle a été conçue comme un outil d'aide pour les ONG dans la préparation des stratégies de marque, des plans de marquage et des demandes d'exception supposée et d'exemption, mais elle ne doit pas être utilisée comme stratégie de marque, plan de marquage ou demande d'exception supposée et d'exemption, et ne se substitue à aucune politique ou exigence de l'USAID concernant la marque et le marquage.

E. SF-424

Le Bureau américain de gestion et du budget (*U.S. Office of Management and Budget*) exige l'envoi des formulaires SF-424 pour toutes les propositions. Vous pouvez trouver les formulaires SF-424 à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

F. Certifications et déclarations complétées/signées

Toutes les propositions doivent inclure toutes les certifications et déclarations complétées, actualisées et signées. Vous pouvez trouver les certifications et déclarations à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

G. Enquête volontaire sur les organisations basées sur la foi et communautaires

L'ordonnance exécutive n° 13279 du 12 décembre 2002, intitulée (*Equal Protection of the Laws for Faith-Based and Community Organizations*) (égalité de protection par les lois pour les organisations basées sur la foi et communautaires), exige que les agences fédérales, dont l'USAID, collectent les données liées à la participation d'organisations basées sur la foi et communautaires aux programmes de services sociaux recevant une aide financière

fédérale. Les réponses à l'enquête sont fournies par un demandeur de financement de l'USAID/OFDA sur une base volontaire, et ceci n'est pas obligatoire. La non-participation à une enquête dans le cadre d'une proposition ne peut motiver un avis de proposition incomplète ou non conforme. Vous pouvez trouver un exemple d'enquête sur la Garantie de l'égalité des chances pour tous les demandeurs, approuvé à cette fin par le Bureau américain de gestion et du budget à l'adresse suivante :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

H. Documentation administrative complémentaire requise

- Structure de l'organisation. Les demandeurs doivent expliquer de quelle manière leur siège et leurs bureaux de terrain sont organisés et comment cette structure est coordonnée pour atteindre les objectifs de performance.
- Responsabilités. Les demandes doivent préciser si l'organisation dispose d'un plan de gestion écrit prévoyant des systèmes garantissant que les membres du personnel respectent les lois humanitaires internationales, codes d'éthique et normes de bonnes pratiques en ce domaine.
- Détails relatifs au partage des coûts et aux contributions en nature (si applicable). L'USAID/OFDA considérera de manière positive les contributions en nature durant l'examen de la proposition de coût.
- Détails relatifs aux accords de financements secondaires dans la mesure où ces derniers sont connus au moment de l'établissement de la proposition. NOTE : Si des accords de financements secondaires sont prévus mais non expliqués dans la proposition d'origine, l'approbation du responsable de l'accord est requise (après attribution) avant que le sous-accord puisse être exécuté.
- Références aux performances passées. Les demandeurs doivent fournir des exemples de performances passées et d'expertise dans le secteur donné qui prouvent la réussite de l'organisation dans le cadre de la mise en œuvre de programmes similaires. Inclure les noms, les numéros de téléphone et les adresses e-mail des contacts pour toute référence fournie.
- Pour les organisations américaines seulement, copie de la certification personnelle de conformité aux politiques et procédures de l'USAID concernant le personnel, l'approvisionnement et les achats, la gestion des propriétés et les voyages.
- Une copie de l'accord du gouvernement des Etats-Unis sur les taux négociés de coûts indirects (U.S. Government Negotiated Indirect Cost Rate Agreement, NICRA) de l'organisation, si applicable.
- Dans le cas de revenu prévu pour le programme (par exemple, en cas de récupération des coûts ou d'autres revenus générés dans le cadre de l'attribution, à l'exception des intérêts gagnés sur des avances de l'USAID), le montant estimé du revenu doit être reflété dans le budget et le descriptif budgétaire doit décrire de quelle manière le revenu lié au programme serait traité, par exemple, selon une approche additive, déductive ou de partage des coûts ou une combinaison de ces approches (Cf. 22 CFR 226.24).
- Les propositions d'extension de coûts (pour des modifications) doivent inclure une « analyse des canaux de distribution » couvrant les frais réels engagés jusqu'à la fin de la période la plus récente de communication d'informations financières, les coûts estimés jusqu'à la fin de la période d'attribution en cours et le solde des fonds qui ne seront pas dépensés avant la fin de la période d'attribution en cours, séparés par objectif. Les fonds non dépensés étant reportés sur la période d'extension de coûts, le budget (par objectif) pour la période d'extension de coûts doit être réduit d'un montant égal aux fonds non dépensés /reportés.

- Si l'achat de marchandises sous restriction est proposé, veuillez vous reporter aux conseils fournis page 36 pour de plus amples informations. Les marchandises sous restriction sont les produits agricoles (incluant les aliments ainsi que les graines et semences), les véhicules à moteur, les produits pharmaceutiques (incluant les sels de réhydratation orale), les contraceptifs, les pesticides, les équipements d'occasion, les engrais et les propriétés en excédent du gouvernement des États-Unis.
- Si le demandeur n'a jamais bénéficié d'un financement de l'USAID, la proposition doit inclure le Formulaire d'information sur la nouvelle partie contractante accessible à l'adresse suivante :
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#grants

Révision des prévisions de budget et de programmes nécessitant une approbation préalable

Quand une proposition passe avec succès le processus d'examen et est approuvée, le financement est effectué dans le cadre d'une attribution ou d'un accord de coopération ou d'une modification de ces accords. **Il est important que le bénéficiaire lise bien l'accord et se familiarise avec les termes et conditions liés à l'utilisation du financement de l'USAID.** Après attribution, les bénéficiaires doivent signaler tout écart par rapport aux prévisions de budget et de programmes et demander des approbations par écrit pour certaines révisions de budget ou de programmes. Outre les autres termes pouvant être établis dans des accords individuels, les révisions suivantes nécessiteraient une approbation écrite préalable conformément à la directive 22 CFR 226.25(c)(1) (pour les ONG américaines) ou à la disposition standard intitulée « *Revision of Award Budget* » (pour les ONG non américaines).

- Tout changement apporté à la portée ou aux objectifs du programme, notamment l'extension de la durée d'une attribution ou d'un accord de coopération (même s'il n'existe aucune révision associée à un budget nécessitant une approbation écrite préalable) et, pour les ONG non américaines, la révision d'un financement alloué à plusieurs objectifs. (Note : Toutes les nouvelles attributions accordées depuis août 2005 autorisent les ONG non américaines à procéder à une révision des financements alloués pour plusieurs objectifs d'un programme à la satisfaction du CTO.)
- Le départ ou le remplacement de personnels clés du programme identifiés nominativement dans la demande ou dans le document d'attribution du financement.
- L'absence du directeur du programme approuvé pendant plus de trois mois, ou une réduction de 25 pour cent du temps consacré au programme par le directeur du programme approuvé.
- Le besoin d'un financement additionnel par le gouvernement des États-Unis.
- Le transfert de fonds budgétés pour des coûts indirects pour absorber les augmentations de coûts directs, ou vice-versa.
- L'inclusion de coûts nécessitant une autorisation préalable en conformité avec la circulaire intitulée « *Cost Principles for Non-Profit Organizations* » (OMB Circular A-122) sous réserve d'une exception à cette exigence dans le cadre d'une exemption spécifiquement accordée dans l'accord de financement de l'USAID. Note : Les deux types de coûts les plus souvent rencontrés nécessitant une autorisation préalable sont les achats d'équipements (définis comme propriété personnelle tangibles non réutilisables ayant une durée de vie utile d'une année ou plus et un prix d'achat par unité égal ou supérieur à 5 000 USD) et de voyages internationaux. Cependant, dans la mesure où les achats d'équipements et de voyages internationaux sont identifiés dans la proposition et/ou le budget et intégrés à l'attribution, une approbation préalable est

néanmoins réputée avoir été fournie. (Note : Les voyages internationaux sont « identifiés » dans la proposition si les informations suivantes sont fournies : nombre de voyages, nombre de personnes par voyage et destination(s). Le motif de chaque voyage doit aussi être précisé.

- Le transfert de fonds alloués pour des indemnités de formation (paiement direct aux personnes formées) vers d'autres catégories de dépenses.
- La sous-attribution, le transfert ou la sous-traitance de toute tâche couverte par une attribution, à moins que cette activité ait été décrite dans la demande et provisionnée dans le budget approuvé de l'attribution. Cette disposition ne s'applique pas à l'achat de fournitures, de matériels, d'équipements ou de services généraux d'aide.

Bien que de telles autorisations doivent être fournies par le responsable des accords (à l'exception des cas dans lesquels un accord peut expressément déléguer ce pouvoir d'approbation au CTO), les demandes d'autorisation écrite préalable doivent être envoyées au CTO cité dans l'accord. Les demandes doivent décrire le motif du changement et détailler l'impact que ce changement aura sur le programme tel que proposé à l'origine. Les demandes doivent être envoyées séparément des autres courriers de routine comme les mises à jour et rapports concernant les programmes.

Les demandes doivent être faites dès qu'un changement est requis. L'USAID/OFDA aura besoin d'un certain temps pour fournir l'autorisation écrite préalable. L'USAID/OFDA encourage donc les organisations à attendre un minimum de 10 jours pour les changements non financés et un minimum de 45 jours pour les changements financés.

Les approbations peuvent être envoyées par courrier ou par une modification formelle apportée à l'accord. Les financements supplémentaires se feront toujours sous forme d'une modification formelle apportée à l'accord.

VI. DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE SUIVANT L'OCTROI ET LES RAPPORTS D'INFORMATION

Le guide suivant reflète les besoins en informations de l'OFDA. En plus des rapports requis ci-dessous, l'USAID/OFDA apprécie le partage régulier des informations sur la mise en œuvre du programme.

A. Données de base des performances

A moins que l'adjudication ne nécessite la soumission d'un plan de surveillance et d'évaluation ou que des données de base des performances ne soient déjà incluses dans la proposition, le destinataire doit soumettre des données de base de performances décrivant les conditions prédominantes d'une population bénéficiaire et/ou de la situation au lendemain de la catastrophe ou du programme, l'ampleur du problème et/ou les besoins traités par le programme du destinataire. Si cela est nécessaire ou approprié, les indicateurs de performance et/ou les cibles de performance numériques (notamment un argument approprié et une justification à l'appui) révisés doivent être soumis. Si l'octroi vaut pour six mois ou plus, les données de base doivent être soumises au plus tard 90 jours après la date d'entrée en vigueur de l'octroi. Si l'octroi vaut pour moins de six mois, les données de base doivent être soumises au plus tard 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur.

B. Rapports trimestriels de performances du programme

Les rapports trimestriels de performances du programme sont largement perçus comme des outils pratiques de surveillance tant pour l'USAID/OFDA, que pour le partenaire à la mise en œuvre. Dans certains cas, les rapports seront requis à une fréquence moindre. Veuillez vous référer au « Calendrier » d'octroi pour déterminer la fréquence des soumissions.

L'USAID/OFDA demande que ces rapports soient concis et qu'ils incluent un cumul des accomplissements et une comparaison des accomplissements réels par rapport aux objectifs et aux indicateurs. Ces données (à la fois qualitatives et quantitatives) doivent être présentées à l'aide d'indicateurs identifiés dans la proposition avec un descriptif à l'appui. **Veillez utiliser le libellé exact de l'indicateur dans l'EDPA (Exigences de description du programme additionnel) pour rendre compte des indicateurs.** Dans les régions où les programmes de santé et de nutrition sont en cours de mise en œuvre, l'USAID/OFDA demande à ce que les partenaires à la mise en œuvre recherchent/regroupent des données représentatives sur l'émaciation et le taux brut de mortalité par âge et par sexe. L'USAID/OFDA utilise ces données pour étudier le profil général de santé et de nutrition de la région affectée.

C. Rapport informel et collecte de données quantitatives

Le rapport informel et la collecte de données quantitatives, comme des mises à jour informelles périodiques sur les activités de programme sont les bienvenus. En cas de réponse humanitaire de grande envergure, l'USAID/OFDA demande souvent des données quantitatives supplémentaires pour satisfaire aux conditions de rapports internes et externes. Dans ces cas, l'USAID/OFDA peut demander une soumission volontaire d'informations supplémentaires concernant les accomplissements sur une base plus fréquente. L'USAID/OFDA apportera des renseignements sur le contenu, le format et la soumission selon les besoins.

D. Rapport financier

En plus des exigences standard de rapport financier, qui sont soulignées dans le document d'octroi, l'USAID/OFDA peut demander des informations sur les voies de financement et la disponibilité des financements quand des changements au budget ou un financement supplémentaire sont demandés.

E. Rapport annuel et/ou final des résultats

Les rapports des résultats couvrent l'exercice financier du gouvernement des Etats-Unis (du 1er octobre au 30 septembre) ou toute portion de cet exercice. Si l'octroi se termine au cours de l'exercice financier, un rapport final des résultats doit être soumis au plus tard 90 jours après la date d'expiration. Sinon, le rapport annuel des résultats doit être soumis au plus tard le 31 décembre. Ce rapport met l'accent sur les données quantitatives et qualitatives et mesure l'impact du programme à l'aide des indicateurs. Le point de départ pour le rapport des résultats doit être les données de base des performances.

F. Notifications

Le destinataire doit notifier l'USAID/OFDA des évolutions qui ont un impact important sur les activités soutenues par l'octroi, ainsi que les problèmes, les retards ou les obstacles qui entravent matériellement la capacité du destinataire à remplir les objectifs du programme. Cette notification devra inclure une déclaration sur l'action entreprise ou envisagée et toute assistance nécessaire à la résolution du problème.

G. Clôture de l'octroi

La clôture de l'octroi nécessite le rapport final des résultats, la liste d'inventaire des biens, le rapport financier final et la proposition de mise à disposition. Référez-vous au document d'octroi pour des détails supplémentaires et l'adresse à laquelle envoyer le rapport final.

Format recommandé pour le rapport périodique du programme et le rapport des performances

Siège de l'organisation	Lieu d'intervention de l'organisation
Personne à contacter :	Personne à contacter :
Adresse postale :	Adresse postale :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
Adresse électronique :	Adresse électronique :

PRESENTATION ET PERFORMANCES DU PROGRAMME

ACTIVITES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Pour l'objectif de chaque secteur, présentez ce qui suit :

- Reprise des indicateurs et domaines spécifiques de l'activité
- Domaines d'activité - reprise des objectifs et des indicateurs
- Profil démographique de la population ciblée et atteinte
- Nombre de bénéficiaires individuels (spécifier le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays au sein de la population) **ciblés ET atteints**, par objectif, au cours de la période de rapport
- Une description de la méthodologie de surveillance et d'évaluation et les données relatives à la surveillance utilisées pour mesurer les résultats
- Performances générales du projet :
 - Cumul des chiffres pour les bénéficiaires ciblés et atteints pour tous les objectifs. (Veuillez indiquer où un chevauchement des bénéficiaires dans les services rendus pourrait se produire.)
 - Données quantitatives et qualitatives traitées par rapport aux indicateurs sélectionnés
 - Accomplissements, contraintes rencontrées et comment elles ont été traitées, et ajustements effectués par rapport aux objectifs ou changements importants de types d'activités entreprises
 - Réussites

ACTIVITES PREVUES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Soulignez brièvement les activités à venir.

PROBLEMES OU INQUIETUDES CONCERNANT LE PROGRAMME

Fournissez des informations sur les problèmes qui ont ou peuvent avoir un impact sur les performances du programme.

VII. Exigences additionnelles de description du programme (EADP)

A. Secteur: Agriculture et sécurité alimentaire

Sous-secteurs disponibles

Pêche	Semences et intrants agricoles
Bétail	Médicaments et vaccins vétérinaire
Insectes nuisibles et pesticides	

Contexte

Les interventions sur le système agricole dans une région doivent être planifiées par systèmes en fonction du contexte en prenant en considération les individus, les cultures, le bétail, la base de ressources naturelles, le régime foncier, les politiques gouvernementales, l'accès aux ressources, les facteurs commerciaux, les normes culturelles, les pénuries alimentaires, les infrastructures ainsi que les interrelations entre tous ces facteurs. Pour que les solutions soient efficaces, l'intervention doit traverser les frontières sectorielles. Même dans une communauté agricole, les ménages peuvent être différents en matière de possession des biens, de travail disponible et de réseaux sociaux ; les interventions peuvent devoir prendre ces différences en compte au niveau même des ménages.

Les initiatives « agriculture et sécurité alimentaire » soutenues par USAID/OFDA sont destinées à être opportunes et utiles immédiatement pour les populations vulnérables. Cependant, toutes les interventions d'aide ou de soulagement entreprises dans une région doivent avoir un lien direct avec les programmes de développement en cours et doivent préparer le terrain pour le travail de développement à venir. USAID/OFDA soutient des programmes innovants en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire et a l'ambition de mettre en place de nouveaux outils, de nouvelles méthodologies et techniques. Dans la mesure du possible et compte tenu des circonstances, les interventions doivent être durables et centrées sur la communauté.

Sous-Secteur: Pêche

Résumé de l'évaluation des besoins

- Les communautés ciblées devraient être familiarisées aux méthodes ou s'être engagées précédemment dans les activités de pêche proposées. Un contexte de catastrophe n'est souvent pas le moment adapté pour l'introduction de programmes de pêche dans une communauté pour la première fois étant donné l'effort considérable nécessaire pour aborder les considérations sociales et environnementales correctement.
- Décrivez la manière dont les bienfaits d'une activité (nutrition, revenu accru) dépasseront tous les coûts possibles (dégâts à l'environnement, surexploitation des ressources, tensions sociales).
- Pour les programmes de pêche de capture, quelle est la capacité de prise estimée pour la région à un moment donné comparé à celle qui pourrait être atteinte grâce à ce projet ? Pour les programmes de pisciculture, quelle est la capacité de production estimée pour la région à un moment donné comparée à celle qui pourrait être atteinte grâce à ce projet ?

- Y a-t-il ou y a-t-il eu une évaluation des pertes de poisson au cours des périodes suivant la capture ou la production ? Si les pertes après la capture sont élevées, quelles améliorations peuvent être apportées en matière de transport, commercialisation et traitement (séchage, fumage, salage) ?

Justification de l'intervention

Fournissez un bref panorama des activités de pêche et pisciculture dans la région à l'heure actuelle et dans le passé. Quelles sont les contraintes actuelles pour optimiser la gestion et la production ou la capture des ressources locales en poisson ? Décrivez les motifs de la réhabilitation ou de l'amélioration des systèmes de pêche de capture dans cette région.

Exemples d'activités

Pêche de capture

- Fourniture d'embarcations ou d'engins de pêche
- Formation/sensibilisation aux techniques de capture et à l'écosystème et/ou la gestion de la pêche.
- Equipement/formation pour le traitement du poisson
- Equipement/formation pour le commerce du poisson

Pisciculture

- Equipement/formation pour la culture du poisson (construction d'étangs ou de bassins, gestion des eaux, contrôle des maladies, etc.)
- Formation/sensibilisation à l'élevage du poisson et à la gestion des étangs et bassins
- Equipement/formation pour le traitement du poisson
- Equipement/formation pour la commercialisation du poisson

Problèmes concernant les bénéficiaires

Pêche de capture

- Les artisans pêcheurs locaux – une classe souvent malmenée - devraient être le point d'attention de toute initiative de pêche. Comment le programme empêchera-t-il les artisans pêcheurs d'être déplacés par les entrepreneurs, les hommes d'affaires, ou toute autre personne d'influence? Quels sont les critères pour choisir les participants ?
- Les femmes travaillant dans la pêche, le traitement ou le commerce (le cas échéant) seront-elles capables de maintenir leurs rôles dans le programme? Comment la proposition aborde-t-elle ce point?
- La distribution de capitaux de grande valeur comme les moteurs, les bateaux, les grands filets peuvent créer de graves tensions entre les individus et les familles au sein des communautés de pêcheurs. Comment ces effets seront-ils atténués?

Pisciculture

- Les femmes et les enfants qui sont souvent responsables des soins quotidiens aux poissons peuvent-ils et souhaitent-ils ajouter des charges supplémentaires dans leur emploi du temps ? Quels avantages pourront-ils tirer de cette activité ? Comment ces considérations de genre sont-elles abordées ?
- Les communautés disposent-elles d'une expérience passée en élevage aquatique d'espèces en étang, parc, rivière, lagon, baie ? La formation en méthodologies

adaptées ou améliorées fait-elle partie de cette initiative ?

- Les participants au projet sont-ils propriétaires de l'endroit où l'étang sera situé ou ont-ils un accès direct aux eaux où les parcs sont situés ? Disposent-ils des droits d'utilisation ? Quels mécanismes de droit d'utilisation seront mis en place pour cette intervention ? Les espèces dans les étangs ou parcs peuvent-elles être protégées contre le vol ?

Conception technique

Pêche de capture

- Les coutumes locales et les lois nationales sur la pêche spécifiant la taille des mailles, la prise totale permise, les terrains protégés, les restrictions par espèces, les permis bateau ou permis de pêche, etc... peuvent être conservés. Des systèmes peuvent être établis afin gérer les infractions.
- Aucune espèce aquatique n'étant pas la cible du projet (plante ou animal) ne sera endommagée par les engins de pêche proposés. Des activités de contrôle et de surveillance seront mises en place pour protéger l'écosystème aquatique.
- Des sources abordables et fiables d'engins et matériaux de pêche peuvent être établies et maintenues.
- Les ressources en poisson de la région peuvent supporter la pression supplémentaire à court et à long terme.
- Le commerce du poisson frais ou traité et les structures de commerce sont capables d'absorber l'augmentation des prises.
- Si un problème abordé ci-dessus ou tout autre problème social, technique ou environnemental survient pendant le programme, il sera pris en compte et rectifié.
- Les zones de pêches restent sûres d'accès.
- Les ressources en poissons sont adéquates à la récolte, ne causant pas de dégât durable.

Pisciculture

- Les personnes responsables des soins aux poissons ne seront pas soumises à un risque d'attaque ou d'exploitation de par leur métier.
- Le sol local contient assez d'argile pour retenir l'eau. Il y a assez de précipitations/sources d'eau pour maintenir un approvisionnement frais. Il y a assez d'eau non contaminée ni polluée pour élever un stock sain.
- Si des parcs sont impliqués, il faudra surveiller et traiter la pollution des eaux locales. On n'abattra pas un nombre significatif d'arbres pour construire des mares ou des parcs, afin d'éviter toute complication liée à la déforestation. Les espèces de poissons exotiques ne seront pas introduites car elles peuvent engendrer des troubles graves et des dégâts à l'écosystème.

Indicateurs

Pêche de capture

- Nombre de personnes ayant reçu des équipements de pêche ou de traitement.
- Nombre de personnes formées.
- Poids en kilogrammes de poisson pêché/pêcheur/mois
- Poids moyen en kilogrammes de poisson consommé/semaine/ménage de pêcheur.

- Revenu mensuel moyen dégagé par la prise de poisson/pêcheur ou ménage

Pisciculture

- Nombre de pisciculteurs ayant reçu des équipements
- Nombre de pisciculteurs formés
- Nombre de kilogrammes de poisson récolté/pisciculteur ou ménage/période de six mois
- Nombre moyen de kilogrammes de poisson consommé/semaine/ménage de pisciculteur.
- Revenu moyen (en USD) dégagé par la vente de poisson/pisciculteur/semaine.

Ressources d'informations

International Center for Living Aquatic Resources Management (un organisme de recherche international dédié à l'amélioration de la productivité et de la gestion des ressources aquatiques au profit des utilisateurs et consommateurs dans les pays en développement).

<http://www.worldfishcenter.org/>

Sous-Secteur: Bétail

Résumé de l'évaluation des besoins

Fournissez des évaluations précises et opportunes et débitez notamment des points suivants:

- Quels secteurs de la population sont touchés par la crise actuelle affectant le bétail; actions entreprises pour préserver ou vendre le bétail; les couloirs traditionnels de vente du bétail sont-ils toujours ouverts ?
- Niveaux actuels de perte de bétail; la projection des pertes en bétail si aucune mesure n'est prise; la durée et la gravité de l'urgence actuelle; les problèmes identifiés pas les propriétaires de bétail; les fluctuations récentes du marché; les évolutions projetées.
- Pour les propositions concernant la santé animale, les services vétérinaires disponibles dans la région comme l'accès aux soins ou aux médicaments ; la couverture vaccinale; la durabilité du système (par exemple, les mécanismes de recouvrement des coûts). Si la région dispose déjà de systèmes sanitaires animaliers fonctionnant, comment ce projet est-il coordonné avec les systèmes existants ?
- Dynamiques commerciales; toutes les implications du projet sur le fonctionnement normal du marché ; les mesures d'incitations à la production seront-elles diminuées de ce fait ? Aborder les tendances commerciales contextuelles dans la/ les région(s) touchée(s). Discuter des tendances et fluctuations en termes de commerce.

Justification de l'intervention

- Décrire le processus de prise de décision pour l'identification des actions proposées, et définir quels acteurs participent au processus. Discuter le soutien local, tribal et/ ou gouvernemental, et la manière dont la proposition intègre les plus vulnérables.
- Expliquer comment les besoins du bétail peuvent être satisfaits et discuter les coûts et bénéfices des différentes interventions. Expliquer comment l'intervention proposée peut toucher l'environnement et quelles étapes sont mises en œuvre pour éviter une dégradation supplémentaire. Il est recommandé de porter une attention toute particulière

à la capacité d'accueil à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande.

Exemples d'activités

- Formation et équipement des agents communautaires de santé animale (ACSA)
- Réduction des troupeaux
- Reconstitution des troupeaux*
- Approvisionnement en nourriture
- Amélioration des pâturages

** Les propositions liées à la reconstitution des troupeaux devraient être étayées par une analyse détaillée des mécanismes traditionnels de reconstitution des troupeaux, par des données montrant dans quelle mesure ces mécanismes sont toujours en fonctionnement et par des raisons solides pour lesquelles ces mécanismes devraient être abandonnés ou encouragés. Dans de nombreux cas, la nature impose le nombre d'animaux en ne produisant qu'un fourrage minimal – dans les cas où les taux de bétail sont dépassés, un autre moyen de subsistance peut-il être introduit ? Discutez la provenance des animaux, la manière dont les soins vétérinaires seront dispensés ainsi que la disponibilité en eau et en nourriture pour le bétail supplémentaire dans la région.*

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Décrire la manière dont les bénéficiaires sont choisis, ainsi que la formation ou la sensibilisation nécessaire. Quelles démarches seront entreprises pour assurer la participation des jeunes et des femmes, le cas échéant ?

Conception technique

- Si des projets d'élevages de volaille sont proposés, des plans d'urgences sont en place en cas d'épidémie de grippe aviaire (ou influenza aviaire, IA) dans la région de réalisation, même si l'IA n'est pas une menace à ce moment-là.
- Si la pâture ou le fourrage sont envisagés, des plans durables particulièrement liés à la densité du cheptel et à la capacité d'accueil sont pris en considération et abordés.
- Les impacts à long terme de l'intervention sur le secteur de bétail ont été examinés. Décrire par exemple la manière dont l'intervention va améliorer le stress la prochaine fois que le même problème se représentera : sécheresse, maladie, concurrence pour les pâtures, etc.

Indicateurs

- Nombre et pourcentage d'animaux vaccinés
- Nombre d'ACSA formés.
- Nombre de bénéficiaires ayant reçu des équipements

Ressources d'informations

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/pdf/livestock_guidances_11-19-02.pdf

Sous-Secteur: Organismes nuisibles et pesticides

Remarque : les denrées réglementées comme les pesticides, même ceux qui sont enregistrés par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) à des fins similaires ou identiques sans restrictions, sont soumises aux règles environnementales de l'USAID. Si on estime que la fourniture, le transport et/ou l'utilisation de ces produits est critique pour le programme proposé, décrivez la manière dont les exigences de la Reg 216 (voir référence si dessous) seront respectées avant la mise en place des activités proposées. **Quoi qu'il en soit, même dans ces circonstances, il faut que la situation soit irréfutable et suffisamment justifiée pour entreprendre toute activité liée aux pesticides.**

Il est obligatoire de suivre à la lettre les procédures de sûreté prescrites dans divers documents comme : la fiche de données de sécurité des substances figurant sur l'étiquette du conteneur ou dans une brochure ou dans le code international de conduite de la FAO pour la distribution et l'utilisation des pesticides, les directives de l'EPA en matière de pesticides, le programme de l'USAID d'évaluation environnementale portant sur les invasions exceptionnelles transfrontalières de ravageurs (IETR) et/ou d'autres directives pertinentes en matière de pesticides (voir la section ressources d'informations techniques pour de plus amples renseignements). L'USAID/OFDA déconseille l'engagement direct des agriculteurs et des bergers dans l'utilisation des pesticides, particulièrement lorsqu'il s'agit de produits à dose ultra faible qui demandent un équipement et une attention spécialisés.

Ces produits sont des substances chimiques concentrées et présentent plus de risques pour les utilisateurs non qualifiés. Décrivez les procédures qui seront mises en place pour bien aborder ces points.

Résumé de l'évaluation des besoins

- Décrire la manière dont les IETR ont affecté les cultures, les pâturages et l'économie locale dans les communautés ciblées.
- Si le traitement des pesticides obsolètes (PO) est envisagé, discuter les utilisations adaptées, le transport, la manipulation et la destruction de ces produits chimiques.
- Pour les propositions de gestion des ravageurs, établir une liste des principaux insectes et des étapes spécifiques des cycles de vie visées et exposer les méthodologies à utiliser.
- Pour les pesticides obsolètes (PO), décrire la gravité du problème ainsi qu'une solution sûre, efficace et durable. Fournir si possible des données de base et une explication brève démontrant les menaces représentées par les IETR et les PO.
- Décrire la manière dont la participation active des entités locales, y compris le personnel responsable de la protection des cultures nationales, membres du département de la santé, de l'environnement ou autres sera assurée.
- Expliquer la manière dont les outils et méthodologies traditionnels existants seront utilisés pour contrôler les IETR et autres organismes nuisibles de manière plus sûre et plus respectueuse de l'environnement.
- Assurez-vous de décrire les coûts et les bénéfices des activités IETR /PO proposées.
- L'USAID/ OFDA encourage les opportunités visant à explorer les approches innovantes et de nouvelles méthodologies pour la prévention et le contrôle des ravageurs en cas d'urgence et le traitement des pesticides obsolètes.

Justification de l'intervention

- Expliquer en quoi contrôler les IETR pourrait significativement contribuer à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et surtout au bien-être économique général des communautés touchées.
- Expliquer pourquoi les problèmes d'IETR ne peuvent pas être abordés sans aide extérieure.

Conception technique

- Il y a une capacité adéquate des systèmes de protection locale des récoltes, y compris un contrôle des ravageurs et des spécialistes de l'application des pesticides qui peuvent être des partenaires dans la mise en place des activités proposées.
- Il y aura un équipement de protection personnel suffisant et adapté afin d'assurer la sûreté et la sécurité de ceux qui manipulent ces produits. Seuls les techniciens disposant de suffisamment de connaissance en protection des cultures et en pesticides seront engagés.

Exemples d'activités

- Traitement des zones touchées contre les ravageurs.
- Mise en place de systèmes de surveillance et de contrôle des IETR.
- Formation en planification, mise en oeuvre et gestion des IETR.
- Formation en manipulation et destruction des pesticides.
- Aide à la prise de conscience en matière de sûreté environnementale lors des interventions d'urgence contre les organismes nuisibles et des interventions liées aux pesticides.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Décrire la manière dont les actions proposées comme le contrôle ou la prévention des IETR ou la destruction des PO et des conteneurs de pesticides vides seront bénéfiques pour les populations et les communautés vulnérables ou les personnes déplacées.
- Discuter les opportunités de partager les ressources avec les communautés locales notamment les agriculteurs, les bergers, les agents de vulgarisation, le personnel de protection des cultures et les autres acteurs agissant dans la région afin d'aborder le problème sûrement et efficacement.
- Décrire comment les communautés et les ménages les plus affectés par les IETR seront identifiés et ciblés.
- Décrire la manière dont la sûreté et la sécurité des communautés vulnérables, les organismes bénéficiaires, tels que les animaux domestiques, les ennemis naturels, les abeilles, la faune, ainsi que l'environnement seront protégés tant que le contrôle des IETR sera actif.
- Le contrôle des IETR repose essentiellement sur la pulvérisation de pesticides à fortes doses; décrire en conséquence l'utilisation des pesticides et leur manipulation au sein des communautés rurales où les connaissances techniques et le matériel nécessaire ne sont pas disponibles. S'ils sont utilisés, manipulés, transportés ou stockés de façon incorrecte, les pesticides peuvent gravement affecter la santé humaine, la sécurité de l'environnement et des organismes bénéficiaires, tels que les animaux domestiques, les abeilles, les organismes aquatiques etc., et peuvent gravement réduire les ressources humaines et naturelles.

Indicateurs

- Nombre d'hectares traités contre les ravageurs visés.
- Nombre de types de cultures/pâturages sauvé(e)s/ protégé(e)s
- Nombre de litres/kilogrammes de pesticides obsolètes et inutilisables enlevés et/ou jetés en toute sécurité.
- Nombre de conteneurs de pesticides vides collectés et jetés en toute sécurité.
- Nombre de cultivateurs /bergers formés aux opérations IETR

Ressources d'informations

- Règles environnementales de l'USAID (22 CFR 216) :
http://www.usaid.gov/our_work/environment/compliance/22cfr216.htm#216.3
- Sections de la règle 216 applicable aux IETR (ETOP) décrites dans l'évaluation environnementale du programme IETR
<http://www.encapafrika.org>
- Agence américaine pour la protection de l'environnement :
<http://www.epa.gov/eftpages/pesticides.html>
- UN/FAO: http://www.ecoport.org/Resources/Refs/Pesticid/Code/PM_Code.htm
- Guide de l'utilisateur de pesticide de l'Assistance d'urgence de l'USAID pour la réduction des criquets et sauterelles (USAID/ALEGA): Manuel pour les conseillers agricoles Africains (copie papier disponible en arabe, anglais, français, portugais)
- *Directives pour l'étude rapide des impacts sur l'environnement dans les catastrophes (Guidelines for Rapid Environmental Assessment)*. Développé par Charles Kelly pour le Benfield Hazard Research Center et CARE International.
http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/rea/rea_guidelines.htm

Sous-Secteur: Semences et intrants agricoles

Remarque: Information sur les denrées réglementées.

Les engrais sont aussi considérés comme des « denrées réglementées » selon les politiques de l'USAID mais cela ne signifie pas que l'USAID/OFDA n'en finance pas. Les points suivants sont liés aux restrictions de l'USAID sur l'achat des engrais :

1. Ces restrictions sont imposées en raison de la campagne « Buy America » et à cause de la parité des prix et de l'impact que l'achat de grandes quantités d'engrais pourrait avoir sur leur disponibilité. Cependant, il n'y a pas de limitations sur la quantité d'engrais qui peut être achetée localement. Les politiques de l'USAID quant aux engrais et aux exigences spéciales d'approbation ne s'appliquent pas aux engrais achetés localement, uniquement aux engrais achetés ailleurs. (Remarque: Les politiques sont basées sur le lieu d'achat et non sur le lieu de production. Les achats locaux ne posent pas de problème particulier au point de vue administratif ou bureaucratique.)
2. Quelque soit l'endroit d'origine, les spécifications (selon le USAID Commodity Eligibility Listing, ou listing de l'USAID sur le choix des produits financés) doivent être suivies, mais celles-ci ne concernent que les engrais inorganiques. Il n'y a pas de spécifications relatives aux engrais organiques.

3. Tout achat d'engrais non local doit être approuvé et peut être problématique en raison du temps nécessaire à l'obtention de l'accord spécial.

Quand l'USAID/OFDA finance un projet qui inclut les engrais, une provision spéciale est incluse, autorisant l'achat local d'engrais et tenant le bénéficiaire pour responsable du respect des spécifications du listing de l'USAID sur le choix des produits, pour autant qu'il y ait des spécifications pour ce type d'engrais. Le but des spécifications est simplement d'assurer la qualité de l'engrais afin qu'il soit utilisé à bon escient, sauvegardant ainsi l'utilisation des fonds de l'USAID.

Résumé de l'évaluation des besoins

- Pour les propositions fournissant des biens agricoles, l'évaluation du besoin en semences et graines est nécessaire (à l'exception des besoins alimentaires). Les besoins doivent être identifiés selon l'accès et la disponibilité. Il faut également aborder les facteurs limitatifs de productivité et de stockage dans la région. Les situations de catastrophe ne sont pas un moment approprié pour l'introduction de nouvelles cultures ou de variétés méconnues des agriculteurs, à moins que cela ne se produise à petite échelle, ce qui permet aux cultivateurs d'acquérir de l'expérience face à ces nouvelles cultures et ainsi de réduire les risques.
- Décrire le stress auquel le système agricole est actuellement soumis et comparez à une période normale. Comment les bienfaits de l'activité proposée dépasseront-ils les dégâts potentiels (effets sur les marchés locaux, dégradation environnementale, etc...) ?
- Décrire la quantité de terrain disponible pour chaque cultivateur, la distance de ce terrain par rapport à son habitation, et tout conflit potentiel, particulièrement si le terrain est fourni par une communauté hôte à des populations déplacées.
- Expliquer comment les distributions de semences seront améliorées selon que les systèmes locaux pour l'obtention des semences existent déjà et/ou qu'il faille les contourner. Si des semences sont distribuées, décrivez les effets de la distribution sur les marchés locaux et sur les fournisseurs de semences. De solides justifications devront être fournies pour tout achat non local, et pour l'achat de semences hybrides.

Justification de l'intervention

- Décrire le motif de toute intervention agricole, sur base des informations d'évaluation obtenues. Si un approvisionnement en semence est proposé, la justification du choix des cultures devrait être claire.
- Si une distribution d'engrais ou d'outils est prévue, décrire les raisons justifiant ces besoins, y compris la raison de l'utilisation d'engrais, les applications, les formations, la durabilité et l'impact du programme. Les distributions d'outils devraient être considérées avec précaution et justifiées en cas de conflit.

Exemples d'activités

- Approvisionnement en semences/semis et/ou fourniture d'outils/irrigation
- Programmes de multiplication des semences.
- Jardin potager/familial, agriculture urbaine.
- Formation, sensibilisation, développement de capacités
- Production d'engrais organique

- Amélioration du stockage des semences (à l'exception des banques de semences) **

Puisque les jardins familiaux sont généralement proposés pour servir le double objectif d'augmentation de la production tout en améliorant la nutrition et en diversifiant les régimes alimentaires, référez-vous aux EDPA sur la nutrition pour obtenir d'autres ressources de développement de proposition.

*** OFDA décourage la constitution de banques de semences ou de céréales étant donné le manque de durabilité inhérent lorsque l'agence instigatrice quitte la région. Si les banques de semences sont envisagées, analysez en profondeur la durabilité à long terme et la gestion.*

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Comment les activités proposées affecteront-elles la capacité à acquérir du matériel des bénéficiaires et des autres qui ne bénéficient pas de ce programme ?
- Décrire la manière dont les bénéficiaires sont choisis, ainsi que la manière dont le terrain est attribué à chaque cultivateur. Des problèmes de régime foncier peuvent-ils survenir ? La combinaison terre/semences produira-t-elle en suffisance pour nourrir une famille et si ce n'est pas le cas, comment le manque de productivité sera-t-il comblé ? Abordez les problèmes de sécurité pour le projet proposé en termes d'accès à la ferme, de terre disponible pour la culture et de sources potentielles de conflit.
- Comment le choix des cultivateurs jouera-t-il un rôle dans la réalisation du programme et les interventions ?

Conception technique

- Tout engrais inorganique financé par l'USAID/OFDA sera acheté localement et sera conforme aux spécifications USAID décrites précédemment; la production d'engrais organiques par les cultivateurs (par exemple compostage, fumier animal, etc.) sera encouragée.
- Les variétés de cultures proposées sont adaptées au climat et aux besoins de la population, c.-à-d. cultivées, connues et acceptées par les bénéficiaires. Les cultures peuvent être constituées de racines et tubercules, de cultures à cycle court et sont résistantes aux maladies si nécessaire. Si possible, les cultures offertes augmentent l'agro-biodiversité et comblent les lacunes nutritionnelles.
- En cas de reforestation, la préférence est donnée aux espèces locales ou à des espèces ne portant pas préjudice à l'environnement.
- La méthode de distribution est directement liée à l'évaluation des besoins en semences.
- La qualité des semences peut être assurée. Remarque: si le certificat d'un producteur de semences ne peut être obtenu (par ex, dans le cas de programmes de foires aux semences et graines), le partenaire de mise en œuvre indiquera quelles pratiques d'assurance de qualité seront mises en place à titre de certification.
- Les effets potentiels du marché de la distribution, de l'achat local et de la distribution
- de semences achetées non localement ont été considérés. Dans le cas d'achat local de semences auprès de groupements, tous les efforts seront mis en œuvre pour n'acheter qu'à ceux qui pratiquent un commerce équitable pour les petits cultivateurs à qui ils achètent les semences.
- Les programmes d'irrigation se feront à petite échelle, ils seront durables et bien justifiés comme faisant partie des interventions d'urgence.

Indicateurs

- Nombres effectif d'hectares (ha) ensemencés avec les graines et semences distribuées.
- Nombre et pourcentage de cultivateurs ayant reçu suffisamment de graines et semences pour ensemercer leurs champs pendant les saisons prochaines.
- Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire liée à la production des graines et semences distribuées aux bénéficiaires.
- Nombres de jardins ensemencés avec les graines et semences distribuées.
- Quantité de semences fournies

Ressources d'informations

- http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/sectors/mods/docs/saed_guidance.pdf
- http://www.ciat.cgiar.org/africa/practice_briefs.htm

Sous-Secteur: Médicaments et vaccins vétérinaires
--

Les médicaments et vaccins vétérinaires sont aussi des denrées réglementées. Le bénéficiaire doit se familiariser avec les règles de l'USAID contrôlant l'achat de produits pharmaceutiques et vaccins humains ou vétérinaires. Référez-vous aux règles de l'USAID complètes et aux procédures contrôlant l'achat de produits pharmaceutiques et vaccins humains ou vétérinaires.

Indicateurs

- Nombre de maladies/conditions vétérinaires identifiées
- Prévalence d'une dans la zone d'intervention, présentée à la fois en pourcentage du cheptel total et en nombre total d'animaux affectés. Par exemple, 5000 chèvres représentent 22 pour cent du cheptel total de chèvres dans la région.
- Nombres d'interventions, de traitements ou de vaccins administrés
- Augmentation du nombre et du pourcentage d'animaux vaccinés, par espèce, par rapport au nombre d'animaux vaccinés avant le programme.

B. Secteur: Economie et systèmes de marché

Le Redressement économique est l'unique sous-secteur du secteur Economie et systèmes de marché. Une sélection appropriée des thèmes transversaux revêt dans ce cas une importance cruciale pour décrire plus avant les activités du Redressement économique. La plupart des activités relevant du secteur Economie et systèmes de marché sont reprises dans les thèmes transversaux. Les indicateurs du niveau sous sectoriel s'appliquent à une large gamme d'activités; ceux des thèmes transversaux, quant à eux, à des activités plus spécifiques. Les demandeurs sont fortement encouragés à introduire dans les activités qu'ils proposeront des indicateurs des deux niveaux.

Sous-secteurs disponibles

Redressement économique

Contexte

Tant les catastrophes naturelles que celles provoquées par l'homme peuvent gravement perturber l'économie des régions qu'elles frappent. Ces catastrophes peuvent modifier de manière conséquente les moyens de subsistance des populations, en les privant de leurs actifs productifs, en endommageant les lieux de marché traditionnels, en détruisant leur foyer, qui très souvent constitue également leur lieu de travail. Les catastrophes peuvent également détériorer les voies de transport, et ainsi briser les chaînes d'approvisionnement et désorganiser l'économie locale. Les populations touchées par une catastrophe doivent très souvent faire face à une diminution considérable de leur pouvoir d'achat qui, sans assistance économique, les maintient dans une position de vulnérabilité économique permanente.

La troisième branche de la mission de l'OFDA consiste à atténuer l'impact économique des catastrophes. Les activités de ce secteur se concentrent sur les économies (ménagère, locale et régionale) et les systèmes de marché afin de relancer l'activité économique des populations touchées par une catastrophe. De telles initiatives requièrent un haut niveau de participation, beaucoup de main d'œuvre et visent à rendre aux populations leurs moyens de subsistance sans trop modifier l'économie locale par rapport à la situation dans laquelle elle se trouvait avant la catastrophe. Toutes les activités du secteur Economie et systèmes de marché doivent être fondées sur une parfaite compréhension de la structure économique de la région concernée avant la catastrophe. Les programmes doivent également compter sur les aptitudes et les capacités locales et minimiser les conséquences sur l'environnement naturel.

L'USAID/OFDA soutient les interventions sur les marchés et encourage les organisations à rechercher des solutions de remplacement créatives aux canaux de distribution traditionnels. Les interventions sur les marchés font appel aux marchés locaux pour la fourniture des biens nécessaires et distribuent ainsi les profits économiques bien au-delà des populations directement bénéficiaires de l'aide. Les canaux de distribution de remplacement (par exemple l'approvisionnement direct en denrées alimentaires et en articles non alimentaires) contournent souvent les marchés locaux; les marchands de la région se retrouvent ainsi marginalisés et les économies locales, considérablement perturbées.

Si l'approvisionnement est limité par l'accès (les denrées sont disponibles localement mais la population manque de moyens pour les payer), l'USAID/OFDA encourage les interventions sur les marchés. Si les denrées ne sont pas disponibles localement, des canaux de remplacement sont alors justifiés.

Sous-secteur : Redressement économique

Aperçu

Le sous-secteur Redressement économique couvre une grande diversité d'activités. Toutefois, les plupart des activités cherchent à atteindre de un à trois des objectifs suivants :

- augmenter le pouvoir d'achat des individus
- restaurer les actifs productifs
- soutenir la reprise des activités de marché

Ci-dessous, sont présentés des exemples d'activités et d'indicateurs qui correspondent à chaque objectif.

Résumé de l'évaluation des besoins

Décrivez les moyens de subsistance qui prédominent dans la population touchée, dans quelle mesure la catastrophe a affecté ces moyens de subsistance, et quels mécanismes la population touchée a actuellement mis en place pour faire face à la catastrophe et pour subvenir à ses besoins.

Pour les activités centrées sur la revitalisation du marché, décrivez l'état actuel du commerce dans la zone, le modèle commercial tel qu'il était avant la catastrophe, et les obstacles à la reprise des activités économiques (routes détruites, perte des actifs productifs, diminution du pouvoir d'achat des ménages de la zone, etc.).

Justification de l'intervention

Fournissez une description détaillée de l'état actuel de l'économie (ménagère, locale ou régionale) et expliquez également pourquoi le programme actuel est justifié. Prêtez particulièrement attention aux situations qui contribuent à maintenir un état de vulnérabilité économique et comment le programme proposé tentera d'y remédier.

Exemples d'activités

- Les activités qui cherchent à rétablir le pouvoir d'achat individuel à un niveau identique à celui qui précédait la catastrophe peuvent inclure, mais n'y sont pas limitées, des échanges argent contre travail, la distribution d'argent en espèces, la distribution de coupons, des foires à l'emploi, de la production artisanale, de la génération de revenus/moyens de subsistance. Pour de plus amples informations, consulter la liste des thèmes transversaux.
- Les activités qui visent à restaurer les actifs productifs peuvent inclure, mais n'y sont pas limitées, la distribution de coupons, la distribution d'argent en espèces, et le microcrédit. Pour de plus amples informations, consulter la liste des thèmes transversaux.
- Des activités qui soutiennent la reprise des marchés dans une zone peuvent inclure, mais n'y sont pas limitées, la réhabilitation des marchés, des infrastructures, ou la génération de revenus/moyens de subsistance. Pour de plus amples informations, consulter la liste des thèmes transversaux.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- S'assurer que, dans la mesure du possible, les marchés locaux soient intégrés à l'élaboration des programmes, afin de faire bénéficier le plus possible de membres de la communauté des bienfaits économiques du programme.

- Dans les échanges travail contre argent, établir un salaire juste en dessous du salaire minimum afin d'attirer les travailleurs qui seraient sans emploi ou dont le travail ne serait pas suffisamment rémunéré.

Indicateurs

Au niveau individuel

- Montant en USD de l'augmentation du pouvoir d'achat par bénéficiaire. Cette somme peut être constituée du montant total des coupons par bénéficiaire, du montant d'espèces distribuées, ou de la somme remise lors d'initiatives argent contre travail (ACT). Remarque : dans les échanges ACT, le "salaire moyen/bénéficiaire au cours de la vie du projet" est préférable au "salaire/jour/bénéficiaire".

Au niveau du marché

- Nombre de marchés rétablis
- Nombre de kilomètres de routes réhabilitées
- Nombre de foires
- Montant total en USD des subventions alloués aux foires

Au niveau de l'économie locale

- Valeur totale en USD de l'ensemble de l'aide fournie directement aux bénéficiaires. Cette somme peut être composée des salaires versés dans le cadre d'échanges travail contre argent, du montant d'espèces distribuées, des coupons, et de la valeur des biens fournis localement. Cet indicateur a pour objet l'évaluation des montants injectés dans l'économie locale via les activités destinées aux bénéficiaires. Cet indicateur ne doit pas inclure les salaires versés au personnel, les dépenses liées aux opérations (location de bureaux, de véhicules, etc.), les fournitures de bureau, etc.

Ressources d'informations

Pantaleo Creti et Susanne Jaspars, *Cash-Transfer Programming in Emergencies*. Oxfam. 2006

C. Secteur : Santé

Sous-secteurs disponibles

Santé infantile	Santé Maternelle
Programme élargi de vaccination (PEV)	Education Sanitaire
VIH/SIDA	Produits pharmaceutiques
Equipement médical	Matériel médical

Contexte

Les interventions en matière de santé prises en charge par l'USAID/OFDA doivent être basées sur des stratégies ayant fait leurs preuves à l'échelle internationale et ayant réussi à avoir un grand impact sur la santé publique. Ces interventions doivent se pencher sur les causes majeures de la morbidité et de la mortalité selon la situation épidémiologique locale, y compris la prévention et le traitement du paludisme, de la rougeole, de la diarrhée, des infections aiguës des voies respiratoires et de la malnutrition. (Cela peut varier dans les pays avec une transition épidémiologique importante). Il est essentiel que les stratégies de prévention, y compris l'éducation sanitaire, accompagnent les protocoles de traitement afin de garantir une programmation peu coûteuse et des systèmes de santé durables.

Pour éviter d'établir des systèmes parallèles, l'USAID/OFDA souligne que la mise en œuvre de stratégies de santé doit se faire en collaboration avec le Ministère de la Santé et doit utiliser les protocoles nationaux de traitement et de prévention. Les interventions doivent être coordonnées à travers/avec le Ministère de la santé et le principal Groupe de santé, tel que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de l'ONU ou toute autre organisation assignée.

Instructions pour tous les sous-secteurs de Santé

Les conseils suivants représentent une orientation générale pour tous les programmes de santé. Ils sont suivis par des indicateurs plus spécifiques pour chaque sous-secteur. Les conseils figurant dans un sous-secteur spécifique et les indicateurs doivent être considérés comme des suppléments aux points couverts dans cette section. Une grande variété d'indicateurs est fournie pour la santé en général et dans chaque sous-secteur. Ils doivent faire l'objet de rapports en fonction de l'urgence et doivent refléter ce qui est mesurable en termes de temps, de sécurité et de réalité locale. Ces indicateurs ne sont pas exclusifs et d'autres indicateurs de programmes sont les bienvenus.

Résumé de l'évaluation des besoins

Pour les propositions se rapportant au domaine de la santé, l'USAID/OFDA exige que les données représentatives relatives à l'émaciation et à la mortalité brute, soient réparties selon le sexe et l'âge. L'USAID/OFDA utilisera ces données pour mieux cibler ses interventions de secours dans les régions touchées par la crise. Les autres domaines à couvrir comprennent ce qui suit.

- Décrire la répartition démographique de la population [<5ans, <1an, et femmes en âge de se reproduire (15-49 ans ou selon les besoins)], et les taux de mortalité [taux brut de décès (TBD) ou taux brut de mortalité (TBM), taux de mortalité chez les moins de 5 ans ou taux de décès entre 0-5 ans (TM<5 ou TD0-5), taux de mortalité chez les moins d'un an (TM<1), taux de mortalité néonatale, et taux de mortalité maternelle (TMM).]
- Décrire les causes majeures de morbidité et de mortalité, y compris les détails tels que l'incidence et /ou la prévalence des maladies les plus communes ; répartition de la population selon l'âge et le sexe ; risque d'épidémies (taux d'attaque, taux de létalité)

et /ou de catastrophes naturelles ; des maladies évitables par la vaccination y compris la rougeole; statistiques basiques de la santé génésique ; et d'autres maladies à traiter.

Y a-t-il des groupes de populations plus prédisposés que d'autres à certains problèmes de santé ? Si tel est le cas, identifiez les groupes et les problèmes de santé auxquels ils sont plus vulnérables.

- Décrire l'accès de la population cible aux soins médicaux, y compris les centres de soins (catégories, lieu [coordonnées GPS, si disponibles], distance, accès au transport, nombres et qualité des services, et équipement y compris les laboratoires) ; prestataires de soins de santé (niveaux, nombres, qualité, et sexe) ; médicaments essentiels, vaccins, et services de santé génésique; barrières sociales (sexe, âge, appartenance ethnique, religion, réfugiés, rapatriés, et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays); le recours aux guérisseurs traditionnels, et le coût des services de soins de santé.
- Décrire les données de base actuelles et les stratégies de contrôle en place pour la prévention, comme les programmes de vaccination, l'hygiène, l'allaitement, l'eau et les installations sanitaires, le recours à la thérapie de réhydratation orale (TRO), et les moustiquaires traitées par insecticide (MTI).
- Décrire la réponse aux causes les plus communes de morbidité et de mortalité, y compris la rougeole, le paludisme, la diarrhée, et les infections aiguës des voies respiratoires (IAR).
- Décrire les protocoles utilisés y compris l'information, l'éducation, et le matériel de communication, les partenaires impliqués, les mécanismes de coordination et les politiques des gouvernements en place. Quelles sont les insuffisances dans ces stratégies ?
- Décrire comment l'accès à des soins médicaux de qualité (services, prestataires, matériel médical, systèmes d'orientation des patients) a changé suite au désastre/crise et /ou après les interventions, si présentes. Fournir les données si elles sont disponibles.

Justification de l'intervention

- Décrire les expériences du candidat dans sa gestion de la santé de la population cible et les enseignements tirés. S'inspirer, en particulier, des résultats des activités précédentes de l'USAID/OFDA ou d'autres activités financées par les donateurs, et mises en place par le candidat dans le pays, pour fournir des données de base et des données cibles. Expliquer le progrès ou les conditions qui ont entravé le progrès dans l'obtention de résultats au cours des activités précédentes.
- Y a-t-il eu des évaluations ou des enquêtes sur les ménages, ou sur les Connaissances, les Attitudes, et les Pratiques (CAP) ? Si la réponse est non, quand les évaluations et les enquêtes auront-elles lieu et qui les dirigera ?
- Décrire comment l'organisation palliera les insuffisances identifiées dans le système actuel pour soutenir le Ministère de la santé afin de prévenir et d'intervenir dans le cas de maladies les plus communes (paludisme, diarrhée, IAR, rougeole) ; morbidité et mortalité maternelles et infantiles ; la prévention du VIH/SIDA, des infections sexuellement transmissibles (IST) ; programme élargi de vaccination (PEV)(y compris la rougeole) ; problèmes psychosociaux (pour plus d'information, voir le sous-secteur Services psychosociaux dans le secteur Protection) ; violence contre les femmes ; épidémies ; et /ou catastrophes naturelles.
- Décrire les standards et les protocoles y compris les outils de l'IEC (Information Education et Communication) que l'organisation utilisera pour la formation et l'envoi de services de santé (préventifs et curatifs).

- Décrire les activités complémentaires des autres donateurs et ONG (locales et internationales) dans la zone cible.
- Décrire les besoins en ressources financières, humaines et matérielles pour pallier les insuffisances. Comment le candidat va-t-il assurer un approvisionnement continu en ressources et compléter les activités des partenaires ?

Exemples d'activités

Décrire les activités à entreprendre dans le projet et leurs rapports avec les domaines suivants, selon les cas appropriés :

- Soutien au gouvernement (le cas échéant), y compris un protocole d'accord
- Coordination avec les principaux Groupes de santé et/ou organe de coordination humanitaire
- Evaluations de l'état de santé et enquêtes (telles que les enquêtes sur les ménages et les CAP)
- Préparation face aux épidémies et activités d'intervention, y compris la surveillance des maladies.
- Fourniture de services de santé ; médicaments essentiels, santé maternelle et infantile, systèmes d'information de santé (SIS), PEV, santé procréative, prévention du VIH/SIDA, prévention et traitement des IST et des violences contre les femmes.
- Education sanitaire pour mettre en oeuvre des mesures de santé préventives pour les maladies les plus communes, allaitement exclusif pour les 6 premiers mois, protection de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, comportement de recherche des soins médicaux, et éducation pour la prévention du VIH/SIDA, IST, et des violences à l'égard des femmes. Inclure des activités pour mesurer le changement de comportement pour ces activités
- Adaptation/création de protocoles de traitement et de prévention y compris le matériel IEC.
- Formation des prestataires de santé et des éducateurs et promoteurs sanitaires dans les collectivités.
- Transformer l'opération de secours en un programme de santé durable dirigé par le Ministère de santé ou une autre organisation
- Surveillance et suivi réguliers des prestataires de santé et des agents de santé communautaire.

Les problèmes concernant les bénéficiaires

- Décrire la participation de la communauté dans le planning, la prise de décision et la mise en oeuvre. Signaler la participation des responsables et le rôle qu'ils jouent dans la communauté
- La communauté est-elle représentée par une proportion équilibrée d'individus prenant en considération le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, la religion, et le statut domiciliaire (réfugié, déplacé, rapatrié) ?
- Existe-t-il des services médicaux spécialisés qui s'occupent des besoins des individus en prenant en compte le genre, l'âge, l'appartenance ethnique, la religion et le statut domiciliaire (réfugié, déplacé, rapatrié) ?

- Les services de soins médicaux sont-ils accessibles à ces groupes en ce qui concerne le lieu, y compris l'accès sûr et la distance, le sexe du prestataire des soins médicaux et la confidentialité ?

Conception technique

- L'existence d'un gouvernement en place.
- L'approbation par le Ministère de la santé du programme d'activités proposé.
- Le Ministère de la santé a une politique de santé basée sur des standards internationaux.
- Les ressources telles que fournitures médicales, matériels IEC, MTI et vaccins sont disponibles et le mécanisme de distribution est fiable.
- Le Ministère de la santé, ou d'autres donateurs ou organisations comme les ONG locales, sont capables de poursuivre le programme de manière indépendante après la réalisation du projet.

Indicateurs (voir les sous-secteurs pour des indicateurs plus détaillés)

- Nombre de centres de soins subventionnés par l'USAID/OFDA et participant à la gestion des maladies les plus courantes qui causent morbidité et mortalité chez la population cible, et prenant en compte la santé maternelle et néonatale.
- Nombre de prestataires de santé et/ou membres de la communauté formés dans les domaines tels que la prévention et la gestion des maladies les plus courantes causant morbidité et mortalité, la santé maternelle et néonatale, le PEV, la prévention du VIH/SIDA et l'éducation sanitaire.
- Taux d'utilisation des centres de soins pris en charge par l'USAID /OFDA
- Réduction du TBD ou le TBM avec un objectif de moins de 2x la ligne de base ou $\leq 1/10\ 000/\text{jour}$ si la ligne de base est inconnue.
- Réduction du TM<5 ou TD 0-5 maintenu ou réduit (objectif moins de 2x la ligne de base ou $\leq 1/10\ 000/\text{jour}$ si la ligne de base est inconnue). *Remarque : Lorsque vous utilisez le TBM ou le TBD et le TM<5 ou le TD 0-5, veuillez maintenir la cohérence des indicateurs en rapportant les faits.*

Ressources d'informations

- *Projet Sphère. Charte Humanitaire et Normes Minimales pour les Interventions lors des Catastrophes.* Web : <http://www.sphereproject.org>
- *Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe (Field Operations Guide), USAID novembre 2005.*
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/
- Pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence, visitez le site : <http://www.emonline.net/life/category.aspx?catid=4>

Sous-secteur : Santé infantile

L'USAID/OFDA subventionne les interventions qui réduiront la morbidité et la mortalité infantiles et amélioreront les services disponibles pour ce groupe cible. Le sous-secteur de la santé infantile doit être également relié à la section EAH (Eau, assainissement et hygiène) et à la nutrition dans les cas appropriés. Pour tous les programmes de santé, suivez le guide d'orientation ci-dessus relatif aux parties Evaluations des besoins, Justification d'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires, et Hypothèses cruciales. Les indicateurs supplémentaires qui suivent peuvent être utilisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des activités de la Santé Infantile. **(Veuillez fournir des indicateurs des sous-secteurs de l'Éducation sanitaire, du PEV et des Médicaments essentiels pour compléter les indicateurs de la Santé infantile) :**

Indicateurs

- **Le paludisme (dans les pays où le paludisme est endémique)**
 - Nombre et pourcentage de la population totale, femmes enceintes, et enfants <5 ans traités efficacement contre le paludisme avec des médicaments antipaludiques
 - Pourcentage de la couverture en MTI de la population cible (totale, <5 et femmes enceintes)
 - Pourcentage de l'utilisation des MTI dans la population cible (totale, <5 et femmes enceintes)
 - Taux d'incidence du paludisme (totale, <5 et femmes enceintes)
 - Morbidité proportionnelle causée par le paludisme (totale, <5 et femmes enceintes)
 - Mortalité proportionnelle causée par le paludisme (totale, <5 et femmes enceintes)
- **Infections aiguës des voies respiratoires (IAR)**
 - Nombre et pourcentage de la population <5 ans traités efficacement contre les IAR avec des antibiotiques appropriés
 - Morbidité proportionnelle des enfants <5 ans causée par les IAR
 - Mortalité proportionnelle des enfants <5 ans causée par les IAR
- **Diarrhée**
 - Nombre et pourcentage de la population <5 ans traités efficacement contre la diarrhée avec une thérapie de réhydratation orale (TRO) et du zinc (antibiotique pour la dysenterie) dans les centres de santé et /ou au niveau de la communauté
 - Pourcentage des enfants exclusivement allaités pendant au moins 6 mois ou allaitement continu
 - Taux d'incidence de la diarrhée
 - Morbidité proportionnelle des enfants <5 ans causée par la diarrhée
 - Mortalité proportionnelle des enfants <5 ans causée par la diarrhée

Sous-secteur : Santé Maternelle
--

L'USAID/OFDA subventionne les interventions qui réduiront la morbidité et la mortalité maternelles et amélioreront les services disponibles pour ce groupe cible. Pour tous les programmes de santé, suivez le guide d'orientation ci-dessus relatif aux parties Evaluations des besoins, Justification d'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires, et Hypothèses cruciales. Les indicateurs supplémentaires suivants peuvent être utilisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des activités de la Santé maternelle.

Indicateurs

- Nombres de prestataires formés à réaliser des accouchements dans de bonnes conditions d'hygiène propres et à détecter des signes alarmants. (Indiquer le type de prestataire, par exemple : sage-femme ou accoucheuse traditionnelle)
- Pourcentage de femmes enceintes ayant effectué au moins 2 visites en clinique prénatale
- Pourcentage des femmes enceintes recevant du fer et de l'acide folique dans les cliniques prénatales
- Pourcentage de femmes enceintes ayant reçu une trousse d'accouchement hygiénique
- Pourcentage de femmes ayant reçu le vaccin anatoxine tétanique (TT2)
- Pourcentage des femmes enceintes effectuant des visites prénatales pendant le 2ème et le 3ème trimestre et recevant une thérapie préventive intermittente contre le paludisme
- Pourcentage des femmes enceintes utilisant des MTI
- Pourcentage des femmes enceintes accouchant avec l'aide de prestataires formés (indiquer le type de prestataire par exemple, sage-femme, ou accoucheuse traditionnelle)
- Système d'orientation pour les urgences obstétriques en place
- Pourcentage de femmes qui effectuent au moins une visite post-partum chez un prestataire formé (y compris pour l'approvisionnement en vitamine A dans les cas appropriés)
- Taux de mortalité maternelle (TMM)
- Taux de mortalité néonatale

Sous-secteur : Programme élargi de vaccination (PEV)

Pour tous les programmes de santé, suivez le guide d'orientation ci-dessus relatif aux parties Evaluations des besoins, Justification d'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires, et Hypothèses cruciales. Les indicateurs supplémentaires qui suivent peuvent être utilisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des activités de la Santé infantile et doivent apparaître dans les programmes de la santé infantile:

Indicateurs

- Couverture vaccinale <1 an (DPT3, Polio3) et Haemophilus influenza de type B Hib (s'il fait parti du PEV national)
- Couverture vaccinale contre la rougeole, entre 6 mois et 15 ans (ou 5 ans selon la disponibilité des moyens)
- Couverture des besoins en vitamine A, de 6 à 59 mois

Sous-secteur : Education sanitaire

Pour tous les programmes de santé, suivez le guide d'orientation ci-dessus relatif aux parties Evaluations des besoins, Justification d'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires, et Hypothèses cruciales. L'USAID/OFDA subventionne les activités de l'éducation sanitaire comme une intervention interdisciplinaire avec d'autres interventions dans le domaine de la santé, ou dans certains cas, comme une activité hors-programme. Les indicateurs supplémentaires qui suivent peuvent être utilisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des activités de l'Education sanitaire.

Indicateurs

- Nombre d'agents de santé communautaire (ASC) formés à la prévention et la gestion locale de la diarrhée, des infections aiguës des voies respiratoires, du paludisme, de la rougeole, et de la santé maternelle et infantile.
- Nombre de séances d'éducation sanitaire et de promotion (ou nombre de la population cible) proposées aux communautés.
- Pourcentage de la population cible qui se lavent les mains correctement et régulièrement (voir la section Hygiène de EAH pour plus de détails)
- Pourcentage de la population cible connaissant et pratiquant deux méthodes pour prévenir la diarrhée.
- Pourcentage de la population gérant la diarrhée correctement à la maison.
- Pourcentage des femmes pratiquant l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois.
- Pourcentage de la population cible capable d'identifier les modes de transmission et de prévention du paludisme
- Pourcentage de la population totale utilisant des MTI (totale, <5 ans et femmes enceintes)
- Pourcentage de la population cible sachant quand recourir à des soins pour les enfants avec des difficultés respiratoires, en cas de fièvre et diarrhée (déshydratation), ou pour des complications lors de la grossesse

Sous-secteur : VIH/SIDA

L'USAID/OFDA prend en charge la prévention du VIH/SIDA et des IST, y compris l'éducation et les programmes sanitaires pour un approvisionnement en sang sain.

L'USAID/OFDA subventionne également la prévention du VIH/SIDA à travers l'utilisation des préservatifs. (Pour l'approvisionnement et le contrôle des préservatifs, contactez les spécialistes en opérations d'intervention ou l'officier traitant.) L'USAID/OFDA ne prend pas en charge le financement du dépistage systématique du VIH/SIDA, les centres d'accompagnement et de dépistage volontaire, les programmes de traitement antirétroviral (PTA) Les indicateurs supplémentaires qui suivent peuvent être utilisés dans la conception, le suivi et l'évaluation des activités de préventions du VIH/SIDA.

Indicateurs

- Nombre de prestataires (indiquer le type de prestataire, tels qu'agents de santé communautaire, sages-femmes, ou infirmières) formés à la prévention du VIH/SIDA et des IST.
- Nombre de séances d'éducation sanitaire (ou nombre de la population cible) proposées aux communautés.
- Pourcentage de la population cible connaissant 2 types de transmission et de prévention du VIH/SIDA
- Pourcentages d'établissements de santé dans lesquelles des précautions de base sont prises.
- Pourcentage de centres de santé de référence avec un approvisionnement en sang sain (basé sur la confirmation en laboratoire)

Sous-secteur : Médicaments essentiels/Produits pharmaceutiques

REMARQUE : Si le candidat propose d'utiliser les fonds de l'USAID/OFDA pour l'achat des médicaments essentiels, veuillez fournir toutes les informations requises dans une section à part du projet, clairement libellée « Médicaments essentiels/ Produits pharmaceutiques »

Information à propos des marchandises restreintes

Les produits pharmaceutiques et les vaccins sont des marchandises restreintes. Le candidat/bénéficiaire est requis de se familiariser avec les règlements de l'USAID régissant l'achat des produits pharmaceutiques et des vaccins humains et vétérinaires. Cette information est fournie à la fin de cette section.

Résumé de l'évaluation des besoins

En plus des conseils fournis dans le cadre sectoriel pour les évaluations des besoins de tous les programmes de santé, les activités concernant les médicaments essentiels/les produits pharmaceutiques doivent décrire :

- L'information sur le rôle des efforts du Ministère de la santé pour traiter les besoins identifiés en soins de santé.
- Des informations sur les médicaments essentiels et les quantités dont on peut avoir besoin pour combler les besoins en soins de santé, préalablement identifiés.

- Une copie du formulaire des Médicaments essentiels du Ministère de la santé ou, si absent la Liste des médicaments essentiels de l'OMS sur laquelle sont marqués les médicaments essentiels dont on suggère l'achat.
- L'information identifiant la source des médicaments essentiels utilisés actuellement par le MDS.

Justification de l'intervention

Suivez le guide d'orientation générale fourni pour tous les programmes de santé.

Exemples d'activités

- Identifier l'individu, de préférence le pharmacien qui sera responsable de la commande, la réception, le stockage et la distribution des médicaments essentiels dont on a besoin pour l'intervention envisagée.
- Fournir une description claire du procédé d'approvisionnement en médicaments essentiels
- Fournir des informations sur les activités à entreprendre pour assurer un stockage conforme et sécurisé

Les problèmes concernant les bénéficiaires

Outre les conseils concernant tous les programmes de santé, décrire :

- Quelles étapes l'ONG suivra pour s'assurer que la population cible recevra des médicaments sans risques, efficaces, et de qualité.
- Quelles mesures de contrôle de qualité seront mises en place pour s'assurer que le bon médicament avec la bonne dose sera donné au bon patient.
- Si un plan de recouvrement des coûts (ticket modérateur) est requis du bénéficiaire, et si c'est le cas,
 - Comment le coût a été déterminé
 - La destination des fonds collectés (Par exemple, le Ministère de la santé, une ONG, ou une clinique locale.)
 - Si tous les patients sont requis de payer ; et dans le cas contraire, comment le barème de paiement sera établi.

Conception technique

Outre les conceptions techniques pour tous les programmes de santé :

- Les médicaments essentiels sélectionnés pour le projet sont appropriés pour les types de résistance aux médicaments dans la région.
- La population locale prendra/utilisera les médicaments prescrits.
- Des sources de médicaments essentiels abordables et fiables peuvent être établies et maintenues tout au long de la période du projet.
- Seuls des médicaments de qualité, sans risque, et efficaces seront achetés et des documents seront fournis pour le prouver.
- Les médicaments essentiels seront stockés en toute sûreté et en toute sécurité pour protéger les stocks du vol, des dommages environnementaux, et de l'infestation par des ravageurs.

- Les documents prouvant la commande de médicaments essentiels et appuyant les informations requises dans « Les directives d'approvisionnement de l'OFDA Rx » seront conservés
- Un historique de prescription sera conservé dans le dossier de chaque patient.
- La confidentialité des informations médicales sera assurée.

Indicateurs

- Nombre de patients traités pour une maladie ou condition particulière
- Nombres de centres de santé où l'historique des médicaments dispensés sur ordonnance est conservé
- Nombre de prestataires de santé ayant participé au projet:
 - Médecins
 - Pharmacien(ne)s
 - Infirmiers/infirmières
 - Dentistes
 - Sages-femmes

Ressources d'informations

Consultez le site <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/312.pdf> pour les règlements régissant l'approvisionnement des pharmacies qui utilisent les fonds de l'USAID

REMARQUE : Le formulaire qui suit est utilisé par l'USAID/OFDA pour suivre les demandes pharmaceutiques, et doit servir de guide pour les partenaires de réalisation.

Liste de contrôle de l'USAID concernant la révision/l'approbation des achats de médicaments essentiels.

Nom de l'ONG :

Adresse de l'ONG :

Coordonnées :

Titre du projet/Pays :

Contact principal au siège social :

Nom de la personne responsable du contrôle des médicaments :

Période du projet :

Veillez vous assurer, que CHAQUE page de tous les documents envoyés à l'USAID/OFDA contient a) le nom de l'ONG, b) le pays où l'intervention aura lieu, c) le titre du projet, d) le nombre de pages, e) la date de la version.

1. L'ONG propose-t-elle d'utiliser les fonds de l'OFDA/USAID pour procurer des produits pharmaceutiques ? Oui Non

2. L'ONG propose-t-elle de procurer des produits pharmaceutiques approuvés par l'Administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments (FDA) ?

Si la réponse est oui, arrêtez-vous. Oui Non

Dérogation :

3. L'ONG a-t-elle soumis des justificatifs valables pour la non utilisation de produits approuvés par la FDA ? Oui Non

a. Non disponibles dans le pays ? Oui Non

b. 50% moins chers que les médicaments approuvés par la FDA ? Oui Non

4. Le bénéficiaire a-t-il soumis une liste concise incluant :

a. Le nom du médicament. Oui Non

b. La posologie du médicament. Oui Non

c. La forme du médicament (comprimés, gélules, injections etc.) Oui Non

d. Les indications pour lesquelles le médicament sera utilisé. (Basé sur le projet.) Oui Non

e. Unité d'achat (c à d. bouteille de 500 comprimés.) Oui Non

f. Coût de chaque Unité d'achat en USD Oui Non

g. Prix total de médicaments particuliers en USD. Oui Non

h. Coût total de tous les achats pharmaceutiques proposés en USD. Oui Non

- i. Le coût total correspond-t-il à la gamme de médicaments essentiels contenue dans le projet ? Oui Non
5. Les médicaments sont-ils conformes au formulaire national des médicaments ou à la Liste des Médicaments essentiels de L'OMS ? Oui Non
6. Un exemplaire du formulaire national des médicaments ou de la Liste des médicaments essentiels avec les médicaments surlignés. Oui Non
7. Les produits pharmaceutiques proposés sont-ils jugés appropriés pour l'intervention? Oui Non
8. Nom, adresse et coordonnées du grossiste pharmaceutique. Oui Non
9. Document certifiant que le grossiste pharmaceutique est accrédité à vendre les produits pharmaceutiques et dispose de conditions adéquates de stockage. Oui Non

Accord final :

10. Le Bénéficiaire dispose-t-il d'une dérogation de l'USAID/OFDA pour acheter des médicaments essentiels avec les fonds de l'USAID/OFDA ? Oui Non
11. L'ONG a-t-elle soumis les documents LISIBLES suivants :
- a. Dans les 90 jours qui suivent la fin de la période du projet ? Oui Non
- b. Un exemplaire de la facture(s) avec les prix mentionnés ? Oui Non
- c. Un exemplaire de l'avis/des avis de livraison avec un numéro de lot pour chaque produit ? Oui Non
- d. Des exemplaires de bordereaux d'expédition ? Oui Non
- e. Des certificats d'analyse ou des informations suffisantes prouvant que chaque produit procuré est sûr, efficace et de qualité. Oui Non
- f. Des Certificats de bonnes pratiques de fabrication Oui Non
12. Tous les médicaments ont-ils une durée de validité d'au moins 12 mois à la date de livraison? Oui Non

Sous-secteur : Matériel médical
--

Matériel médical : Ce sont des articles qui peuvent généralement être réutilisés après un nettoyage et une stérilisation adéquats. Le terme « matériel médical durable » est également utilisé.

Le matériel médical inclut, sans s'y limiter, des sphygmomanomètres, des pèse-bébés, des tables d'accouchement, des appareils de radioscopie, et des ventilateurs. L'USAID/OFDA voudrait savoir si le matériel médical acquis en vue d'être utilisé dans une intervention est approprié.

Evaluation des besoins

Les communautés ciblées doivent disposer de résultats de sondages valables qui fournissent des indications claires sur les conditions sanitaires et les maladies qui prévalent chez la population ciblée.

- Cette information devrait être présentée aussi bien en chiffres bruts qu'en pourcentage de la population totale dans la région où l'intervention a lieu. Inclure des données sur les nombres d'enfants, d'adolescents, de femmes et d'adultes affectés.
- Fournir des informations sur le rôle des efforts du Ministère de la santé du pays hôte dans la gestion des besoins identifiés en soins médicaux.
- Fournir des informations sur le matériel médical nécessaire pour traiter les besoins identifiés en soins médicaux.

Justification de l'intervention

Fournir un bref aperçu des interventions, anciennes et actuelles, ayant (eu) lieu dans le pays hôte et au cours desquelles du matériel médical est/a été utilisé. Expliquer pourquoi le matériel médical est nécessaire et comment il sera utilisé.

Exemples d'activités

- Approvisionnement en matériel médical
- Formation à l'utilisation du matériel médical

Problèmes concernant les bénéficiaires

Le malade risque d'être blessé si le matériel médical tombe en panne ou s'il est de mauvaise qualité. Par exemple, une machine radioscopique fonctionnant mal peut causer des brûlures, et un sphygmomanomètre mal calibré peut donner de fausses indications. Comment l'ONG garantira-t-elle que le matériel médical est sans danger et de bonne qualité ?

Conception technique

- Le matériel médical sélectionné pour le projet est approprié pour les maladies traitées.
- Les travailleurs sanitaires ont reçu une formation appropriée à l'utilisation du matériel médical.
- Le matériel médical sera bien entretenu avec de bonnes pièces de rechange, des accords de service, et des techniciens bien formés.

- Seul du matériel médical de qualité sera acheté et des documents seront disponibles pour le prouver.
- Le matériel médical sera rangé dans un lieu sûr afin de le protéger du vol, des dommages environnementaux et de l'infestation d'insectes.

Indicateurs

- Quantité de matériel médical distribué, par type
- Nombre de personnes formées à l'utilisation du matériel médical

Sous-secteur : Fournitures médicales

Fournitures médicales : ce sont des articles généralement à usage unique et qui sont jetés après que le patient a été traité. Les fournitures médicales comprennent des articles comme des seringues à usage unique, des pansements, des abaisse-langue, du matériel de suture, et des gants de chirurgie et d'examen. L'USAID/OFDA voudrait savoir si les fournitures médicales et les quantités utilisées au cours d'une intervention sont appropriées.

Evaluation des besoins

Outre les directives fournies à l'échelle sectorielle pour évaluer les besoins de tous les programmes de santé, les activités des Fournitures médicales devraient décrire les points suivants:

- Les communautés ciblées doivent disposer de résultats de sondages valables qui fournissent des indications claires sur les conditions sanitaires et les maladies qui prévalent chez la population ciblée.
- Cette information devrait être présentée aussi bien en chiffres bruts qu'en pourcentage de la population totale dans la région où l'intervention a lieu. Inclure des données sur les nombres d'enfants, d'adolescents, de femmes et d'adultes affectés.
- Fournir des informations sur le rôle des efforts du Ministère de la santé du pays hôte dans la gestion des besoins identifiés en soins médicaux.
- Fournir des informations sur les fournitures médicales et les quantités nécessaires pour traiter les besoins identifiés en soins médicaux.

Justification de l'intervention

Fournir un bref aperçu des interventions, anciennes et actuelles, ayant (eu) lieu dans le pays hôte et au cours desquelles des fournitures médicales sont/ont été utilisées. Expliquer pourquoi les fournitures médicales sont nécessaires et les étapes suivies pour assurer leur durabilité.

Exemples d'activités

- Approvisionnement en fournitures médicales
- Formation à l'utilisation et à l'élimination des fournitures médicales.

Problèmes concernant les bénéficiaires

Une des sources majeures d'infections est la réutilisation des fournitures médicales « jetables » ou l'utilisation de fournitures médicales réutilisables sans une stérilisation

adéquate. Quelles étapes seront suivies pour s'assurer que la population cible recevra des fournitures médicales de qualité ?

Conception technique

- Les fournitures médicales sélectionnées pour le projet sont appropriées pour les maladies traitées.
- Les travailleurs sanitaires ont reçu une formation appropriée à l'utilisation des fournitures médicales.
- Des sources de fournitures médicales abordables et fiables peuvent être établies et maintenues tout au long du projet.
- Seules des fournitures médicales de qualité seront achetées et des documents seront disponibles pour le prouver.
- Les fournitures médicales seront rangées dans un lieu sûr afin de les protéger du vol, des dommages environnementaux et de l'infestation d'insectes.

Indicateurs

- Quantités de fournitures médicales fournies, par type
- Nombres de personnes formées à l'utilisation et à l'élimination des fournitures médicales.

Ressources d'informations

Directives pour l'étude rapide des impacts sur l'environnement dans les catastrophes (Guidelines for Rapid Environmental Assessment). Développé par Charles Kelly pour le Benfield Hazard Research Center et CARE International.

http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/rea/rea_guidelines.htm

D. Secteur : Coordination humanitaire et gestion de l'information

Sous-secteurs disponibles

Coordination

Gestion de l'information

Lors de crises humanitaires, la coordination de l'intervention revêt une importance capitale. En effet, une bonne coordination sauve des vies. La gestion de l'information constitue une composante clé d'une coordination efficace. Dans tous les programmes, la coordination et la gestion de l'information sont essentielles pour fournir une aide humanitaire cohérente et efficace. C'est pourquoi tous les programmes devraient aborder, dans leurs propositions, la coordination tant au niveau du programme qu'au niveau sectoriel, comme requis dans les *DIRECTIVES DE L'USAID/OFDA CONCERNANT LES PROPOSITIONS NON SOLLICITEES ET LES RAPPORTS D'INFORMATION*. Si l'objectif premier d'un programme est la coordination ou la gestion de l'information, les directives présentées ci-dessous aideront à la préparation d'une proposition.

L'USAID/OFDA soutient la coordination avec le gouvernement du pays touché, avec et à travers les agences des Nations Unies, et avec les organes de coordination d'ONG internationales. Les centres d'intérêt comprennent la coordination de l'information en général, de l'information géospatiale, de la logistique, de la stratégie sectorielle/en groupes et de la sécurité.

Sous-secteur : Coordination

Résumé de l'évaluation des besoins

- Décrire les systèmes actuels de coordination. Par exemple : quels genres de réunions ont lieu, comment sont-elles organisées, qui en sont les initiateurs et les participants ?
- Identifier les lacunes et les besoins du système de coordination : quels résultats fournissent les efforts actuels et pourquoi sont-ils insuffisants ?

Justification de l'intervention

- Décrire le système de coordination proposé.
- Décrire comment l'activité proposée comblera les besoins/les lacunes du système actuel de coordination humanitaire.
- Décrire les résultats escomptés de la (des) intervention(s) proposée(s).
- Traiter des impacts positifs et négatifs de l'activité proposée au niveau concerné (mondial, régional, national).
- Décrire la durabilité de l'activité proposée, y compris l'utilisation continue du service/système, le transfert de l'activité à un gouvernement ou à une autre organisation.
- Décrire comment les besoins/lacunes cités plus haut entravent l'efficacité de l'assistance humanitaire.

Activités

- Coordination des acteurs humanitaires, dans un pays ou une région spécifique.
- Coordination des diverses ONG ou agences, dans la résolution d'un thème spécifique important.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Qui sont les bénéficiaires directs et indirects de l'activité proposée ? Comment chacun en profitera-t-il ?
- Quels sont les bénéfices que la population touchée tirera de l'activité proposée ?

Conception technique

- Dans la mesure du possible, l'activité proposée ne fera pas double emploi avec d'autres initiatives, y compris celles du gouvernement hôte et d'autres organisations locales ou internationales.
- Les services seront accessibles par le plus de membres possible de la communauté humanitaire.

Indicateurs

Nombre d'organisations de coordination

Ressources d'informations

- Stephenson, "Max. Making humanitarian relief networks more effective: operational coordination, trust, and sense making" dans Disasters, n° 29 (4), 2005, p.337-350.
- <http://www.odi.org.uk/hpg/papers/ochacoordination.pdf>

Sous-secteur : Gestion de l'information

Résumé de l'évaluation des besoins

- Décrire les systèmes, les outils actuels, et les services qui y sont liés, utilisés par votre organisation, ou les organisations que vous soutiendriez, ainsi que leur objectif.
- Identifier les lacunes et les besoins en matière d'information.

Justification de l'intervention

- Décrire comment l'activité proposée comblera une lacune ou un besoin identifié du système de coordination humanitaire.
- Décrire comment l'activité proposée suivra les besoins humanitaires et/ou les activités menées par localité pour combler ces besoins.
- Décrire comment l'activité proposée contribuera à la planification, au suivi des programmes et aux rapports d'information. Décrire comment l'activité proposée soutiendra le recueil des données, leur traitement et/ou leur analyse.
- Décrire comment l'activité proposée participera au partage des données avec les secteurs/les groupes et la communauté humanitaire.
- Décrire comment les données relatives aux résultats seront partagées avec d'autres organisations à des fins de coordination.

- Traiter des impacts positifs et négatifs de l'activité proposée au niveau concerné (mondial, régional, national).
- Décrire la durabilité de l'activité proposée, y compris l'utilisation continue du service/système, le transfert de l'activité à un gouvernement ou à une autre organisation.
- Décrire comment l'activité proposée s'attaquerait à un ou à tous les besoins/lacunes décrits plus hauts.

Activités

- Site Web/système pour aider à la planification de l'intervention et au partage de l'information entre les organisations.
- Services de gestion de l'information qui facilitent la coordination au sein d'un secteur/groupe et /ou entre tous les secteurs/groupes.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Qui sont les bénéficiaires directs et indirects de l'activité proposée ? Comment chacun en profitera-t-il ?
- Quels sont les bénéfices que la population touchée tirera de l'activité proposée ?
- Comment les bénéficiaires auront-ils accès aux services et aux produits que vous fournirez ?

Conception technique

- Dans la mesure du possible, l'activité proposée ne fera pas double emploi avec d'autres initiatives, y compris celles du gouvernement hôte et d'autres organisations locales ou internationales.
- La formation et le renforcement des capacités seront partie intégrante de l'activité proposée.
- L'information sera autant que possible partagée avec la communauté humanitaire.

Indicateurs

- Nombre d'organisations utilisant les services.
- Nombre de produits auxquels les clients ont accès.

Ressources d'informations

- Kaiser et al., "The Application of Geographic Information Systems and Global Positioning Systems in Humanitarian Emergencies: Lesson Learned, Programme Implications, and Future Research" dans *Disasters*, n°27(2), 2003, p.127-140.
- http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/pdf/Evaluation_HIC2004.pdf

E. Secteur : Logistique/dispositifs d'assistance

Sous-secteurs disponibles

Produits non alimentaires (PNA)

Contexte

Les demandes transmises à l'USAID/OFDA concernant les dispositifs d'assistance (PNA) et leur transport, ainsi que celles relatives aux modes de transport destinés à soutenir le partenaire délégué d'exécution, doivent être étayées d'une évaluation des besoins détaillée.

En ce qui concerne les demandes en matière de transport, l'USAID/OFDA requiert une description complète des besoins en véhicules et de leur utilisation. Si l'ONG a des opérations en cours et demande des véhicules supplémentaires pour renforcer ses opérations, l'USAID/OFDA exige une explication quant aux besoins en véhicules neufs et/ou supplémentaires.

Sous-secteur : Produits non alimentaires (PNA)

Résumé de l'évaluation des besoins

- La nature de la catastrophe, sa cause naturelle, humaine ou complexe.
- L'état de l'infrastructure actuelle. Est-elle détruite, gravement endommagée, efficace ou inopérante ?
- L'état de l'environnement lui-même. Les bâtiments sont-ils détruits, sérieusement endommagés ? Les matériaux et les biens sont-ils disponibles en abondance et sous quelle forme (produits manufacturés, à l'état naturel brut ou réduits en gravats à recycler) ?
- Les biens sont-ils habituellement importés ou le pays est-il autosuffisant ?
- La force de travail est-elle active, au chômage, limitée, qualifiée ou non-qualifiée ?
- Il est entendu que certains biens ont des usages multiples et il est important de connaître l'utilité de chaque bien. Fournissez un aperçu des besoins qui seront couverts par les biens ainsi qu'une indication du nombre de bénéficiaires qui sont dépourvus de ces biens.
- Si les biens sont fournis par des sources externes, à l'extérieur du pays, expliquez si ces importations sont la norme. Entreront-elles en concurrence avec les producteurs locaux ? Les effets de ces importations sur l'emploi et le travail ont-ils été pris en considération ?
- Si les biens sont fournis par des producteurs locaux, la capacité de production à l'intérieur du pays peut-elle suffire à produire le volume de biens nécessaires sans réduire l'approvisionnement requis pour une utilisation normale ? A-t-on tenu compte des effets de l'offre et de la demande et de l'augmentation des prix au-delà de la capacité du reste de la population ?
- Les biens fournis sont-ils étrangers à la culture ou aux normes du pays ou sont-ils utilisés couramment ? Ces biens pourront-ils être réapprovisionnés par le pays lui-même ou par des canaux normaux d'importation après les efforts d'intervention en cas de catastrophe ? Les biens pourront-ils être remplacés de manière abordable ?
- Des solutions alternatives ont-elles été recherchées en vue de subvenir aux besoins de manière plus abordable, d'avoir un impact moindre sur la zone touchée, d'utiliser au mieux la main d'œuvre locale, de faire rentrer plus d'argent dans l'économie locale et d'offrir une réponse durable, qui se perpétuera après l'aide immédiate ?
- L'ONG a-t-elle vérifié sur le marché local la disponibilité du bien qu'elle souhaite acheter ?

- Le montant demandé répondra-t-il aux besoins définis ? Quelles seront les ramifications sociales de l'introduction d'un produit importé, avec une distribution uniquement partielle, dans un camp de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou de réfugiés ?
- Un article similaire peut-il être produit à un coût un peu plus élevé au départ, mais qui serait moins cher au final, une fois inclus les frais de transport ?
- En ce qui concerne les vêtements : décrire en détail le type de vêtements et à qui ils seront distribués ?
- Si le bien est technique et demandera de l'entretien, quelle est la disponibilité des pièces de rechange pour assurer son fonctionnement ?

Justification de l'intervention

Quels sont les obstacles actuels qui empêchent de se procurer ces biens localement ? Justifiez la nécessité de fournir ces PNA par la voie internationale. Comment cela affectera-t-il les marchés locaux ?

Exemples d'activités

Approvisionnement/distribution de PNA

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Comment ces PNA seront-ils distribués aux bénéficiaires ? Détailler les critères selon lesquels sont choisis les bénéficiaires.
- Comment les bénéficiaires utiliseront-ils ces PNA ?
- Quels sont les standards utilisés pour mesurer les quantités ? (Par exemple, les standards Sphère)
- Quelle sera la coordination mise en place afin d'éviter que d'autres ONG ou partenaires n'effectuent des distributions de biens similaires ?

Conception technique

- La distribution des biens ne perturbera pas l'économie/le marché local.
- Les biens sont disponibles en suffisance, s'ils sont achetés localement.
- Les bénéficiaires disposent des moyens de transport nécessaires pour transporter les biens vers les habitations où ils les utiliseront.
- Les moyens de transport des biens vers les lieux de distribution sont disponibles.
- Les PNA ciblés sont acceptés par la population locale.
- Les dispositions du gouvernement autorisent l'importation de biens.

Indicateurs

- Nombre de bénéficiaires qui recevront les PNA
- Nombre/quantité en kg des produits distribués
- Nombre de PNA par bénéficiaire par type de PNA.

Ressources d'informations

Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe (Field Operations Guide), USAID, novembre 2005.

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources

F. Secteur : Nutrition

Sous-secteurs disponibles

Soins thérapeutiques
communautaires (STC)
Éducation nutritionnelle

Programmes d'alimentation
complémentaire (PAC)
Programmes d'alimentation
thérapeutique (PAT)

Contexte

L'USAID/OFDA soutient des programmes de nutrition d'urgence se concentrant sur la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë, modérée ou sévère, en utilisant des approches factuelles qui diminueront la morbidité et la mortalité liée à la malnutrition aiguë et aux conditions de santé exacerbées par la malnutrition aiguë. Il a été démontré que les approches communautaires, quand elles sont mises en œuvre correctement, ont un taux de couverture plus élevé et de meilleurs résultats que les approches centralisées traditionnelles. L'USAID/OFDA soutient les interventions nutritionnelles intégrées aux systèmes de santé, et les interventions de nutrition de l'OFDA se concentrent habituellement sur les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes.

Pour les propositions incluant des composantes liées à la nutrition, l'USAID/OFDA exige que des données de base représentatives sur l'émaciation et les taux bruts de mortalité par sexe et âge soient fournies. L'USAID/OFDA utilisera ces données pour mieux cibler ses interventions de secours dans des régions affectées par des crises.

Les préparations alimentaires lactées F75 et F100 et les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, comme le Plumpy'nut, ne sont pas considérés comme des produits pharmaceutiques et leur obtention ne nécessite pas de dérogation pour leur achat par le biais d'un financement de l'USAID/OFDA. Toutefois, les médicaments nécessaires au traitement des enfants mal nourris dans le cadre du programme proposé achetés avec des fonds de l'USAID/OFDA doivent suivre les règles et réglementations soulignées dans la section Marchandises sous restriction.

VEUILLEZ FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES POUR TOUS LES SOUS-SECTEURS DE NUTRITION :

Évaluation des besoins

La nature de la catastrophe ou de la crise détermine le caractère approprié d'une intervention nutritionnelle spécifique. Il est essentiel que le partenaire délégué d'exécution comprenne la crise et les causes de la malnutrition aiguë et fournisse des données très claires appuyant le besoin d'une intervention liée à la nutrition. Même si le partenaire délégué d'exécution ne demande pas un financement de l'USAID/OFDA pour un programme d'intervention complet, une approche multisectorielle prenant en compte les causes profondes de la malnutrition aiguë doit être discutée. Le partenaire délégué d'exécution doit fournir des informations sur les structures qui abordent d'autres problèmes graves ayant un impact sur les résultats en matière de nutrition.

Si la proposition est une majoration du coût, elle doit inclure une description détaillée des résultats atteints à ce jour, montrer les avancées par le suivi d'indicateurs du début à la fin de l'accord final, et une justification claire pour la continuation du programme.

Les évaluations des besoins doivent inclure :

Informations liées à la nutrition

- Données relatives à la malnutrition aiguë comme résultat de la catastrophe ou de la crise actuelle, et toutes autres informations complémentaires, telles que des informations liées à la santé, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) et à la sécurité alimentaire qui aideront l'USAID/OFDA à comprendre les causes de la malnutrition.
- Les taux de malnutrition aiguë globale (MAG) et de malnutrition aiguë sévère (MAS).
- Des informations concernant les enquêtes sur la nutrition menées au cours des trois ou six mois précédents. Ceci s'avère essentiel pour comprendre ce que les taux de MAG et de MAS signifient vraiment. Les enquêtes ont-elles été menées en utilisant la méthodologie SMART, par grappes de 30x30, LQAS, ou une autre méthodologie ? Quelle mesure a été utilisée (rapport poids/taille ou périmètre branchial) ?
- Pour les évaluations liées à la nutrition menées au cours des trois ou six mois précédents, quelle était la taille de l'échantillon et comment a-t-il été sélectionné ? Quels ont été les résultats pour les enfants de l'enquête (dans cet échantillon, combien d'enfants étaient modérément ou sévèrement mal nourris ?)
- Les évaluations et enquêtes ont-elles été menées durant la période de malnutrition, juste avant la période de malnutrition, ou après la récolte ?
- Interventions nutritionnelles en cours : quels types d'interventions nutritionnelles sont mis en œuvre (programme d'alimentation complémentaire, ou PAC, soins thérapeutiques communautaires, enfants sévèrement mal nourris pris en charge dans une unité de réhabilitation nutritionnelle, etc.) et qui sont les partenaires délégués d'exécution ? Fournir les données suivantes pour ces interventions : combien d'enfants ont été traités à ce jour ? Combien d'adultes ? Les nombres ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils restés les mêmes ? Existe-t-il une explication pour des changements dans les admissions ? Quels sont les taux de mortalité ? Quels sont les taux d'échec ? Quelle a été la prise de poids moyenne ? Combien de temps les enfants ont-ils participé au programme avant d'atteindre le poids de sortie ? Quel est le taux de couverture du programme ? Le PAC est-il relié à un centre de santé vers lequel des enfants malades sont envoyés ? Si non, pourquoi ?
- Produits nutritionnels : quels types d'aliments thérapeutiques sont disponibles localement et fournis par le Ministère de la santé ou l'UNICEF ou des producteurs locaux (repas lactés F75, F100, Plumpy'nut, BP100, BP5, lait normal, mélange de maïs et soja, etc. ?) Des lois ou taxes sur l'importation gênent-elles l'importation de ces produits ?
- Un système d'avertissement précoce lié à la nutrition est-il déjà établi ? Si oui, décrivez-le. A-t-il bien fonctionné en donnant une alerte précoce pour la crise actuelle ?

Informations liées à la santé :

- Morbidité : y a-t-il récemment eu des apparitions de maladies ? Si oui, quelles maladies ? Quels sont les taux de couverture vaccinale contre la rougeole et de couverture des besoins en vitamine A ?
- Mortalité : y a-t-il eu des décès dans la communauté, plus particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans, attribués à la malnutrition aiguë ? Si oui, qui a fourni ces informations et combien de décès ont été signalés ? Des décès sont-ils attribués à l'apparition d'une maladie et, si oui, combien ?

- Système de soins de santé : existe-t-il un système de soins de santé fonctionnant dans la zone de l'intervention ? Le système de soins de santé actuel est-il capable de traiter le nombre d'enfants mal nourris de la communauté ? Des agents de santé sont-ils formés au traitement de la malnutrition aiguë sévère ?
- Allaitement : en général, combien de temps les mères allaitent-elles exclusivement (pas d'eau, d'autres liquides ou d'autre nourriture) ?
- Pratiques de sevrage : à quel âge les enfants sont-ils sevrés ? À quel âge les mères introduisent-elles des aliments solides ? Quels types d'aliments donnent-elles, en quelles quantités et combien de fois durant la journée ?

Informations liées à la sécurité alimentaire :

- Que mangent les gens ? Leur alimentation a-t-elle changé récemment ? Si oui, comment (qualité, variété, quantité, fréquence des repas, etc. ?)
- Quel pourcentage de la consommation alimentaire est fourni par l'aide alimentaire et quel pourcentage est fourni par les cultures/des achats/des dons, etc. ? Les gens mangent-ils de la nourriture sauvage ? Quels types de nourriture ? Comment se la procurent-ils ? Qui la mange dans les foyers ?
- De quand date la dernière récolte ? Quels ont été ses résultats en comparaison avec les périodes de production non frappées par la crise ? Ont-ils été suffisants pour répondre aux besoins en nourriture des ménages, fournir des stocks suffisants pour assurer leur subsistance jusqu'à la prochaine récolte et leur permettre de payer leurs dettes ?
- Les gens ont-ils des sources de revenu ? Si oui, lesquelles ? Comment utilisent-ils leur argent ? Quel pourcentage est utilisé pour acheter des aliments ? De la nourriture est-elle disponible sur le marché ? Quels types d'aliments ? Les prix ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils restés les mêmes au cours des derniers mois ?
- Les gens reçoivent-ils des distributions de nourriture, et si oui, quels types d'aliments, en quelles quantités, et à quelle fréquence ?
- Pour les programmes d'alimentation complémentaire (PAC), quelle est la ration (mélange de maïs et de soja, huile, sucre, etc.) fournie et quelle quantité est donnée par enfant ? Les parents des enfants participant à un programme PAC reçoivent-ils des rations générales ? Si oui, quoi et combien ? Si non, pourquoi ?

Justification de l'intervention

- Quelle est l'expérience de l'organisation en matière de réponse à des problèmes de nutrition dans la région cible ?
- Comment la proposition répond-elle aux lacunes que vous avez identifiées ?
- Quel(le)s autres donateurs/organisations mettront en œuvre des activités complémentaires dans la région cible et quelles seront ces activités ?
- Quelle est toute la mesure des ressources nécessaires pour répondre à la crise de malnutrition aiguë (humaines, financières, marchandises, etc.) ?
- Dans le cas d'une extension, comment le temps additionnel et/ou le financement complémentaire permettra-t-il aux partenaires délégués d'exécution d'atteindre les résultats proposés ?

Exemples d'activités

Planifier un programme nutritionnel qui sauvera des vies et pourra être soutenu par la communauté locale et le gouvernement local. Décrire les activités devant être mises en œuvre dans le cadre de la proposition dans le contexte des domaines suivants, si approprié :

- Interventions liées à l'alimentation des bébés
- Initiatives de promotion de l'allaitement
- Développement des capacités locales de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë
- Développement de la capacité locale du Ministère de la santé à mener des évaluations liées à la nutrition ou à la conception et à la mise en œuvre de programmes de nutrition
- Soutien au gouvernement (si en place) incluant un protocole d'accord
- Coordination avec le responsable du groupe de secteurs Nutrition et/ou l'organisme de coordination du secteur humanitaire
- Enquêtes et évaluations liées à la nutrition
- Programmes de surveillance de la nutrition (suivi de la malnutrition aiguë)
- Fournitures de services de nutrition (STC, PAC, éducation nutritionnelle)
- Éducation à la nutrition pour la prévention de la malnutrition aiguë incluant :
 - Allaitement exclusif pendant les six premiers mois de vie
 - Alimentation appropriée des nourrissons et des jeunes enfants
 - Comportement de recherche de soins de santé pour le traitement précoce des maladies
 - Éducation liée à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène
 - Protection de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, incluant une mesure du changement des comportements
- Adaptation et/ou création de protocoles de traitement et de prévention, incluant des matériels d'information, d'éducation et de communication, coordonnés avec la politique nationale
- Formation de fournisseurs de services de santé/nutrition et d'éducateurs et promoteurs des collectivités liés à la santé/nutrition
- Transition des opérations de secours vers un programme de nutrition durable géré par le Ministère de la santé ou une autre organisation
- Supervision et contrôle régulier des fournisseurs de services de santé/nutrition

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Décrire l'implication de la communauté dans la planification, la conception et la mise en œuvre de ce programme. En particulier, quel est le rôle des dirigeants de la communauté, des groupes de femmes et des parents, etc. ?
- La communauté est-elle représentée par un groupe équilibré d'individus, prenant en compte le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, la religion et le statut domiciliaire (réfugiés, rapatriés et personnes déplacés) ?
- Décrire comment le programme impliquera les hommes et les femmes dans la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë dans leur communauté.

- Des services de nutrition sont-ils accessibles pour les personnes qui en ont le plus besoin ?

Conception technique

Selon le type d'intervention nutritionnelle, les suppositions suivantes peuvent s'appliquer :

- Le Ministère de la santé accepte l'approche des soins thérapeutiques communautaires.
- Le Ministère de la santé (ou d'autres donateurs/organisations) peut et souhaite reprendre les programmes de nutrition proposés à la fin de la crise.
- Les personnels du Ministère de la santé et des centres de santé peuvent et souhaitent intégrer la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë dans les systèmes de santé.
- Le Ministère de la santé peut et souhaite réassigner des travailleurs de la santé, si nécessaire, pour mettre en œuvre des programmes de nutrition.
- Le Ministère de la santé peut et souhaite fournir des aliments thérapeutiques.
- Le Ministère de la santé et le gouvernement du pays hôte autoriseront l'importation d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi en temps voulu.
- Des rations générales de nourriture sont fournies aux familles des enfants participant à des PAC ou des programmes de soins thérapeutiques communautaires ou de centres de ravitaillement en produits thérapeutiques.

Informations sur les marchandises sous restriction

Veillez fournir une liste de tous les médicaments essentiels pour lesquels vous demandez un financement à l'USAID/OFDA pour un programme de nutrition. Veuillez utiliser la liste de contrôle de l'USAID concernant la révision/l'approbation des achats de médicaments essentiels. Notez que ces directives ne s'appliquent pas aux produits alimentaires thérapeutiques, aussi appelés « nutraceutiques ».

Ressources d'informations

- *Community-based Therapeutic Care: A Field Manual. (Soins thérapeutiques communautaires : Manuel d'instruction sur le terrain)* Première édition, 2006.
<http://www.validinternational.org/pages/>
- *Projet Sphère. Charte Humanitaire et Normes Minimales pour les Interventions lors des Catastrophes.* Web : <http://www.sphereproject.org/>
- *Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe (Field Operations Guide), USAID novembre 2005.*
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/
- Pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les situations d'urgence, visitez le site : <http://www.enonline.net/life/category.aspx?catid=4>

Sous-secteur : Soins thérapeutiques communautaires (STC)

L'USAID/OFDA soutient des interventions visant à faire reculer les taux de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. Suivez les conseils donnés plus haut pour toutes les interventions liées à la nutrition dans les parties intitulées Évaluation des besoins, Justification de l'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires et Hypothèses principales.

Note : Les demandeurs proposant des activités de soins thérapeutiques communautaires doivent fournir des données pour tous les indicateurs ci-dessous.

Indicateurs

- **Généraux**
 - Les taux de malnutrition aiguë globale et de malnutrition aiguë sévère sont revenus à leur niveau d'avant la crise. (Indiquer le niveau de la crise actuelle et des données sur la période précédant la crise.)
- **Programme de soins thérapeutiques communautaires dans son entier :**
 - Taux de couverture : dans les zones rurales >70% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées > 90%
 - Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre du programme de soins thérapeutiques communautaires, regroupés par âge, enfants de moins de cinq ans et adultes ainsi que par patients traités dans les centres de stabilisation et dans les programmes de soins thérapeutiques externes
- **Particuliers aux programmes de soins thérapeutiques externes (PTE)**
 - Taux d'abandon : <15%
 - Taux de mortalité : <10%
 - Durée moyenne du séjour dans un programme PTE : <60 jours
 - Prise de poids : >4g/kg/jour
- **Particuliers aux centres de stabilisation (CS)**
 - Durée moyenne du séjour dans un CS : 4-7 jours
 - Orientations vers un hôpital <10% des sorties

Ressources d'informations

Voir la liste dans les instructions données plus haut pour tous les sous-secteurs de la nutrition.

Sous-secteur : Éducation nutritionnelle

Suivez les conseils donnés plus haut pour toutes les interventions liées à la nutrition dans les parties intitulées Évaluation des besoins, Justification de l'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires et Hypothèses principales.

Indicateurs

- Nombre de bénéficiaires recevant une éducation nutritionnelle
- Pourcentage du changement des pratiques liées à l'éducation nutritionnelle, comme l'allaitement, l'alimentation complémentaire et le traitement précoce de la malnutrition, etc.
- Nombre de fournisseurs de soins de santé formés au traitement de la malnutrition aiguë globale et de la malnutrition aiguë sévère.

Ressources d'informations

- Freeman, Paul K. Infrastructure, Natural Disasters, and Poverty. n.d. International Institute for Applied Systems Analysis :
<http://www.iiasa.ac.at/Research/RMS/june99/papers/freemansolo.pdf>

Sous-secteur : Programmes d'alimentation complémentaire (PAC)

Un programme d'alimentation complémentaire (PAC) peut être un programme autonome ou faire partie d'un programme de soins thérapeutiques communautaires. Dans les deux cas, un programme PAC doit établir un système d'orientation vers un PTE, un CS, ou un programme d'alimentation thérapeutique (PAT), et relier les familles des enfants participant à un PAC à un programme de distribution d'aliments généraux. Il est essentiel, si la malnutrition est due à une insécurité alimentaire, que la famille de l'enfant participant à un PAC reçoive une ration alimentaire pour s'assurer que l'enfant modérément mal nourri recevra bien une alimentation supplémentaire.

Suivez les conseils donnés plus haut pour toutes les interventions liées à la nutrition dans les parties intitulées Évaluation des besoins, Justification de l'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires et Hypothèses principales.

Note : Les demandeurs proposant des programmes d'alimentation complémentaire doivent fournir des données pour tous les indicateurs ci-dessous.

Indicateurs

- Les taux de malnutrition aiguë modérée sont revenus à leur niveau d'avant la crise. (Indiquer le niveau de la crise actuelle et des données sur la période précédant la crise, en mettant l'accent sur les taux de malnutrition aiguë modérée.)
- Programme PAC autonome : Taux de couverture : dans les zones rurales >50% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90% (Directives Sphère)
- Si le programme PAC fait partie d'un programme de soins thérapeutiques complémentaires, le taux de couverture doit être le suivant : dans les zones rurales

>70% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées >90%

- Taux d'abandon : <15%
- Taux de guérison : >75%
- Taux de mortalité : <3%
- Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre du programme PAC (regroupés par enfants de moins de cinq ans et adultes)

Ressources d'informations

Voir la liste dans les instructions données plus haut pour tous les sous-secteurs de la nutrition.

Sous-secteur : Programmes d'alimentation thérapeutique (PAT)

Suivez les conseils donnés plus haut pour toutes les interventions liées à la nutrition dans les parties intitulées Évaluation des besoins, Justification de l'intervention, Description de l'activité, Problèmes concernant les bénéficiaires et Hypothèses principales.

Note : Les demandeurs proposant des programmes d'alimentation thérapeutique doivent fournir des données pour tous les indicateurs ci-dessous.

Indicateurs

- Les taux de malnutrition aiguë sévère sont revenus à leur niveau d'avant la crise (Indiquer le niveau de la crise actuelle et des données sur la période précédant la crise)
- Nombre de bénéficiaires traités dans le cadre de PAT (regroupés par enfants de moins de cinq ans et adultes)
- Taux de couverture : dans les zones rurales >50% ; dans les zones urbaines >70% ; dans les camps de personnes déplacées > 90%
- Taux d'abandon : <15%
- Taux de mortalité : <10%
- Taux de guérison : >75%

Ressources d'informations

Voir la liste dans les instructions données plus haut pour tous les sous-secteurs de la nutrition.

G. Secteur : Protection

Sous-secteurs disponibles

Espaces adaptés aux enfants et/ou centres pour jeunes	Violence à l'encontre des femmes et/ou centres pour les femmes
Coordination, personnel et/ou soutien	Services psychosociaux
Réunification des familles et/ou recherche d'enfant	

Contexte

Lancé en 2005, l'USAID a modifié ses politiques et ses directives de programmation afin de mieux aborder la protection des populations vulnérables. Le développement, à travers les organismes, d'une politique pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur territoire (IDPs) fait partie de cette évolution ; elle est la première politique à avoir été adoptée par un pays donateur. L'USAID/OFDA encourage vivement les partenaires délégués d'exécution à incorporer la protection dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs programmes d'assistance partout où cela est possible et approprié, afin d'assister les personnes déplacées et d'autres populations vulnérables dans la réduction ou la gestion des risques de violence, d'abus, de harcèlement et d'exploitation (afin d'intégrer la protection au sein des secteurs humanitaires traditionnels : consultez les thèmes transversaux ci-dessous) En plus de l'intégration de la protection, l'USAID/OFDA soutient également désormais la protection en tant que secteur autonome.

Certaines situations de sinistres se caractérisent par des niveaux extrêmement élevés d'attaques, de représailles et autres problèmes de protection. Dans ces cas, une protection peut être proposée en tant qu'objectif propre, en tant que secteur, avec des sous-secteurs associés. Pour des propositions avec des objectifs de protection autonomes, les résultats escomptés en termes de protection doivent être explicitement exposés et détaillés, et la proposition doit décrire et analyser la raison pour laquelle la seule intégration au sein des secteurs traditionnels n'est pas adéquate et pourquoi un secteur de protection séparé est nécessaire.

Pour l'ensemble des sous-secteurs, identifier précisément quels groupes de personnes ont besoin de protection contre quels types de menaces, violations et conséquences de la guerre et des sinistres. Fournir un rapport détaillé sur la nature des violations, des menaces et des abus et leur impact sur la vie des gens. En outre, identifier les problèmes d'accès aux populations affectées, la dynamique des pouvoirs et les efforts locaux pour traiter les problèmes de protection et la façon de les soutenir efficacement.

Des repères de progression doivent être développés et révisés régulièrement pour assurer que les hypothèses initiales concernant les besoins de protection restent correctes et qu'il n'y a pas de conséquences indésirables suite aux interventions. Les données qualitatives et la preuve anecdotique de l'impact de la programmation de la protection sont fortement encouragées.

<p style="text-align: center;">Sous-secteur : Espaces adaptés aux enfants et/ou centres pour jeunes</p>

Récapitulatif de l'évaluation des besoins

- Décrire comment l'état de sinistre a fait naître un besoin d'espaces sûrs et de centres de formation professionnelle pour les jeunes.
- Donner le nombre d'enfants et/ou de jeunes affectés.

Justification de l'intervention

Ce sous-secteur doit être choisi dans des situations où le sinistre a généré tant d'orphelins et autres enfants affectés que la communauté locale ne peut pas s'occuper d'eux de manière adéquate.

Exemples d'activités

- Créer des sites où les enfants peuvent se regrouper sous surveillance, en toute sécurité, pour jouer ou apprendre
- Créer des centres où les jeunes s'engagent dans une formation professionnelle
- Génération de revenus : dans des circonstances où un nombre important de personnes affectées par les sinistres font partie d'une classe sociale aux revenus faibles et dont le manque de biens les expose aux risques de comportements potentiellement nuisibles (par exemple, les filles/femmes obligées d'échanger des services sexuels contre de la nourriture ou de l'argent pour leurs familles).

Problèmes concernant les bénéficiaires

Il faut veiller à cibler les enfants et les jeunes les plus vulnérables.

Conception technique

La population locale ne peut pas s'occuper de manière adéquate du nombre d'enfants et de jeunes affectés.

Indicateurs

- Nombre d'espaces et/ou de centres créés
- Pourcentage d'enfants ciblés qui utilisent les espaces/centres
- Nombre de jeunes formés à un métier

Ressources d'informations

- « Children in Disasters » (Les enfants dans les sinistres). Conway F. Saylor, ed. 1993. New York: Plenum Press.
- « Children in Adversity » (Les enfants dans l'adversité). Jo de Berry et Jo Boyden. Forced Migration Review (revue sur la migration forcée) 9 décembre 2000.
- The Impact of Armed Conflict on Children (L'impact des conflits armés sur les enfants). International Conference Proceedings (Procédure de la conférence internationale) Septembre 2000, Winnipeg, Canada. UNIFEM/UNICEF.

Sous-secteur : Coordination, personnel et/ou soutien

Récapitulatif de l'évaluation des besoins

- Déterminer les systèmes et les protocoles de protection locaux, régionaux et nationaux.
- Identifier les écarts de protection et décrire la couverture des services de protection.

Justification de l'intervention

- Décrire comment la situation de sinistre a entraîné des problèmes de protection multiples et/ou extensifs.
- Décrire comment votre organisation coordonnera les problèmes de protection avec d'autres organisations déléguées d'exécution.
- Décrire le besoin de soutien et d'efforts et fournir des détails sur la façon dont les informations seront partagées et utilisées.

Exemples d'activités

- Etablir des systèmes/centres d'information
- Entrer en contact avec les autorités locales et nationales
- Surveiller et évaluer la programmation de la protection
- Participer à des groupes de travail, établir un suivi et des rapports sur les problèmes de protection
- Conseiller les partenaires délégués d'exécution sur la façon d'aborder les problèmes de protection
- Organiser des systèmes communautaires de résolution des litiges et/ou des systèmes communautaires de protection, comme des patrouilles ou soutenir la police
- Améliorer l'accès à la justice
- Travailler avec des structures de justice informelles et formelles pour empêcher, atténuer et répondre aux problèmes de protection.
- Etablir des systèmes pour étudier et surveiller les mouvements et les retours de population.
- Agents de protection pour suivre et rendre compte des problèmes de protection, partager les informations relatives à la protection, comprendre les lois nationales et identifier les priorités de protection ; participer aux groupes de travail relatifs à la protection là où ils existent à travers leurs activités et s'assurer que ces informations sont largement diffusées. Même en l'absence d'agents de protections attirés, prendre des mesures pour s'assurer que les problèmes de protection sont partagés horizontalement et verticalement, par exemple au sein des réunions de secteurs et entre secteurs, ainsi qu'avec les agents des Nations Unies selon les besoins pour un soutien potentiel.

Problèmes concernant les bénéficiaires

S'assurer que les bénéficiaires ont consenti à ce que leurs informations soient utilisées pour les efforts de soutien et le partage des informations.

Conception technique

- Les bénéficiaires consentiront à partager largement leurs informations.
- Les groupes de travail relatifs à la protection fonctionnent.

Indicateurs

- Nombre d'agents de protection fournis
- Nombres de politiques ou de procédures modifiées suite à ce programme pour inclure un langage de protection

Ressources d'informations

- InterAction Protection as a Priority (la protection d'interaction comme priorité)
- Growing the Sheltering Tree (faire grandir l'arbre de protection)

**Sous-secteur :
Réunification des familles et/ou recherche d'enfant**

Résumé de l'évaluation des besoins

Décrire comment l'état de sinistre a créé une situation dans laquelle un nombre important de familles ont été séparées.

Justification de l'intervention

Expliquer pourquoi les organisations et les interventions locales ne suffisent pas pour assister les familles séparées.

Exemples d'activités

- Etablir un système d'identification et de recherche mettant l'accent sur le partage des informations et la coordination
- Entreprendre des initiatives pour empêcher le trafic et l'abus d'enfants.

Problèmes concernant les bénéficiaires

Assurer que les orphelinats sont le dernier recours pour les enfants ; il faut les éviter autant que possible.

Conception technique

Les capacités locales sont submergées et ne peuvent pas prendre en charge l'ensemble des cas.

Indicateurs

- Nombre d'enfants réunis avec leurs familles
- Nombre de systèmes établis pour coordonner réunification et recherche

Ressources d'informations

- « Children in Disasters » (Les enfants dans les sinistres). Conway F. Saylor, ed. 1993. New York: Plenum Press.
- « Children in Adversity » (Les enfants dans l'adversité). Jo de Berry et Jo Boyden. Forced Migration Review (revue sur la migration forcée) 9 décembre 2000.

Sous-secteur : Violence à l'encontre des femmes et/ou centres pour les femmes

Résumé de l'évaluation des besoins

- Décrire comment l'état de sinistre a déclenché une crise de violence contre les personnes vulnérables, en particulier les enfants et les femmes.
- Décrire pourquoi des sites spéciaux pour les femmes doivent être établis et pourquoi ils sont nécessaires.

Justification de l'intervention

Fournir une analyse sur les organisations locales et les services disponibles et les raisons pour lesquelles ceux-ci ne sont pas à même d'empêcher ou de traiter la violence et dans quelle mesure ils ont besoin d'une assistance extérieure.

Exemples d'activités

- Etablir des systèmes au sein des établissements de santé locaux pour gérer les effets sur la santé et les autres effets de la violence à l'égard des femmes
- Etablir un programme de référence de santé pour les cas complexes
- Créer des liens pour les systèmes de justice et de défense lorsque c'est approprié
- Construire et/ou réhabiliter des espaces où les femmes peuvent se réunir pour se rencontrer et obtenir des informations sur les services
- Compétences professionnelles, alphabétisation et formation à l'arithmétique, aptitudes à la vie quotidienne, etc.
- Mener une formation de sensibilisation pour les hommes et les garçons

Problèmes concernant les bénéficiaires

- S'assurer que les femmes ont consenti à être traitées, envoyées chez des médecins et/ou à ce que les informations les concernant soient partagées.
- Assurer le maintien de la confidentialité tout au long du programme.
- Respecter les coutumes et les traditions non néfastes.
- Inclure les hommes dans les problèmes et les programmes de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes.

Conception technique

Les femmes utiliseront les programmes de santé relatifs à la violence à l'égard des femmes et les centres pour femmes.

Indicateurs

- Nombre et type de services relatifs à la violence à l'égard des femmes mis à la disposition de la population ciblée
- Nombre de cas complexes de violences à l'égard des femmes confiés avec succès à des spécialistes
- Nombre de femmes formées/sensibilisées aux problèmes de violence à leur égard
- Nombre d'hommes formés/sensibilisés aux problèmes de violence à l'égard des femmes

Ressources d'informations

- Humanitarian Protection Booklet (brochure relative à la protection humanitaire)
- IASC. Growing the Sheltering Tree (faire grandir l'arbre de protection). 2000.
- Protection as a Priority (la protection comme priorité)
- OXFAM
- Beth Vann, Emerging Issues in Programs Serving Displaced Populations (Problèmes émergents dans les programmes qui servent les populations délocalisées). Septembre 2002.
- Sexual and Gender Based Violence Against Refugees, Returnees, and Internally Displaced Persons: Guidelines for Prevention and Response (Violence sexuelle et sexiste à l'encontre des réfugiés, des personnes rapatriées et des personnes déplacées dans leur propre pays : directives pour la prévention et la réponse) UNHCR, Mai 2003. Disponible sur le site : <http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/3f6996bcc4.pdf>

Sous-secteur : Services psychosociaux

Veillez noter que la mise en œuvre d'activités psychosociales dans les paramètres humanitaires constitue un domaine d'étude et de pratique en cours d'évolution. Il subsiste un manque de preuves quant à savoir quelles interventions psychosociales sont les plus efficaces pour les personnes affectées par les sinistres ou les conflits armés. Les recommandations suivantes se basent sur l'expérience, le consensus parmi les praticiens et le principe de « ne pas faire de mal ». A mesure que le nombre d'éléments fondés augmente, ces recommandations peuvent être révisées.

Résumé de l'évaluation des besoins

- Fournir une vue d'ensemble sur les facteurs concernés (c'est à dire les facteurs de stress et de traumatismes, la nature et les tendances des problèmes psychosociaux, les perceptions locales relatives à la détresse et à la maladie, les moyens de surmonter les problèmes, les ressources communautaires, etc). Les rapports d'évaluation doivent inclure l'urgence et une échelle des besoins, les ressources et les capacités locales ainsi que les ressources externes potentielles.
- Aborder la façon dont l'apport des interventions proposées stimulera la solidarité et l'efficacité de la communauté, tout en tenant compte des capacités et de la résilience au niveau local ainsi que de la culture et des traditions autochtones.
- L'assistance psychosociale efficace se déroule souvent, non pas à travers l'apport d'une thérapie clinique par des étrangers, mais par le soutien des autres dans la communauté. Identifier comment les capacités des communautés et des réseaux sociaux peuvent procurer un soutien psychosocial.

Justification de l'intervention

Détresse, douleur, conséquences physiques et émotionnelles et maladies physiques sont des exemples de réactions courantes face à des événements traumatisants et des incidents majeurs. Puisque le fait de répondre aux besoins essentiels (nourriture, eau, sécurité, abri, hygiène, etc.) restaure souvent le bien-être psychosocial et atténue les conséquences négatives de la détresse, démontrer que les ressources des individus, des familles et des communautés pour surmonter les problèmes sont dépassées et qu'elles nécessitent les interventions externes proposées.

Exemples d'activités

Les interventions psychosociales et relatives à la santé mentale publique doivent correspondre aux étapes des secours d'urgence et de réhabilitation. Par exemple, les principaux objectifs psychosociaux au lendemain d'un incident incluent la survie et l'établissement d'une communication et d'une connexion avec la famille et/ou d'autres proches. Dans la phase de réponse à court-terme, l'accent est placé sur la reprise des activités quotidiennes effectuées avant l'événement et la réduction des craintes, des inquiétudes extrêmes, des chocs paralysants et du déni. Les interventions doivent être conçues et sélectionnées dans le but d'atteindre ces objectifs divergents.

Dans la phase aiguë d'un sinistre ou d'une urgence complexe

- Intégrer les approches psychosociales dans l'apport d'une assistance humanitaire généralisée (par ex. : abri, nourriture, EAH) de manières qui favorisent le rétablissement et le bien-être.
- La recherche d'urgence et la réunification à leur famille d'enfants et de jeunes séparés ; prévention d'une séparation future des familles. Les liens familiaux, la protection et le soutien répondent à des besoins essentiels au niveau du développement et de l'aspect psychosocial pour les survivants.
- Des activités structurées pour les enfants et les jeunes qui favorisent la normale et la stabilité. Exemples d'activités :
 - Espaces sûrs pour les enfants et les jeunes, parce que l'apprentissage d'activités joue un rôle important pour aider les enfants à reprendre une routine
 - Des activités sociales, qui offrent la possibilité de créer des liens avec les autres
 - Des activités d'expression créative, comme l'art, le théâtre et la musique, qui peuvent procurer une voie pour extérioriser la signification d'événements stressants ou traumatisants
 - Des activités divertissantes, comme le sport, qui peuvent procurer une activité physique nécessaire, réduire le stress et donner la possibilité d'augmenter la confiance en soi et la connaissance de ses propres capacités.
- Des activités psychologiques de premier secours (par ex. : intervention d'urgence, soutien par des pairs, soutien émotionnel et pratique pour les endeuillés) peuvent protéger les survivants contre de nouveaux maux, réduire les conséquences physiologiques et émotionnelles et mobiliser le soutien pour les plus affligés.
- Des activités qui offrent des opportunités de favoriser la solidarité, de reconstruire des liens et des réseaux sociaux/communautaires et de cultiver un soutien entre survivants sont souvent les plus efficaces.
- Etablissement d'un système d'envoi chez des spécialistes et d'installations équipées pour traiter les troubles psychiatriques

Dans la phase post-aiguë

- Poursuivre les interventions pertinentes commencées lors de la phase aiguë.
- Organiser l'assistance et la formation des membres des communautés sur la disponibilité ou les choix d'un soutien psychosocial et/ou des soins de santé mentale. Le public doit être informé sur la différence entre les troubles de maladie mentale/psychologiques et la détresse psychologique normale suite à un événement de cette nature. Ceci doit survenir de manière à éviter des suggestions de présence de psychopathologie à grande échelle et pour éviter un jargon stigmatisant.
- Former aux connaissances et compétences psychosociales basiques/para-professionnelles les agents de santé communautaires, les enseignants et autres personnes en contact fréquent avec beaucoup de membres de la communauté et les superviser.
- Dans la réponse initiale à l'urgence, nous n'avons actuellement aucun bon outil capable de faire la distinction entre les besoins psychosociaux qui peuvent être immédiatement traités et les problèmes persistants qui peuvent nécessiter un soutien ou des ressources supplémentaires. Ainsi, les évaluations qui déterminent les taux de prévalence et les interventions de santé mentale plus formelles doivent être reportées jusqu'à cette phase.

Activités à éviter

- L'établissement de centres ou d'institutions pour les enfants et les jeunes séparés et/ou non accompagnés. En revanche, une recherche et un regroupement d'urgence doivent être la première ligne de défense avec les solutions communautaires développées pour ceux que l'on ne peut pas retrouver.
- L'importation en gros de modèles thérapeutiques occidentaux ou de professionnels de la santé mentale ne peut pas être culturellement appropriée et ne correspond pas à une réponse durable pour améliorer le bien-être psychosocial des populations affectées par les sinistres ou les conflits armés.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Les programmes doivent veiller à bien former et superviser leurs prestataires de services. Ceux qui travaillent avec des populations plus affligées ou qui effectuent des interventions plus compliquées doivent disposer d'un degré de formation et de supervision plus important. Mais tous les prestataires doivent recevoir des niveaux appropriés de préparation et de surveillance.
- Il n'est pas approprié de supposer que les enfants et les jeunes séparés sont des orphelins ou que des orphelins confirmés sont sans soins familiaux. Les membres de la famille étendue constituent la première ligne de soutien de soins pour enfants et l'adoption est le dernier recours, sauf placement en institutions.
- *Toutes les activités doivent être fondées socialement et culturellement*, elles peuvent inclure des aides et des pratiques spirituelles/religieuses traditionnelles et elles doivent être conçues pour toucher un grand nombre de personnes affectées, notamment les populations vulnérables ou « invisibles » (par ex. : enfants de groupes ethniques/religieux marginalisés ou de classes sociales défavorisées, enfants atteints d'handicaps physiques et mentaux)

Indicateurs

- Pourcentage de participants ciblés reprenant des rôles et des responsabilités familiales et communautaires productifs
- Nombres d'individus souffrant d'une détresse mentale aiguë qui bénéficient d'un premier

secours psychologique dans un établissement de santé ou dans la communauté

- Nombre d'individus atteints de troubles psychiatriques envoyés chez des spécialistes et dans des établissements équipés

Ressources d'informations

IASC. *Guidance on Mental Health and Psychosocial Support in Emergency Settings* (Guide sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans un cadre d'urgence). Sous presse (publication prévue pour novembre 2006)

H. Secteur : Réduction des risques (Catastrophes naturelles et technologiques)

Sous-secteurs disponibles

Préparation, atténuation et gestion des catastrophes	Catastrophes géologiques
Catastrophes hydrométéorologiques	Catastrophes technologiques

Contexte

La vulnérabilité des personnes vivant dans des zones à risque est peut-être ce qui provoque le plus grand nombre de victimes et un important impact économique lors de catastrophes naturelles. La croissance démographique, l'implantation accrue sur des terres marginales, les avancées technologiques, les grandes infrastructures modernes, la dégradation environnementale et les conditions socio-économiques instables rendent les populations extrêmement vulnérables aux impacts des catastrophes naturelles. Les avancées technologiques et les grandes infrastructures modernes augmentent l'impact économique des catastrophes tout en exposant les populations à des dangers supplémentaires. L'identification, la réduction et la gestion des risques sont vitales pour augmenter la résilience des populations vulnérables aux catastrophes potentielles dans le soutien au développement durable. Le plan stratégique de l'USAID/OFDA inclut l'adoption de mesures d'atténuation dans les pays à haut risque de subir des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme, afin de remplir son mandat de sauver des vies, de soulager la souffrance et de diminuer les impacts économiques.

L'USAID/OFDA offre son assistance lors des activités de préparation et d'atténuation dans le monde entier en mettant en oeuvre de nombreux programmes d'atténuation des risques naturels, de préparation, de prévention et d'atténuation de catastrophes technologiques, ainsi que de préparation et de gestion des catastrophes multi-danger. L'USAID/OFDA réalise ceci en travaillant avec des gouvernements à tous les niveaux, avec des organisations internationales et régionales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des communautés locales, en encourageant les liens multisectoriels afin d'améliorer la compréhension de la gestion des catastrophes pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes potentielles.

Sous-secteur : Catastrophes hydrométéorologiques

Les dangers hydrométéorologiques, comme les sécheresses, les inondations, les tsunamis, la variabilité climatique et les ouragans/cyclones, représentent le plus grand nombre de catastrophes naturelles dans le monde et affectent plus de personnes que tout autre type de catastrophe naturelle. Les conséquences des catastrophes hydrométéorologiques incluent les irruptions de maladies, les pénuries alimentaires et d'eau, les glissements de terrain et les feux de forêt. Les phénomènes climatiques extrêmes provoquent souvent des impacts socio-économiques très importants comme la pénurie alimentaire, d'eau et d'énergie, avec des impacts néfastes sur la santé et l'environnement. Le but de l'OFDA est de réduire la vulnérabilité aux catastrophes provoquées par le climat (ou le temps) et par l'eau en plus des catastrophes provoquées par l'homme, comme les ruptures de digues ou de barrages, au travers de la mise en place d'activités d'atténuation et de préparation.

Evaluation des besoins

- Décrire les systèmes actuels, les capacités, les outils, les données, les ressources et la vulnérabilité de la population cible sur le lieu proposé.
- Identifier les lacunes et les besoins auxquels les activités proposées feront face.
- Décrire les programmes actuels et les interventions mises en place par les gouvernements locaux et nationaux, les communautés, les entités internationales et régionales ou les ONG.
- Décrire les capacités nationales et régionales actuelles en matière d'alerte précoce, de prévision ou d'autres applications pertinentes.
- Voir les exigences supplémentaires pour les thèmes transversaux et les autres secteurs pertinents.

Justification de l'intervention

- Expliquer comment les activités proposées se rapportent au mandat général de l'OFDA de sauver des vies, de soulager la souffrance humaine et de réduire l'impact économique des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme.
- Décrire comment les activités proposées aborderont les besoins et les lacunes identifiés.
- Discuter comment les activités proposées amélioreront les systèmes, les capacités, les ressources, les informations, les données et les vulnérabilités actuels.
- Discuter l'implication des entités locales, des communautés, des organisations et/ou des gouvernements durant le développement des activités proposées.
- Expliquer comment une approche intégrée sera appliquée au projet proposé, en prenant en compte les conséquences en amont et en aval des mesures potentielles, les besoins et les impacts régionaux et sectoriels ainsi que l'équité sociale.
- Décrire les impacts potentiels des actions proposées sur d'autres secteurs pertinents comme l'agriculture, le bétail, la santé, les abris, la production d'énergie et le tourisme (comment les activités proposées relieront plusieurs secteurs dans le but d'optimiser les avantages et de minimiser les impacts néfastes).
- Décrire comment les systèmes développés seront transférés aux autorités locales, nationales ou régionales.
- Expliquer comment les activités proposées relieront les programmes existants, nationalement, régionalement et internationalement. Discuter les impacts potentiels, aussi bien positifs que négatifs, que la (les) solution(s) proposée(s) aura(ont) sur les systèmes et les capacités actuels.
- Discuter des impacts environnementaux et physiographiques potentiels sur le(s) bassin(s)-versant(s) des mesures structurelles proposées.
- Expliquer comment les données et informations, en temps réel et historiques, seront partagées nationalement, régionalement et internationalement.
- Décrire comment les objectifs en matière d'atténuation seront atteints à court, moyen ou long terme
- Discuter le rapport coût/efficacité dans la mise en œuvre des activités proposées.
- Voir les exigences supplémentaires pour les thèmes transversaux et les autres secteurs pertinents.

Exemples d'activités

- Systèmes d'alerte précoce
- Préparation communautaire aux inondations, à la sécheresse et à d'autres catastrophes hydrométéorologiques et activités d'atténuation
- Renforcement des capacités d'atténuation de catastrophes hydrométéorologiques
- Diffusion d'informations/avertissement à la population vivant dans des lieux isolés

Problèmes concernant les bénéficiaires

Les interventions de l'USAID/OFDA ont été conçues de manière à refléter les dynamiques de prise de décision des populations touchées, et à encourager leur indépendance et leur productivité à long terme. Dans le meilleur des cas, les interventions aident les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins et améliorent leur capacité à maintenir ou améliorer leur niveau de vie. Le but est de relier les interventions aux stratégies de gestion propres aux bénéficiaires, afin d'assurer que les personnes qui sont le plus dans le besoin sont atteintes et participent au développement des stratégies et au processus de prise de décision.

Conception technique

Il n'y a pas d'exigences supplémentaires.

Indicateurs

Les propositions pour des interventions hydrométéorologiques devraient inclure des indicateurs spécifiques de succès pour les interventions proposées. Par exemple, l'amélioration du délai de mise en œuvre, de l'accès aux informations/alertes, des capacités locales/régionales/internationales et de la diffusion des informations aux lieux isolés peuvent être utilisés comme indicateurs dans l'évaluation et la surveillance de l'impact, le cas échéant. La méthode qui sera utilisée pour mesurer et évaluer les indicateurs (et donc l'efficacité et le succès des interventions proposées) devrait être incluse dans la proposition. Décrire comment l'augmentation des connaissances, des compétences et des capacités due aux interventions proposées sera évaluée. Certains indicateurs pour une intervention hydrométéorologique incluent, mais n'y sont pas limités:

- Pourcentage d'amélioration du temps de mise en œuvre lors de dangers hydrométéorologiques (de 24 heures à 1 heure, par exemple)
- Nombre et pourcentage de participants qui ont retenu les informations données durant une formation
- Nombre de politiques/procédures améliorées grâce au programme
- Nombre de personnes formées aux activités hydrométéorologiques
- Nombre de personnes qui bénéficieront des activités hydrométéorologiques proposées

Sous-secteur : Catastrophes géologiques
--

Les dangers géologiques, incluant les volcans, les tremblements de terre et les mouvements massifs de terre, comme les glissements de terrain, menacent des millions de personnes dans le monde entier, dont la plupart vivent dans des centres urbains à forte densité démographique dans les pays en développement. Les catastrophes géologiques peuvent avoir un impact important sur beaucoup d'aspects de la vie en détruisant les abris, en provoquant des pénuries d'eau et de nourriture, en affectant défavorablement la santé et en détruisant les moyens d'existence. Par une atténuation et une préparation appropriées, les effets de ces catastrophes peuvent être minimisés en sauvant des vies et en réduisant leurs effets économiques.

Evaluation des besoins

- Identifier les lacunes et les besoins auxquels les activités proposées feront face.
- Décrire les programmes et les interventions actuels mis en place par les gouvernements locaux et nationaux, les communautés, les entités internationales et régionales ou les ONG.
- Voir les exigences supplémentaires pour les thèmes transversaux et les autres secteurs pertinents.

Justification de l'intervention

- Expliquer comment les activités proposées se rapportent au mandat général de l'OFDA de sauver des vies, de soulager la souffrance humaine et de réduire l'impact économique des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme.
- Discuter l'implication des entités locales, des communautés, des organisations, et/ou des gouvernements durant le développement des activités proposées et comment ils seront impliqués dans l'activité proposée.
- Expliquer comment les activités proposées relieront les programmes existants, nationalement, régionalement et internationalement.
- Expliquer comment les données et informations, en temps réel et historiques, seront partagées nationalement, régionalement et internationalement.
- Décrire comment les objectifs en matière d'atténuation seront atteints à court, moyen ou long terme
- Discuter le rapport coût/efficacité dans la mise en œuvre des activités proposées.
- Discuter comment les activités proposées dureront au-delà de la période proposée.
- Voir les exigences supplémentaires pour les thèmes transversaux et les autres secteurs pertinents.

Exemples d'activités

- Systèmes d'alerte précoce
- Atténuation communautaire des catastrophes géologiques
- Formation technique aux catastrophes géologiques
- Diffusion d'informations/alerte aux populations à risque

Problèmes concernant les bénéficiaires

Les interventions de l'USAID/OFDA ont été conçues dans le but de refléter les dynamiques de prise de décision des populations touchées, encourager leur indépendance et leur productivité à long terme. Dans le meilleur des cas, les interventions aident les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins et améliorent leur capacité à maintenir ou améliorer leur niveau de vie. Le but est de relier les interventions aux stratégies de gestion propres aux bénéficiaires afin d'assurer que les personnes qui sont le plus dans le besoin sont atteintes et participent au développement des stratégies et au processus de prise de décision.

Conception technique

Les populations ont la capacité de participer au programme.

Indicateurs

Bien que reconnaissant le rôle de la recherche dans l'atténuation du danger géologique, l'USAID/OFDA ne constitue pas une source de financement pour la recherche pure. Les projets relatifs au danger géologique devraient s'assurer que les besoins cruciaux des groupes cibles vulnérables sont satisfaits dans des situations d'urgence et devraient travailler dans le sens d'une adoption accrue des mesures d'atténuation/préparation dans les pays en développement les plus exposés au risque de catastrophes naturelles. La méthode qui sera utilisée pour mesurer et évaluer les indicateurs (et donc l'efficacité et le succès des interventions proposées) devrait être incluse dans la proposition. Certains indicateurs qui devraient être discutés en vue d'interventions lors de catastrophes géologiques incluent, mais n'y sont pas limités (le cas échéant):

- Nombre de personnes qui bénéficieront des activités proposées liées aux catastrophes géologiques.
- Pourcentage d'amélioration du temps d'alerte pour des phénomènes géologiques potentiels (de 24 heures à 1 heure, par exemple).
- Nombre de politiques ou de procédures modifiées suite au programme pour augmenter la préparation des phénomènes géologiques.
- Nombre de personnes formées à la réduction de l'impact des phénomènes géologiques.

Sous-secteur : Catastrophes technologiques

Les catastrophes technologiques provoquées par l'homme, comme les accidents industriels, chimiques et radiologiques, peuvent conduire à des pertes en vies humaines et des blessures significatives en plus de dommages considérables à l'environnement, aux ressources naturelles et aux moyens de subsistance. L'USAID/OFDA encourage une réponse appropriée aux catastrophes, des activités de prévention et de préparation pour réduire les pertes en vies humaines et les blessures survenant dans les populations à risque à cause des catastrophes technologiques tout en diminuant l'impact environnemental.

Evaluation des besoins (s'il y a lieu)

- Décrire la zone affectée.
- Décrire le nombre de personnes affectées.
- Identifier les besoins et les lacunes immédiats.
- Décrire les conditions environnementales actuelles.

- Décrire la source de la catastrophe.
- Discuter les capacités locales et nationales actuelles de réponse aux catastrophes.
- Discuter la réponse actuelle des gouvernements locaux et nationaux, des ONG et d'autres entités internationales.

Justification de l'intervention (s'il y a lieu)

- Expliquer comment les activités proposées se rapportent au mandat général de l'OFDA de sauver des vies, de soulager la souffrance humaine et de réduire l'impact économique.
- Décrire comment les activités proposées aborderont les besoins et les lacunes immédiats
- Discuter des actions immédiates pour informer et sensibiliser la population sur la situation actuelle et potentielle dans la zone affectée.
- Discuter les impacts potentiels sur la santé et l'environnement à court, moyen et long terme.
- Discuter le rapport coût/efficacité dans la mise en œuvre des activités proposées.
- Discuter la meilleure solution pour faire face aux catastrophes technologiques et les autres alternatives comparables.

Exemples d'activités

- Réponse aux catastrophes technologiques lorsque des vies sont menacées
- Activités dont le but est d'augmenter la prise de conscience publique sur les risques technologiques et les impacts
- Préparation communautaire en réponse aux catastrophes technologiques

Problèmes concernant les bénéficiaires

Les interventions de l'USAID/OFDA ont été conçues pour refléter les dynamiques de prise de décision des populations affectées, et encourager leur indépendance et productivité à long terme. Dans le meilleur des cas, les interventions aident les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins et améliorent leur capacité à maintenir ou améliorer leur niveau de vie. Le but est de relier les interventions aux stratégies de gestion propres aux bénéficiaires afin d'assurer que les personnes qui sont le plus dans le besoin sont atteintes et participent au développement des stratégies et au processus de prise de décision.

- Expliquer comment la sécurité physique et la protection du personnel d'intervention seront abordées.
- Expliquer comment la sécurité immédiate et la protection des populations affectées seront assurées.

Conception technique

Les populations ont la capacité et la volonté de participer au programme.

Indicateurs

La méthode qui sera utilisée pour mesurer et évaluer les indicateurs devrait être incluse dans la proposition. Certains indicateurs pour des interventions incluent, mais n'y sont pas limités:

- Nombre de personnes qui bénéficieront des activités proposées
- Nombre de personnes qui ont retenu les informations apprises durant une formation trois

mois après la formation

- Nombre de politiques/procédures qui ont été modifiées pour réduire les risques de catastrophes technologiques
- Nombre de personnes formées à la réponse à ou à la prévention des catastrophes technologiques

Sous-secteur : Préparation, atténuation et gestion des catastrophes
--

L'USAID/OFDA encourage l'adoption des mesures de préparation et d'atténuation dans le but de diminuer les pertes en vies humaines et d'augmenter la résilience des populations vulnérables aux catastrophes afin d'atteindre des objectifs de développement viable. Ceci peut être accompli par: le développement des capacités de réponse au niveau communautaire, local et régional pour assurer que les réponses aux catastrophes atteignent les populations les plus vulnérables dans les temps et de manière efficace; identification des risques, analyse, gestion des priorités, activités d'atténuation; projets de récupération après une catastrophe; formation à la préparation et à la réduction de risques multisectoriels; systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire, national et régional; augmentation de la prise de conscience publique aux risques potentiels; développement et mise en place de politiques et de plans nationaux de réduction des risques; promotion/facilitation du développement de la législation et des règles de gestion des risques; développement des partenariats publics/privés pour faire avancer la gestion de la réduction des risques au niveau national et local; et encouragement/promotion de la création de mécanismes de planification/coordination de réduction des risques multi-secteurs.

Evaluation des besoins

- Décrire les vulnérabilités, capacités, ressources et systèmes actuels des populations cibles vivant dans le lieu proposé.
- Identifier les lacunes et les besoins auxquels les activités proposées feront face.
- Décrire les programmes/interventions actuels mis en place à tous les niveaux des gouvernements, communautés, entités internationales ou ONG.
- Voir les exigences supplémentaires pour les thèmes transversaux ou secteurs pertinents.

Justification de l'intervention

- Expliquer comment les activités proposées se rapportent au mandat général de l'OFDA de sauver des vies, de soulager la souffrance humaine, et de réduire l'impact économique des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme.
- Décrire comment les activités proposées aborderont les besoins/lacunes identifiés.
- Discuter comment les activités proposées amélioreront les capacités, ressources et informations/données actuelles.
- Décrire comment les activités proposées seront mises en place pour atteindre le but et les objectifs du projet.
- Décrire la justesse des activités en ce qui concerne la réalisation des objectifs de l'USAID/OFDA pour mieux préparer les communautés à répondre au risque potentiel dans la région cible.
- Discuter l'implication des entités locales, des communautés, et des organisations durant le développement des activités proposées.

- Expliquer comment les interventions proposées dans les normes et réalités culturelles existantes seront conçues et mises en place pour engager un maximum d'entrées, de participation et d'adhésion de la part des communautés cibles.
- Démontrer un impact direct sur la vulnérabilité des communautés à risque.
- Discuter comment les programmes proposés augmenteront la sensibilisation à la préparation, à l'atténuation et à la gestion des catastrophes au niveau national, local et communautaire.
- Décrire la coordination parmi des agences partenaires tout en renforçant les liens nationaux et régionaux parmi les entités appropriées de gestion des risques.
- Discuter comment la proposition intégrera une approche «tout danger» de réduction des risques
- Décrire les impacts multisectoriels des activités proposées.
- Démontrer l'intégration des agences gouvernementales et des agences de réponse d'urgence appropriées au sein du programme.
- Décrire l'amélioration de la capacité organisationnelle et de gestion des partenaires locaux et nationaux des pays participants grâce au programme de formation et grâce à l'action en faveur d'une politique accrue et d'un appui budgétaire envers les entités nationales.
- Décrire comment les outils, les plans, les politiques, les législations et/ou les règlements pour la réduction des dangers seront développés et mis en place à tous les niveaux des intervenants.
- Discuter comment diffuser et institutionnaliser les interventions réussies et les leçons apprises dans la politique gouvernementale ainsi que les programmes de formation à tous les niveaux.
- Décrire la reproduction potentielle des interventions proposées au-delà du projet.
- Discuter comment le programme proposé fournira les mêmes avantages à tous dans la zone/région. Les thèmes qui peuvent provoquer un conflit en raison du projet proposé sont-ils abordés et une action pour prévenir un conflit est-elle recommandée?
- Discuter le rapport coût/efficacité dans la mise en œuvre des activités proposées.

Exemples d'activités

- Développement des capacités des entités communautaires, locales et régionales en matière de réponse aux catastrophes
- Identification des risques, analyse, gestion des priorités et activités d'atténuation
- Projets de récupération après une catastrophe
- Formation à l'atténuation et à la préparation aux risques multisectoriels
- Systèmes d'alerte précoce communautaires
- Développement et mise en place des politiques et plans nationaux de réduction des risques

Conception technique

Les populations cibles ont la capacité et la volonté de participer.

Problèmes concernant les bénéficiaires

Les interventions de l'USAID/OFDA ont été conçues pour refléter les dynamiques de prise de décision des populations touchées, encourager leur indépendance et productivité à long terme. Dans le meilleur des cas, les interventions aident les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins et améliorent leur capacité à maintenir ou améliorer leur niveau de vie. Le but est de relier les interventions aux stratégies de gestion propres aux bénéficiaires afin d'assurer que les personnes qui sont le plus dans le besoin sont atteintes et participent au développement des stratégies et au processus de prise de décision.

Indicateurs

Les propositions devraient inclure des indicateurs spécifiques de succès pour les interventions proposées. Par exemple, le développement des politiques, des législations, des règlements ou plans, l'amélioration de l'accès aux informations/alertes et à la diffusion des informations aux endroits isolés, ou l'amélioration de la capacité de réponse aux catastrophes au niveau communautaire, local, national ou régional peuvent être utilisés comme indicateurs pour évaluer et surveiller l'impact, s'il y a lieu. La méthode qui sera utilisée pour mesurer et évaluer les indicateurs (et donc l'efficacité et le succès des interventions proposées) devrait être incluse dans la proposition. Décrire comment l'augmentation des connaissances, des compétences et des capacités due aux interventions proposées sera évaluée. Certains des indicateurs incluent, mais n'y sont pas limités (s'il y a lieu) :

- Pourcentage d'amélioration en termes de temps de réponse aux catastrophes (habituellement en heures ou en jours)
- Pourcentage de réduction du temps de réponse aux catastrophes
- Nombre de personnes qui ont retenu les informations apprises trois mois après une formation
- Modification dans les politiques, législations, règlements ou comportements des communautés, des entités locales et régionales au sujet de la réduction et de la gestion du risque de catastrophes
- Nombre de plans ou de politiques de réduction du risque de danger développés
- Nombre de personnes formées à la réduction et à la gestion du risque de catastrophes
- Nombre de personnes qui bénéficieront de la réduction des risques

I. Secteur:Habitations et Implantations (H&I)

Sous-secteurs disponibles

Conception et gestion des camps	Abri d'urgence
Mesures d'atténuation des risques dans les habitations et gestion de l'environnement	Abris et camps temporaires

Contexte

Dans de nombreux pays, les habitants considèrent leur habitation comme leur plus grand atout économique ; l'habitation est vitale pour le maintien, à la fois, de la vie quotidienne et d'une activité de production. L'habitation est donc plus qu'une maison ; c'est aussi un bureau, un magasin, un lieu de production, un entrepôt, un grenier, une grange et un élément clé de toute implantation. L'habitation et les services de soutien qui s'y rattachent sont des éléments clés des implantations – ou établissements humains – simplement à cause de leur importance économique, sociale et culturelle, et du fait que l'habitation et les services occupent la plus grande partie de l'espace des plus grandes implantations. Dans sa forme la plus simple, une implantation est une concentration d'individus dans un lieu. En tant que telle, l'implantation n'est que le « où, » c'est-à-dire le lieu de mandat de l'OFDA. Ces établissements humains varient en taille : du hameau à la méga-ville de 10 millions d'habitants ou même plus, et se présentent différemment : du centre temporaire de transit à l'implantation durable. Il est donc presque impossible de séparer l'habitation du contexte environnemental plus large de l'établissement humain ; et les dangers naturels et questions de ressources issus de ce contexte, qui génèrent catastrophes et conflits, font de l'activité sectorielle de l'habitation un excellent moyen d'aborder ces points importants.

Les interventions concernant les habitations, quand cela est possible et adapté, devraient maintenir et prolonger les dispositions que les populations affectées ont prises avant l'arrivée de l'aide humanitaire. Dans de nombreux cas, le moyen principal pour parvenir à cela réside dans la loyauté envers les relations définies socialement et culturellement que montre le soutien apporté par les familles d'accueil à ces populations déplacées.

Des camps seront établis seulement après l'épuisement de toutes les autres options d'habitation, et après l'évaluation des dégâts, des besoins et du marché. Les camps seront situés loin des zones de conflit et des frontières nationales. Leur conception/ agencement favorisera la réduction des menaces à la sécurité (pensez aux tensions tribales, ethniques, et religieuses), encouragera un sentiment d'appartenance à la communauté, prendra en compte les aspects esthétiques et de loisirs, et, considérera et atténuera l'impact économique et environnemental sur les implantations voisines.

En concevant des interventions sectorielles, les rendus devraient être transmis pour identifier les bénéficiaires et s'assurer qu'ils sont en possession de droits. Les titres de propriété devraient être établis afin d'éviter l'éviction et les sans-abri. L'aide sera fournie aux ménages dans l'incapacité de bâtir par eux-mêmes plutôt que selon un principe d'aide par l'auto-assistance. Les interventions sectorielles devront favoriser, quand cela est adapté, la création de pièces séparées pour les femmes et les enfants, l'inclusion d'espaces adaptés aux enfants ainsi qu'une programmation sur le camp et sur l'implantation, l'emploi de matériaux de construction et la définition d'un plan basique du site (par ex. : distances entre les habitations, emplacement centralisé des commodités collectives) qui pourvoie aux besoins d'intimité et de dignité (particulièrement dans des cultures où les activités des hommes et des femmes sont nettement séparées). La formation et le renforcement des capacités incluront des sessions particulières pour les femmes et les enfants sur les mesures non-structurelles, ainsi que sur l'évacuation des bâtiments et de l'implantation lors

de tremblements de terre, de tsunamis ou autres catastrophes naturelles ainsi qu'en cas de crises.

INSTRUCTIONS POUR TOUS LES SOUS-SECTEURS H&I (HABITATIONS ET IMPLANTATIONS)

Évaluation des besoins

Pour les propositions concernant les habitations et les implantations (H&I), l'USAID/OFDA demande que les évaluations du secteur H&I incluent l'analyse des caractéristiques du marché clef que représente le marché de l'habitat dans les zones de conflit et les zones touchées par les catastrophes. Une meilleure compréhension des caractéristiques du marché fournira des indications quant à la taille et à la composition de la population qui vit dans ces zones affectées, ainsi que des informations sur la manière dont vivent les gens, sur les bâtisseurs, la méthode et le temps nécessaire à la construction, la production, les matériaux nécessaires à la construction. De même, il faut connaître les options disponibles afin d'envisager une réponse aux catastrophes et aux problèmes d'atténuation de leurs impacts.

Donc les propositions devraient :

- Décrire la zone affectée, par exemple : le quartier d'une ville, plusieurs villages, une région, sa surface, etc.
- Définir clairement les termes importants, par exemple : maisons, unités d'habitation, ménages, familles, sans-abri, etc., et les utiliser de manière cohérente dans tous les documents produits.
- Etablir le nombre d'habitants qui vivaient dans la zone affectée avant le désastre ou le conflit.
- Etablir le nombre de personnes qui composaient un foyer caractéristique. Identifier le nombre moyen d'habitants par unité d'habitation avant la catastrophe ou le conflit
- Décrire les groupes et les individus qui ne formaient pas de foyers traditionnels, tels que les enfants seuls, ou des minorités formant des foyers de taille atypique.
- Décrire les activités domestiques foyers et les activités liées aux moyens de subsistance traditionnels qui se déroulaient à l'intérieur et autour des habitations de la population affectée.
- Décrire le système de livraison des habitations avant la catastrophe ou le conflit et y inclure des informations sur les constructions : la méthode, les bâtisseurs, le temps nécessaire, les matériaux locaux, leur provenance, disponibilité et coût.
- Décrire la cause des dégâts aux habitations et indiquer la probabilité de répétition dans un futur proche.
- Donner le nombre de ménages et de personnes dont les habitations sont endommagées dans la zone touchée.
- Identifier les pourcentages d'habitations et de population directement affectées par la catastrophe ou le conflit dans la zone concernée.
- Dénombrer les ménages sans abri ou sans habitation adéquate, et préciser leur localisation. Quel pourcentage ces chiffres représentent-ils par rapport à la totalité des foyers dans la zone concernée.
- Etablir si le besoin en abri est temporaire (quelques semaines) ou s'il est nécessaire de fournir à la population déplacée une habitation pour une durée indéterminée.
- Décrire, si possible, un état des dégâts qui rende compte des différents degrés de

destruction (d'intact à démolé) en utilisant UNOCHA ou une autre méthode officielle de classification des dégâts.

- Estimer le nombre des habitations privées (mono familiale, peu élevée, accolée, plurifamiliale élevée,) et des bâtiments publics tels qu'églises, hôpitaux, écoles, endommagés ou détruits par village, ville ou région.
- Déterminer le nombre d'habitations qui sont habitables sans réparation immédiate, après réparation, ou qui ne sont plus habitables et doivent être détruites.
- Décrire l'étendue des dégâts aux structures non destinées à l'habitation telles que magasins, bureaux, et bâtiments publics qui pourraient servir d'abri ultérieurement, en tenant compte de l'accès aux installations sanitaires, à l'eau et autres besoins élémentaires.

Justification de l'intervention

Un objectif clef de toute intervention dans le secteur de l'habitation devrait être la fourniture opportune d'un abri sûr, fiable, privée et habitable. L'effort concerté et l'interaction des donateurs, des ONG, des gouvernements nationaux et locaux et des populations affectées sont souvent nécessaires pour atteindre cet objectif. Les décisions quant aux besoins d'abri ne devront pas reposer sur la seule évaluation des dégâts, mais aussi sur l'interaction avec la population affectée.

Donc, les propositions devraient refléter la prise en compte de considérer des tâches suivantes :

- Discuter l'expérience du candidat concernant la gestion des problèmes de H&I dans la zone proposée d'opération ou ailleurs, expérience se rapportant aux besoins identifiés.
- Discuter comment la proposition répondra aux besoins identifiés pendant l'effort d'évaluation.
- Identifier d'autres donateurs et organisations qui mettront en place des activités complémentaires dans la zone d'opération proposée et décrire les activités sectorielles en rapport.
- Fournir une liste détaillée des ressources nécessaires pour répondre aux besoins identifiés, et
- Dans le cas d'une extension du programme, identifier et estimer le temps et les fonds supplémentaires nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Exemples d'activités

- Fourniture de matériaux pour les abris
- Construction d'abris ou de pièces étanches
- Formation aux standards et aux techniques de construction
- Formation à la construction anti-sismique
- Enlèvement des décombres
- Initiatives relatives à la santé

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Mesurer si l'évaluation reflète les besoins des plus vulnérables, c'est-à-dire ceux situés sur des terrains dangereux, et/ou les pauvres, les squatters, les locataires, les personnes jeunes ou âgées, les handicapés et les personnes déplacées. Rapporter aussi comment

les hommes et les femmes de ces groupes ont participé à la conception du travail d'inspection, de l'évaluation des dégâts et de l'identification des réponses proposées.

- Décrire comment les interventions proposées seront fournies aux bénéficiaires identifiés. Si l'auto assistance est très présente, décrire en détails comment les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas en pouvoir de s'auto aider, seront assistés.
- Décrire toutes les possibilités ou contraintes posées par les modèles courants de propriété de la terre, d'usage du sol, d'évacuation des eaux et d'assainissement ainsi que la disponibilité de toute terre vacante ou sous-utilisée, en formulant l'intervention H&I.
- Décrire comment les interventions proposées intègrent les activités liées aux moyens de subsistance et mesurer leur impact sur ces activités.
- Décrire comment les interventions proposées intègrent l'atténuation des risques (quand la situation s'y prête) et mesurer son efficacité.
- Décrire comment les interventions proposées intègrent les activités de formation, quand celles-ci sont appropriées, et mesurer les effets de ces activités de formation.

Conception technique

En fonction du type de l'intervention H&I, les suppositions suivantes peuvent s'appliquer :

- Les autorités du pays hôte (à spécifier) ont participé aux discussions relatives aux activités proposées et ont exprimé leur appui quant à ces activités (spécifier la nature du support)
- Les autorités identifiées du pays hôte (ou autres donneurs et organisations) sont prêtes à accepter/reconnaître/tolérer les activités proposées une fois que le financement de l'USAID/OFDA a pris fin.
- Les activités proposées seront conçues en consultation avec d'autres organisations ou groupes de la communauté de l'aide humanitaire, et seront globalement en adéquation avec les stratégies et plans de l'aide adoptés par la communauté humanitaire.
- Les activités proposées prennent en compte toutes les contraintes posées par le début du changement de saison, tel que l'arrivée de l'hiver ou la saison des moussons et qui nécessite par là une plus prompte réponse.
- La consultation avec d'autres organisations ou groupes du secteur de l'aide humanitaire doit être compatible avec les stratégies et plans adoptés par la communauté humanitaire.
- L'information générée comme une partie des activités proposées sera liée à d'autres, en termes de partage, de coordination, d'analyse et de liens au centre de l'information humanitaire, si présente.
- Les activités proposées peuvent s'intégrer facilement avec les marchés du logement et le système d'implantation.
- Les activités proposées incluront les mesures de d'atténuation du risque si le danger existe dans la zone proposée d'opérations.

Ressources d'informations

- Projet Sphère. Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes. Genève : Le Projet Sphère, 2004, en particulier Chapitre 4 : « Normes minimales dans les secteurs des abris, des établissements humains et des articles non alimentaires »
<http://www.sphereproject.org/content/view/27/84/lang,French/>

- Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe (Field Operations Guide), USAID novembre 2005.
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resource_s/#fog
- Tom Corsellis et Antonella Vitale, Transitional Settlement Displaced Populations. University of Cambridge (UK), 2005
http://www.shelterproject.org/downloads/guidelines/Transitional_Settlement_Displaced_Populations_2005.pdf
- CHF International, The Economic Impacts of Shelter Assistance in Post-Disaster Settings. Silver Spring, MD, USA: CHF International, 2005 (financé par l'USAID/OFDA)
<http://www.chfhq.org/content/general/detail/2136>
- *Directives pour l'étude rapide des impacts sur l'environnement dans les catastrophes (Guidelines for Rapid Environmental Assessment)*. Développé par Charles Kelly pour le Benfield Hazard Research Center et CARE International.
http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/rea/rea_guidelines.htm

Sous-secteur : Conception et gestion des camps

Indicateurs

- Nombre de familles accueillies selon les directives du Projet Sphère
- Pourcentage de la population totale affectée accueillie
- Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans le cadre de l'économie locale affectée (en USD)

Ressources d'informations

Voir la liste dans Instructions pour tous les sous-secteurs H&I

Sous-secteur : Abris d'urgence

Indicateurs

- Nombre de familles accueillies selon les directives du Projet Sphère
- Pourcentage de la population totale affectée accueillie
- Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans le cadre de l'économie locale affectée

Ressources d'informations

Voir la liste dans Instructions pour tous les sous-secteurs H&I

Sous-secteur : Mesures d'atténuation des risques dans les habitations et gestion de l'environnement

Indicateurs

- Nombre d'habitations intégrant des mesures d'atténuation des risques
- Nombre d'établissements humains adoptant des mesures d'atténuation des risques
- Nombre de personnes recevant une formation
- Nombre de personnes formées dans le cadre de projets retenant des connaissances apprises pour les activités identifiées
- Nombre de non-bénéficiaires ayant appris et appliqué des mesures d'atténuation des risques

Ressources d'informations

Voir la liste dans Instructions pour tous les sous-secteurs H&I

Sous-secteur : Abris et camps temporaires

Indicateurs

- Nombre de familles accueillies selon les directives du Projet Sphère
- Pourcentage de la population totale affectée accueillie
- Montant et pourcentage du budget approuvé du projet dépensé dans le cadre de l'économie locale affectée

Ressources d'informations

Voir la liste dans Instructions pour tous les sous-secteurs H&I

J. Section: Eau, Assainissement, et Hygiène (EAH)

Sous-secteurs disponibles

Promotion de l'hygiène	Assainissement (au niveau de l'habitat)
Eau	Autres sujets de santé environnementale

Contexte

Le secteur de promotion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (EAH) cherche à réduire la morbidité et la mortalité associées aux maladies transmises par l'eau et liées à la santé environnementale. Lors de la rédaction des propositions, une attention particulière doit être portée aux points suivants:

- Une innovation dans ce secteur est hautement conseillée au niveau de la programmation, du suivi et de l'évaluation.
- Les interventions d'urgence/secours de EAH doivent être perçues comme la première étape plutôt que l'unique étape d'assistance. Dans ce cas précis, tous les efforts doivent être faits pour inclure une durabilité, des liens de transition et des partenaires institutionnels.
- Veuillez noter que cette section donne des instructions spécifiques sur les indicateurs et l'information à donner pour chaque sous-secteur. Tous les projets n'interviendront pas dans tous les sous-secteurs. De même, tous les projets n'incluront pas chaque intervention. Veuillez ne répondre qu'aux informations correspondant à vos sous-secteurs et interventions.

Instructions pour tous les sous-secteurs EAH

Veuillez répondre aux questions suivantes qui correspondent à toutes les interventions proposées.

Justification

- Décrire l'expérience des candidats dans la mise en oeuvre de projets de santé environnementale, d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- Décrire les enseignements les plus communément tirés de projets de santé environnementale, d'eau, d'hygiène et d'assainissement antérieurs. Décrire comment ce projet mettra en oeuvre les enseignements tirés?
- Des évaluations ont-ils été faites? Si non, quand seront-elles menées et par qui ?
- Décrire comment les activités proposées seront intégrées dans les stratégies nationales, par exemple le Ministère de la santé, le Ministère du développement rural et le Ministère de l'eau.
- Décrire les activités complémentaires d'autres donateurs et des ONG locales et internationales dans la zone cible. Dans la description, n'oubliez pas d'inclure les activités intra sectorielles (comprises dans le secteur EAH) mais aussi les activités intersectorielles (entre le secteur EAH et les autres secteurs). De plus, décrivez comment l'intervention proposée s'intégrera aux autres activités.
- Décrire comment le projet intégrera les directives de Sphère pour la promotion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les établissements ainsi que dans les points d'utilisation individuels comme la maison. S'il est impossible de satisfaire les normes de Sphère, expliquez pourquoi et proposer des activités futures permettant de satisfaire ces normes.

Problèmes concernant les bénéficiaires

- Décrire les caractéristiques démographiques de la population cible.
- Décrire comment les interventions proposées vont atténuer les conflits (ex: stratégie de ciblage)
- Décrire la stratégie pour assurer la participation des femmes et des hommes en tant qu'acteurs principaux dans l'établissement de groupes/comités d'eau communautaire/d'assainissement, la promotion de l'hygiène, et le développement/la mise en place de toutes les stratégies de santé environnementale.

Conception technique

- Les informations sont disponibles pour toutes les organisations de mise en œuvre des projets, et notamment des projets concernant l'eau souterraine.
- Tous les matériaux de construction sont déjà disponibles sur le marché.
- Du personnel qualifié est disponible et souhaite travailler dans les zones ciblées.
- Le gouvernement national soutient les interventions proposées.

Sous-secteur : Promotion de l'hygiène

Evaluation des besoins

- Décrire le niveau actuel des pratiques d'hygiène des individus concernant le lavage des mains.
- Décrire la propreté des conteneurs pour le transport/stockage de l'eau.
- Décrire la propreté des latrines.
- Décrire la propreté générale de l'environnement/des cours des bénéficiaires cibles.
- Décrire l'existence de comités ou groupes dans la communauté qui pourraient s'occuper de la gestion des infrastructures.
- Décrire le potentiel de la gestion privée des infrastructures proposées.

Justification de l'intervention

- Expliquer comment les interventions pour la promotion de l'hygiène amélioreront les conditions actuelles décrites dans l'évaluation des besoins.
- Est-ce que des plans de gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement (ex: comités) ont échoué par le passé? Si oui, expliquez quelle innovation ce projet introduira pour réussir.

Activités

- Entretien des points d'eau
- Entretien des latrines
- Composantes comportementales du lavage des mains; transport de l'eau; stockage et consommation; utilisation des latrines

Problèmes concernant les bénéficiaires

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Conception technique

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Indicateurs

- Nombre de comités d'eau et d'assainissement revitalisés, formés et/ou établis.
- Propreté moyenne des points d'eau trois mois après leur achèvement, rapportés en pourcentage de points d'eau implantés qui sont toujours « propres » trois mois après l'intervention. « Propre » est ici défini comme respectant les critères suivants : pas d'eau stagnante, site clôturé ainsi que des règles d'usage établies et appliquées.
- L'augmentation moyenne (en pourcentage de la population) des bonnes pratiques de lavage des mains, sera notée en tant que changement dans le pourcentage de la population cible se lavant les mains correctement avant et après intervention. Si 50 pourcent de la population se lavaient les mains correctement avant l'intervention et que 75 le font après l'intervention ; le changement sera alors de 75 pourcent moins 50 pourcent, soit une augmentation de 25 pourcent de la population qui se lave les mains correctement. « Se laver les mains correctement » est ici défini comme respectant les critères suivants: utilisation de savon, séchage hygiénique (ex: séchage à l'air ou dans une serviette propre), pas de lavage dans le bassin collectif. Mesurer cet indicateur nécessitera de mener une enquête de base avant l'intervention et une enquête sur l'impact après l'intervention.
- L'augmentation moyenne (en pourcentage de la population) des bonnes pratiques d'utilisation de l'eau, comme la collecte d'eau, le transport, le stockage et la consommation, sera notée en changement du pourcentage de la population utilisant l'eau correctement avant et après l'intervention. Comme ci-dessus, si 50 pourcent de la population utilisaient l'eau correctement (transport, stockage, consommation) avant l'intervention, et que 75 pourcent le font après l'intervention, le changement est de 75 pourcent moins 50 pourcent, soit une augmentation de 25 pourcent de la population utilisant l'eau correctement. L' « utilisation correcte de l'eau » est ici définie comme respectant les critères suivants : seuls les adultes ont accès l'eau potable ; le transport et le stockage se déroule dans des conteneurs couverts. Mesurer cet indicateur nécessitera de mener une enquête de base avant l'intervention et une enquête sur l'impact après l'intervention.

Ressources d'Informations

- Projet Sphère - Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes : <http://www.sphereproject.org/>
- Améliorer l'hygiène à travers le changement des comportements : un guide des procédures sur la promotion de l'hygiène (Projet de Santé Environnementale, USAID, Washington DC)
- Aider l'apprentissage des personnels de santé (The Hesperian Foundation)
- Just Stir Gently (IRC publications)
- http://wedc.lboro.ac.uk/WHO_Technical_Notes_for_Emergencies/
- http://www.globalhandwashing.org/Publications/Handwashing_Handbook.pdf

Sous- secteur : Assainissement (au niveau de l'habitat)

Evaluation des besoins

- Décrire la méthode actuelle de traitement des déchets et la répartition des latrines pour la population affectée.
- Décrire la méthode actuelle de traitement des déchets solides/ordures d'origine ménagère.
- Décrire les méthodes actuelles et les installations utilisées pour le lavage corporel, celui des mains et le stockage de la nourriture.

Justification de l'intervention

- Décrire les types/conceptions des latrines proposées, avec les dimensions de la fosse (profondeur, diamètre, etc.). Pourquoi ces types de latrines ont-elles été sélectionnées ?
- Expliquer le plan des interventions proposées (ex: introduction de lavabos/d'installations pour se laver les mains, de salles de bain ou de fosses à ordures) et expliquez comment ceci va améliorer les conditions actuelles identifiées au cours de l'évaluation des besoins.

Activités

- Gestion des excréments (latrines)
- Gestion des déchets solides (maison)
- Installations de salle de bain
- Lavabos/installations pour se laver les mains
- Installations de cuisine
- Impact sur l'environnement

Problèmes concernant les bénéficiaires

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Conception technique

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Indicateurs

- Nombre de latrines domestiques construites.
- Nombre de bénéficiaires de ces latrines.
- Nombre de latrines publiques/communales construites.
- Nombre de bénéficiaires des latrines publiques/communales.
- Nombre de lavabos/d'installations pour se laver les mains construits dans les maisons.
- Nombre de lavabos publics/d'installations publiques pour se laver les mains.
- Nombre de fosses pour la gestion des déchets ménagers.

Ressources d'informations

- Projet Sphère - Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes : <http://www.sphereproject.org/>
- [http://wedc.lboro.ac.uk/WHO Technical Notes for Emergencies/](http://wedc.lboro.ac.uk/WHO_Technical_Notes_for_Emergencies/)

Sous- secteur : Eau

Evaluation des besoins

- Décrire toute épidémie récente liée à l'eau dans la région.
- Décrire les sources d'eau actuelles de la population cible, l'éloignement de ces sources, la quantité d'eau disponible par personne et par jour, et la qualité de l'eau potable existante. Discuter la présence de contaminants (chimiques, biologiques, ou autres) présents dans l'eau et qui ont un impact significatif sur la santé humaine.
- Décrire la disponibilité des conteneurs individuels de stockage/transport d'eau existants.
- Un traitement de l'eau est-il pratiqué dans l'habitat ou au point d'eau ? Si oui, décrivez-le.

Justification de l'intervention

- Pour les interventions proposées sur le point d'eau (puits creusé manuellement, trou foré, source, etc.), expliquez pourquoi ce type d'intervention a été sélectionné et donnez une profondeur et un diamètre moyen/approximatif (pour les puits).
- Pour les interventions sur le stockage de l'eau (réservoir, vessie, etc.), expliquez pourquoi ce type d'intervention a été sélectionné et indiquez le volume d'intervention.
- Pour les interventions sur les dispositifs de récupération de l'eau (différents types de pompes), décrivez le type de dispositif choisi et donnez des statistiques pour justifier ce choix.
- Pour les conteneurs de transport/stockage de l'eau, décrivez le volume des conteneurs fournis.

Activités

- Systèmes d'eau de surface.
- Systèmes d'eau souterraine (puits creusé manuellement, trous forés, sources, etc.)
- Systèmes de récupération de l'eau de pluie
- Dispositifs de récupération de l'eau (ex: pompes manuelles ou motorisées)
- Traitement de l'eau (au point d'eau)
- Traitement de l'eau (au point d'utilisation)
- Test de l'eau (au point d'eau)
- Test de l'eau (au point d'utilisation)
- Transport/stockage de l'eau
- Distribution de l'eau
- Impacts sur l'environnement

Problèmes concernant les bénéficiaires

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Conception technique

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Indicateurs

- Nombre de points d'eau protégés (puits creusé manuellement, trous forés, sources, etc.) établis.
- Coordonnées géographiques de chaque point d'eau protégé (puits creusé manuellement, trous forés, sources, etc.) établis. Ceci entraînera l'achat de GPS, la formation des utilisateurs, l'enregistrement de la position exacte de chaque intervention et le rapport de ces coordonnées. Le rapport inclura obligatoirement trois mesures : 1. Latitude – en degrés, minutes, secondes. 2. Longitude – en degrés, minutes, secondes. 3. Elévation – en mètres.
- Nombre de bénéficiaires recevant de l'eau provenant des points d'eau protégés.
- Augmentation moyenne de la quantité d'eau disponible par personne, rapportée selon deux résultats :
 - Le nombre de litres disponibles par personne par jour avant l'intervention.
 - Le nombre de litres disponibles par personne par jour après l'intervention
- La réduction moyenne en temps passé à collecter l'eau par famille, rapportée selon deux résultats :
 - Le nombre de minutes passées par une famille pour collecter l'eau chaque jour avant l'intervention.
 - Le nombre de minutes passées par une famille pour collecter l'eau chaque jour après l'intervention.
- Le pourcentage de points d'eau contenant 0 coliforme fécal pour 100 ml. La mesure de cet indicateur entraînera l'achat de kits de test de l'eau (ex : Del Agua), la formation des utilisateurs et la collecte des données.
- Pourcentage de l'approvisionnement en eau contenant 0 coliforme fécal pour 100 ml dans les maisons. La mesure de cet indicateur entraînera l'achat de kits de test de l'eau (ex : présence/absence de tests comme Coliscan), la formation des utilisateurs et la collecte des données.

Ressources d'informations

- Projet Sphère - Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes : <http://www.sphereproject.org/>
- Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe (Field Operations Guide), USAID novembre 2005.
http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/
- Pontius, Frederick W. Water Quality and Treatment: A handbook of community water supplies. McGraw Hill: 1990.
http://wedc.lboro.ac.uk/WHO_Technical_Notes_for_Emergencies/

Sous- secteur : autres sujets de santé environnementale

Evaluation des besoins

Veillez donner un aperçu de la santé environnementale dans la zone cible : problèmes liés au bétail, pratiques de gestion des déchets communaux/municipaux, sources de pollution, érosion, etc.

Justification de l'intervention

Pour chaque intervention proposée sur la santé environnementale, expliquer comment l'intervention gèrera les problèmes actuels identifiés lors de l'évaluation des besoins.

Activités

- Evacuation des eaux
- Nettoyage des débris
- Gestion des déchets solides (communaux/municipaux)
- Problèmes liés au bétail et à la pollution
- Participation de la communauté

Problèmes concernant les bénéficiaires

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Conception technique

Veillez suivre les instructions pour les programmes EAH ci-dessus.

Indicateurs

- Nombre d'installations de gestion des déchets construits dans la communauté (incluant les incinérateurs médicaux).
- Propreté moyenne des installations de gestion des déchets de la communauté trois mois après leur achèvement, notée en pourcentage des facilités encore « propres » trois mois après l'intervention. « Propre » ici est défini comme respectant les critères suivants : pas de débris ou déchets visibles à l'extérieur de la structure, entretien régulier, etc.
- Nombre d'enclos à animaux construits.
- Nombre de nettoyages effectués sur les débris.

Ressources d'informations

- Projet Sphère -Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors des catastrophes : <http://www.sphereproject.org/>
- http://wedc.lboro.ac.uk/WHO_Technical_Notes_for_Emergencies/
- *Directives pour l'étude rapide des impacts sur l'environnement dans les catastrophes (Guidelines for Rapid Environmental Assessment)*. Développé par Charles Kelly pour le Benfield Hazard Research Center et CARE International.
http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/rea/rea_guidelines.htm

K. Thèmes transversaux

Production artisanale

Choisissez la **production artisanale** en tant que thème transversal, si certains moyens de subsistance spécifiques et prédéfinis (boulangers, tisseurs, couturiers, etc.) constituent une cible de restauration. Les interventions visant les artisans peuvent comprendre un soutien et une formation professionnels et/ou un renforcement des capacités.

Les activités de production artisanale devraient garantir que tous les participants ciblés ont du temps à consacrer à des activités et qu'il y a une demande suffisante de produits/services sur le marché local.

Indicateurs

- Nombre et pourcentage de participants ayant augmenté leur production
- Nombre et pourcentage de participants ayant augmenté leurs ventes
- Augmentation moyenne des revenus des participants en dollar américain (USD) pendant la durée de vie du programme.

Ressources d'informations

John Twigg: « Sustainable Livelihoods and Vulnerability to Disasters. », Benfield Hazard Research Center, 2001; [Moyens de subsistance durables et vulnérabilité aux catastrophes] ; Document de travail sur la gestion des catastrophes disponible en anglais: http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/working_papers/pdfs/workingpaper2.pdf

Renforcement des capacités/Formation

Choisissez **renforcement des capacités/formation** en tant que thème transversal si l'activité proposée a pour but d'assurer des formations ou des stages de mise à niveau pour la population affectée ou si elle améliore de manière significative ses compétences. Cette catégorie inclurait des formations professionnelles qui ont pour vocation d'améliorer ou de créer des ensembles de compétences au sein des personnes ou des groupes de personnes s'efforçant de développer ou de renforcer les opportunités de moyens de subsistance. Les activités pourraient inclure : la formation d'agents communautaires de santé animale (ACSA) (pour le secteur Agriculture et sécurité Alimentaire), la formation de mécaniciens de pompage dans les villages (secteur Eau, hygiène et assainissement), les cours d'alphabétisation (secteurs multiples), la formation d'agents de santé communautaires (ASC) (Secteur Santé).

Indicateurs

- Nombre de personnes formées
- Nombre de personnes recrutées après formation
- Pourcentage des bénéficiaires utilisant les compétences acquises lors de leur formation dans leur activité de subsistance

Ressources d'informations

- OIT : Programme local sur la réponse aux crises et la reconstruction (CRISIS). Disponible en anglais : http://www.ilo.org/public/english/employment/crisis/areas/c_building.htm
- Silva Lauffer : "Timing Matters: Capacity Building during an Emergency Response." [Questions de synchronisation : Le renforcement des capacités lors d'une intervention]

d'urgence], Réseau des pratiques et politiques humanitaires (HPN), date inconnue.
Disponible en anglais : <http://www.odihpn.org/report.asp?ID=2812>

Distribution d'argent en espèces

Choisissez la **distribution d'argent en espèces** en tant que thème transversal si l'activité proposée a pour vocation de distribuer aux bénéficiaires de l'argent en espèces ou sous forme de chèque (pas d'articles en nature). Cette activité est normalement suivie afin d'augmenter le pouvoir d'achat d'un individu de sorte qu'il puisse soit acquérir des articles ménagers (articles alimentaires ou non alimentaires), soit restaurer des actifs productifs (Réhabilitation des moyens de subsistance).

Les programmes proposant de l'argent en espèces devront inclure une analyse de marché exposant en détail l'accessibilité et la fonctionnalité des marchés. Par ailleurs, des informations seront requises expliquant en détail comment l'argent en espèces sera délivré en toute sécurité et de manière effective et distribué aux bénéficiaires de telle sorte que ces derniers ne deviennent pas des cibles de crime potentiel. Les propositions devront également inclure une section solide de coordination exposant en détail l'interaction de ce programme avec d'autres programmes de transfert d'argent (argent contre travail, bons d'échange, etc.) en cours de réalisation dans le secteur géographique voisin.

Indicateurs

Quantité d'argent distribuée par bénéficiaire

Ressources d'informations

- Pantaleo Creti et Susanne Jaspars : « Cash-Transfer Programming in Emergencies » [Elaboration des programmes de transfert d'argent en cas de situations d'urgence], Oxfam, 2006. Disponible en anglais : http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/add_info_024.asp
- Adams Leslie et Harvey Paul: "Learning from Cash Responses in the Tsunami." [Apprendre des réponses d'assistance par l'argent en espèces lors du Tsunami], Groupe de la politique humanitaire (GPH), Issue Paper 4, 2006. Disponible en anglais : <http://www.odi.org.uk/hpg/papers/cashissue4.pdf>
- Groupe de la politique humanitaire (GPH), ODI, Paul Harvey. http://www.odi.org.uk/hpg/Cash_vouchers.htm
- Étude de cas sur l'intervention après le Tsunami [en anglais]: http://www.odi.org.uk/hpg/Tsunami_cash.htm

Argent Contre Travail (ACT)

Choisissez « **Argent Contre Travail** » en tant que thème transversal si les activités proposées distribuent de l'argent en espèces à titre de rémunération pour la prestation des services de main d'oeuvre. Les projets de travail peuvent être individuels ou collectifs.

Les programmes « Argent Contre Travail » ont généralement deux objectifs : 1. Augmenter le pouvoir d'achat des individus en offrant des opportunités génératrices de revenus liées à la prestation des services de main d'oeuvre 2. Engager les individus ou la communauté à des efforts de travail productifs menant à la création d'une réserve des biens ou d'une meilleure situation au sein des familles ou de la communauté.

Les projets ACT doivent toujours avoir pour vocation d'impliquer des familles ou des communautés dans des projets de travail productifs. Des projets dont l'unique fonction est de créer de l'emploi et dont la réalisation a peu d'impact sur le bien-être du ménage ou de la communauté ne répondent pas aux meilleures pratiques et font rarement l'objet de financement de la part du Bureau de l'USAID pour les secours d'urgence en cas de catastrophes à l'étranger (OFDA).

Indicateurs

- Nombre de personnes employées dans les programmes ACT
- Pourcentage des bénéficiaires attestant un meilleur accès à des produits alimentaires et non alimentaires grâce au programme

Ressources d'informations

- Pantaleo Creti et Susanne Jaspars, "Cash-Transfer Programming in Emergencies". [Elaboration des programmes de transfert d'argent en cas de situations d'urgence], Oxfam, 2006. Disponible en anglais : http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/add_info_024.asp
- Études de cas du Tsunami de l'Océan Indien : "Lorsque l'ACT Marche", Institut Panindien d'Atténuation des Catastrophes (All India Disaster Mitigation Institute - AIDIMI), Volume n.10, décembre 2006. Disponible en anglais : http://www.tsunami-evaluation.org/NR/rdonlyres/BE7D3646-12D7-4C0B-9D3C-1F2E17BB73AF/0/southasias_disasters_net_10_Cash_for_work_works_dec_2006.pdf

Enfants

Choisissez les **enfants** en tant que thème transversal si les activités proposées répondent aux besoins d'une population qui comprend un grand nombre d'enfants ou si la proposition inclut un grand nombre de services destinés aux enfants (initiatives psychosociales, campagnes de vaccination, espaces sains, alimentation à des fins thérapeutiques etc.).

Indicateurs

Nombre d'enfants aidés

Ressources d'informations

- F. Conway: "Children in Disasters." (Les enfants dans les sinistres), éd. Saylor, 1993. New York: Plenum Press.
- Jo de Berry et Jo Boyden : "Children in Adversity" (Les enfants dans l'adversité), Forced Migration Review n.9, p.33 et s., Décembre 2000. Disponible en anglais: [http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900SID/DPAS-6K3LG7/\\$FILE/rsc%209.pdf?OpenElement](http://www.reliefweb.int/rw/lib.nsf/db900SID/DPAS-6K3LG7/$FILE/rsc%209.pdf?OpenElement)
- UNICEF : "La Situation des Enfants dans le Monde (SOWC)", annuel. http://www.unicefusa.org/site/c.duLRI8O0H/b.262152/k.221E/State_of_the_Worlds_Children_Publications_Media_Center_US_Fund_for_UNICEF.htm
- Marcel, Garça: "L'impact des conflits armés sur les enfants", rapport d'étude, Nations Unies, UNICEF, 1996: http://www.unicef.org/french/emerg/files/Garca-Machel_fr.pdf

Résolution de conflits

Choisissez la **résolution de conflits** en tant que thème transversal si les activités proposées encouragent les populations affectées à participer à des actions qui minimisent, adressent, réduisent, ou atténuent les tensions, les conflits, ou les désaccords entre elles ou au sein d'elles.

Indicateurs

- Nombre d'activités menées en matière de résolution de conflits
- Nombre de personnes formées aux compétences, techniques et procédures de résolution de conflits.

Ressources d'informations

InterAction : "Gems of Conflict Practice", 2002. Disponible en anglais :
<http://www.interaction.org/disaster/TCP/gems.html>

Relations hommes/femmes

Choisissez les **relations hommes/femmes** en tant que thème transversal si les activités proposées visent des populations qui présentent un déséquilibre démographique important dans la proportion hommes/femmes ou qui ont subi des changements ou des inversements de rôle, ou des populations parmi lesquelles se manifestent soit des conflits liés à des catastrophes, soit une tension entre les sexes.

Indicateurs

Pourcentage d'hommes et de femmes dans la population ciblée ou déclarant que les relations entre les sexes se sont améliorées grâce aux activités.

Ressources d'informations

Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA): "Directives en vue d'interventions contre la violence à l'encontre des femmes (Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence)", Sept. 2005. Disponible en français :

<http://www.humanitarianinfo.org/iasc/content/products/docs/GBV%20Guidelines%20French.pdf>

VIH-SIDA

Choisissez le **VIH-SIDA** en tant que thème transversal si les activités proposées comprennent un volet relatif aux questions sur la transmission de la maladie ou sa prévention. Ceci pourrait comprendre la sensibilisation et la formation, des consultations, des approvisionnements en sang sûr etc.

Les femmes, et en particulier les adolescentes, sont exposées de manière disproportionnée à un risque de contamination du VIH/SIDA plus élevé par rapport à celui encouru par les hommes. Actuellement, l'apparition de nouvelles incidences de VIH/SIDA chez les femmes dépasse les taux récents de transmission chez les hommes dans beaucoup de pays en développement à cause de plusieurs facteurs, y compris leur vulnérabilité plus élevée de devenir victimes de pratiques sexuelles forcées. De nombreuses études démontrent qu'un grand pourcentage d'adolescentes (20-30% dans certains pays) sont forcées à avoir des relations sexuelles pour la première fois à un jeune âge. De plus, le statut socio-économique inférieur des femmes leur laisse moins d'options concernant l'éducation et la génération de revenus, ce qui dans la plupart du temps se traduit par une dépendance envers les hommes plus âgés, afin d'assurer leurs besoins primaires – entre autres la nourriture, le logement, les frais de scolarité – en échange de leur participation à des pratiques sexuelles à risque élevé. Enfin, le manque d'accès des femmes aux mesures de prévention contre le VIH/SIDA (par

exemple, le contrôle de l'utilisation des préservatifs, les méthodes de protection féminines et l'information/éducation sanitaire) contribue également à l'augmentation de la vulnérabilité. Les situations de catastrophe accentuent souvent les risques de contamination et de transmission du VIH-SIDA.

Indicateurs

- Nombre d'activités abordant le VIH-SIDA
- Nombre de personnes sensibilisées/formées aux problèmes du VIH-SIDA

Ressources d'informations

Directives concernant les interventions relatives au VIH/SIDA dans les situations d'urgence, Comité permanent inter-organisations sur le VIH/SIDA dans les situations d'urgence (IASC), 2004. Disponible en français :

<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/protect/opendoc.pdf?tbl=PROTECTION&id=41e3e36e2>

Communautés hôtes

Choisissez les **Communautés hôtes** en tant que thème transversal si les activités proposées ont pour but d'assister les personnes, familles ou communautés aidant d'autres individus ou groupes atteints par des catastrophes causées par l'homme ou des catastrophes naturelles.

Indicateurs

Nombre de communautés hôtes aidées

Ressources d'informations

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) : "Le trou noir de l'information à Aceh" dans "Rapport sur les catastrophes dans le monde 2005 - Chapitre 4". <http://www.ifrc.org/fr/publicat/wdr2005/chapter4.asp>

Gouvernements hôtes

Choisissez les **gouvernements hôtes** en tant que thème transversal si les activités proposées assurent un soutien aux gouvernements des pays atteints ou une collaboration étroite avec ceux-ci.

Indicateurs

- Nombre d'activités impliquant une collaboration avec le gouvernement hôte
- Somme totale des fonds consacrés au soutien du gouvernement hôte

Ressources d'informations

FISCR. Code de conduite du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe, disponible en français :

<http://www.icrc.org/web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/5FZGYV>

(Ce document donne un aperçu de l'environnement de travail souhaité par les partenaires et à mettre en place par les gouvernements hôtes.)

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

Choisissez les **personnes déplacées** en tant que thème transversal si les activités proposées ont pour but d'assister les individus, familles ou communautés qui ont été obligés de quitter leurs maisons suite à un conflit, pour des motifs liés à l'environnement, pour des raisons économiques ou d'autres cas de force majeure.

Indicateurs

- Nombre total des personnes déplacées aidées
- Nombre de personnes déplacées de sexe masculin aidées
- Nombre de personnes déplacées de sexe féminin aidées

Ressources d'informations

- Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA): "Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays", 2001 : http://www.reliefweb.int/ocha_ol/pub/idp_gp/idp_fr.html
- Simon Bagshaw et Diane Paul : « Protect or Neglect: Toward a More Effective United Nations Approach to the Protection of Internally Displaced Persons » [Protéger ou négliger : Vers une approche plus efficace de la protection, par les Nations Unies, des personnes déplacées], SAIS/Brookings/OCHA, 2004. http://www.brookings.edu/fp/projects/idp/protection_survey.htm
- Beth Vann : "Violence liée au genre : Questions qui apparaissent dans les programmes pour les populations déplacées", Septembre 2002. http://www.rhrc.org/pdf/gbv_emerg_French.pdf
- Sexual and Gender Based Violence Against Refugees, Returnees, and Internally Displaced Persons: Guidelines for Prevention and Response.[Violences sexuelles et d'origine sexuelle à l'encontre des personnes réfugiées, rapatriées et déplacées] UNHCR, May 2003. Disponible en anglais : http://www.rhrc.org/pdf/gl_sgbv03.pdf

Systemes d'Information (SI)/Systemes d'Information Géographique (SIG)

Choisissez les **SI/SIG** en tant que thème transversal si les activités proposées utilisent un système et/ou des données géographiques, y compris les coordonnées d'un GPS, des données géo-référencées et des images par satellite pour déterminer les besoins, planifier, suivre, et/ou signaler les activités des programmes.

Indicateurs

- Nombre de projets utilisant un SIG ou des données géo-référencées
- Nombre de projets suivis par l'intermédiaire d'un système d'information

Ressources d'informations

Kaiser et coll. *The Application of Geographic Information Systems and Global Positioning Systems in Humanitarian Emergencies: Lesson Learned, Programme Implications, and Future Research.*[L'application de SIG et de GPS dans le cadre d'interventions humanitaires d'urgence : Enseignements tirés, Implications du programme et Recherche future] 2003. Disasters 27(2):127-140.

Réhabilitation d'infrastructures

Choisissez la **réhabilitation d'infrastructures** en tant que thème transversal si les activités proposées facilitent la construction ou la reconstruction des installations de base, équipements et installations nécessaires au fonctionnement des services économiques et sociaux. Veuillez consulter les exemples ci-dessous.

Indicateurs

Nombre de types d'infrastructures construites, ou réparées/réhabilitées (Nombre de rues, ponts, cliniques, hôpitaux, écoles, systèmes d'électricité ou d'énergie etc.)

Ressources d'informations

Paul K. Freeman : "*Infrastructure, Natural Disasters, and Poverty.*", [*Infrastructures, Catastrophes naturelles et Pauvreté*] Institut International pour l'Analyse des Systèmes appliquée (IIASA), Autriche. Disponible en anglais:

<http://www.iiasa.ac.at/Research/RMS/june99/papers/freemansolo.pdf>

Moyens de subsistance/génération de revenus

Choisissez les **moyens de subsistance/génération de revenus** en tant que thème transversal, si les activités proposées soutiennent la démarche qu'une personne poursuit afin d'accéder aux biens dont elle a besoin pour survivre. Les démarches d'accès aux moyens de subsistance sont élaborées en fonction des capacités (ou moyens) qu'une personne possède. Ces 'moyens' ne sont pas statiques mais changent constamment en termes de quantité, de composition, et d'interaction avec d'autres moyens en raison des changements dans l'environnement externe et des processus de prise de décision au niveau individuel. Cinq « moyens » spécifiques utilisés couramment par les individus lors de leurs démarches d'accès aux moyens de subsistance ont été identifiés. Ceux-ci sont :

- **Moyens physiques** - les infrastructures, outils et biens dont les gens ont besoin pour assurer leur productivité
- **Moyens humains** - les compétences, connaissances, conditions de santé, et infrastructures utilisés par les personnes dans le cadre de leur travail
- **Moyens sociaux** - la manière dont les relations interpersonnelles et les interactions sont utilisées pour acquérir les ressources nécessaires
- **Moyens financiers** - les manières avec lesquelles les gens accèdent aux ressources financières dont ils ont besoin
- **Moyens environnementaux** - la manière dont les ressources naturelles sont utilisées dans le cadre des démarches d'accès aux moyens de subsistance

Pour plus de détails ou en cas d'éventuelles questions d'évaluation, veuillez consulter le lien suivant:

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/livelihoods/assessment_questions.pdf

Indicateurs

- Nombre de personnes bénéficiant d'interventions d'accès aux moyens de subsistance
- Montant moyen des revenus en dollars américains (USD) générés par participant/mois

Ressources d'informations

- Website for livelihoods-related discussions and studies [Site Internet d'étude et de discussions sur les problèmes de moyens de subsistance] : <http://www.livelihoods.org/>
- John Twigg : "Sustainable Livelihoods and Vulnerability to Disasters.", Benfield Hazard Research Center, 2001; [Moyens de subsistance durables et vulnérabilité aux catastrophes] ; Document de travail sur la gestion des catastrophes disponible en anglais: http://www.benfieldhrc.org/disaster_studies/working_papers/pdfs/workingpaper2.pdf
- David Keen. *The Economic Functions of Violence in Civil Wars*. Oxford: Oxford University Press
- Lautze, Sue. "Saving Lives and Livelihoods." [Sauver des vies et sauvegarder les moyens de subsistance] : http://www.livelihoods.org/static/slautze_NN192.html
- Primer for Livelihoods Frameworks: <http://www.livelihoods.org/SLdefn.html>

Réhabilitation de marché

Choisissez la **réhabilitation de marché** en tant que thème transversal si les activités proposées : 1. impliquent la construction ou la réhabilitation des pôles de marché et/ou échoppes, la formation sur la fonction du marché et le développement des compétences en techniques de vente, ou la création de coopératives de production ou de vente 2. offrent une brève description de la structure du marché dans la zone atteinte 3. assurent la sécurité des vendeurs et des acheteurs dans la zone de marché destinée à l'exercice des activités et, en cas de financement des entreprises coopératives par des aides, l'absence de mauvaise réputation des coopératives dans la zone atteinte 4. décrivent les dégâts subis par le système, ainsi que les contraintes à son fonctionnement causées par des catastrophes 5. décrivent la logique suivie pour la réhabilitation du système ou la construction de nouvelles structures à cet endroit et les raisons pour lesquelles le système de marché ne peut pas être rétabli sans assistance provenant de l'extérieur.

Indicateurs

- Nombre de marchés réhabilités/créés
- Nombre de coopératives créées
- Nombre de participants formés aux techniques de vente
- Pourcentage des bénéficiaires ciblés ayant accru leur implication dans les activités économiques
- Nombre/pourcentage de petites entreprises ciblées dont les revenus se sont accrus par rapport à la valeur de base.

Ressources d'informations

Karen Jacobsen. *The Economic Life of Refugees*. 2005. Bloomfield (CT): Kumarian Press

Microfinance/microcrédit

NOTE: En règle générale, l'USAID/OFDA n'encourage pas la soumission des propositions de programmes de microcrédit, et ne va les soutenir QUE dans des circonstances très particulières. En moyenne, les programmes de microcrédit ont besoin de 18 mois minimum pour leurs effets soient visibles. Etant donné que les programmes d'urgence de l'USAID/OFDA ne durent en moyenne pas plus de 12 mois, il est extrêmement difficile pour un programme de microcrédit de fonctionner lors de sa période de mise en

place. De tels exemples d'activités ne seront pris en considération que s'ils sont proposés par des organisations ayant une expérience démontrée dans la mise en place de programmes de microcrédit. De solides justifications détaillant les garanties du programme seront exigés, ainsi que la confirmation de la stabilité géographique prévue de la population bénéficiaire à l'endroit(s) cible(s), et un exposé des motifs pour lesquels on s'attend à ce que le programme donne les résultats escomptés en moins de 18 mois.

L'USAID/OFDA estime que le soutien aux Etablissements de microfinance (EMF) est une alternative aux programmes de microcrédit faisable et viable. Le soutien de ce type interviendra normalement sous forme de subventions en espèces aux EMF lesquelles, à cause d'une catastrophe, ont subi des pertes dans leur capital d'exploitation et sont par conséquent incapables d'accorder un crédit supplémentaire aux propriétaires de petites entreprises et/ou aux individus.

Choisissez le **microcrédit** en tant que thème transversal si les activités proposées ont pour vocation de fournir une assistance financière aux individus, aux EMF, et/ou aux associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC).

Indicateurs

- Nombre d'individus bénéficiant d'un microcrédit
- Nombre et pourcentage des bénéficiaires de microcrédit ayant réhabilité ou fondé de nouveaux commerces
- Augmentation moyenne du revenu (en USD) des bénéficiaires pendant la durée de vie du programme (par rapport à sa valeur avant le programme)

Ressources d'informations

- "Supporting Micro-finance in Conflict-Affected Areas", CGAP
http://www.cgap.org/portal/binary/com.epicentric.contentmanagement.servlet.ContentDeliveryServlet/Publications/html_pubs/DonorBrief_21.html
- Refugee Situations. Karen Jacobsen. 2005.
- Microfinance in the Wake of Conflict. DAI 1998

Nomades/bergers

Choisissez les **nomades/bergers** en tant que thème transversal si les activités proposées visent les groupes ou populations qui voyagent d'un endroit à l'autre à la recherche de nourriture, d'eau, et/ou de terrains de pâturage (nomades) ou qui sont bergers ou des gardiens de troupeau, ou bien directement et principalement impliqués dans l'élevage d'animaux en tant que ressource de subsistance (bergers).

Indicateurs

Nombre de nomades/bergers aidés

Ressources d'informations

- <http://www.nri.org/work/pastoralists.htm>
- www.undp.org/drylands/docs/cpapers/PASTORALISM%20PAPER%20FINAL.doc

Intégration de la protection

Choisissez l'**intégration de la protection** en tant que thème transversal, si les activités humanitaires proposées au sein d'un secteur ou sous-secteur contribuent à réduire les risques d'atteinte ou les dommages causés à des populations vulnérables. Par exemple, en ce qui concerne le secteur de l'eau et/ou de l'assainissement, la fourniture des installations séparées aux hommes et aux femmes, l'éclairage et les accompagnateurs des femmes et des enfants au sein de la communauté locale constituent des exemples d'initiatives de protection qui contribuent à réduire les risques d'attaque ou d'agression des femmes et des enfants.

La manière dont la protection est intégrée dans le programme devrait être clairement détaillée à partir d'exemples et d'activités. Veuillez noter que les exemples fournis ci-dessous ne représentent qu'une petite partie des initiatives susceptibles d'être prises dans chaque secteur. Ces activités devraient être encadrées en termes d'un plan d'action qui décrit ce qui a déjà été réalisé par les initiatives de protection afin de, par exemple, empêcher, éviter, soutenir, changer, convaincre, informer ou instruire, mobiliser, soigner, résoudre, rétablir, réparer, fournir, surveiller, ou signaler.

Des indicateurs de progrès devraient être mis en place et régulièrement vérifiés afin d'assurer que les prévisions initiales relatives aux besoins de protection restent adéquates et qu'il n'y a pas de conséquences non souhaitées résultant des interventions.

Secteur de coordination/gestion de l'information: Assurez-vous que les informations de protection sont collectées, analysées et diffusées au personnel de terrain et aux décideurs, et que les informations sensibles sont correctement chiffrées et sauvegardées.

Indicateurs

- Pourcentage de documents diffusés contenant des informations sur la protection
- Pourcentage de documents diffusés visant à protéger les informations sensibles

Secteur de redressement économique : Assurez-vous que les activités proposées ne mettent pas les individus davantage en danger (jalousie interpersonnelle ou intercommunautaire; sites éloignés etc.); élaborer des initiatives d'action qui à la fois génèrent des revenus et réduisent les risques (par exemple des alternatives à la collecte de carburant); incluez les hommes dans les discussions relatives aux activités des femmes afin d'éviter l'aggravation de jalousie et de violence domestique.

Indicateurs

Pourcentage d'activités génératrices de revenus réduisant les risques pour la population ciblée

Secteur de la sécurité alimentaire/agriculture: Utilisez des protocoles afin d'assurer que les femmes et enfants et les minorités ethniques/religieuses, etc. reçoivent leurs rations humanitaires. Assurez-vous que les initiatives ouvertes aux femmes dans le domaine de l'agriculture n'ajoutent pas de travail intolérable surchargeant leur emploi du temps déjà rempli et qu'elles n'exigent pas que les enfants y participent au point d'arrêter d'aller à l'école. Élaborez des programmes d'agriculture qui n'exposent pas les exploitants agricoles à des attaques ou à d'autres maltraitements (par exemple des programmes de travail coordonnés; des services d'accompagnement aux champs, etc...)

Indicateurs

- Pourcentage de populations vulnérables recevant des rations complètes désignées
- Pourcentage des femmes accompagnées aux champs dans les zones dangereuses

Secteurs de la santé et de la nutrition: Y sont inclus des services faisant face aux violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes ainsi que les questions de santé reproductive, y compris les services médicaux qui sont culturellement adaptés (par exemple des femmes médecins). Y sont inclus également des protocoles établis afin de protéger la vie privée des victimes de violences ; 1. mettre en place des systèmes dans les centres de santé pour réunir des informations relatives à des affaires de violence sexuelle, lesquelles sont soigneusement sauvegardées en vue d'être éventuellement utilisées lors de futurs procès ; 2. assurer le développement des protocoles adaptés aux femmes ayant été victimes de violences et qui comprennent des règles relatives aux soins médicaux et au traitement des enfants et des femmes victimes ; 3. veiller à améliorer la capacité des agents de santé communautaires (ASC) à surveiller/signaler les cas à des fins de protection ; 4. assurer les programmes d'accompagnement psychologique et social destinés à des populations affectées par la violence et/ou par un traumatisme psychique qui sont culturellement adaptés et sains d'un point de vue éthique. ; assurez les procédures d'envoi vers d'autres professionnels dans les cas de violence trop complexes pour être gérés par le système de santé local et enfin, assurez la délivrance des documents de naissance /décès et l'accès aux services à tous ceux qui en ont besoin.

Indicateurs

- Nombre et types de services fournis pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes
- Pourcentage de personnel ciblé sensibilisé en matière de protection
- Nombre de systèmes de protocoles de confidentialité établis et appliqués

Secteur des habitations et des implantations : Développez des processus afin d'empêcher la séparation des familles lors du transfert vers des structures d'hébergement. Procédez à l'implantation des camps seulement lorsque ceci est nécessaire, de préférence avec des familles d'accueil. Assurez-vous que les camps sont éloignés des zones de conflit et des frontières nationales ; assurez-vous que le plan/agencement des camps intègre entièrement les besoins/préférences des communautés afin de réduire les menaces pour la sûreté (tenez compte des tensions tribales, ethniques et religieuses dans la conception du plan/agencement des camps et encouragez un sentiment d'appartenance à la communauté, en tenant compte des espaces de loisirs et de l'aspect esthétique). Garantisiez aux familles dans l'incapacité de construire leur propre habitation l'aide nécessaire à leur construction ; assurez des structures d'hébergement avec des pièces séparées pour les femmes et les enfants, ainsi que des espaces adaptés aux enfants au sein des camps. Assurez-vous que les matériaux utilisés et la distance entre les habitations garantissent un niveau élevé d'intimité et de dignité (particulièrement dans les cultures où les activités des hommes et des femmes sont nettement séparées). Organisez des sessions de formation spécifiques pour les femmes et les enfants sur l'évacuation des bâtiments lors de séismes et de raz-de-marées ('tsunamis'). Prenez des dispositions/identifiez la propriété des habitations afin d'assurer que les habitants identifiés disposent des documents écrits pour faire valoir leurs droits, abordez les

questions relatives au régime de propriété foncière pour éviter les cas d'éviction et les sans-abri.

Indicateurs

- Nombre de solutions d'hébergement fournies permettant de limiter le recours aux camps de grande taille.
- Pourcentage de camps éloignés des zones de conflit et des frontières

Secteur eau, assainissement et hygiène: 1. Séparez les latrines des hommes de celles des femmes, les installations de lavabos et de douches 2. encadrez les communautés locales de sorte que les femmes et enfants soient accompagnés aux points d'eau et aux latrines, si nécessaire 3. construisez des latrines plutôt au centre des camps/communautés qu'en circonférence non surveillée et assurez l'éclairage de nuit, si possible 4. concevez/construisez des latrines qui sont adaptées aux différentes cultures, prenez des dispositions pour les personnes avec des handicaps physiques et pour les personnes âgées 5. assurez leur instruction par rapport à l'utilisation correcte des installations 6. concevez et mettez en place des procédures de maintenance et de nettoyage des latrines pour encourager leur utilisation appropriée 7. assurez des mesures durables et de sécurité appropriées lors de la construction des latrines 8. développez des réseaux de distribution avec des points d'eau situés sur l'ensemble des territoires des communautés qui améliorent l'accès et le confort 9. assurez leur accès aux utilisateurs.

Indicateurs

- Pourcentage de latrines construites avec des installations séparées pour les hommes et les femmes
- Pourcentage de latrines où les femmes peuvent bénéficier d'une escorte, si nécessaire

Rapatriés

Choisissez les **rapatriés** en tant que thème transversal si les activités proposées ont pour but d'assister les personnes déplacées ou les populations qui retournent chez elles ou se rendent dans de nouvelles zones d'hébergement.

Indicateurs

- Nombre de rapatriés aidés
- Nombre de rapatriés s'installant de façon permanente dans leur village d'origine ou dans une zone nouvelle

Ressources d'informations

- Consultez les pages web de l'UNHCR et de l'IOM
- Beth Vann, Emerging Issues in Programs Serving Displaced Populations. September 2002.
- Sexual and Gender Based Violence Against Refugees, Returnees, and Internally Displaced Persons: Guidelines for Prevention and Response.[Violences sexuelles et d'origine sexuelle à l'encontre des personnes réfugiées, rapatriées et déplacées] UNHCR, May 2003. Disponible en anglais : http://www.rhrc.org/pdf/gl_sgbv03.pdf

Esclavage/Trafic de personnes

Choisissez l'**esclavage/trafic de personnes** en tant que thème transversal, si les activités proposées abordent la prévention ou la stratégie de réduction de l'esclavage ou du trafic d'êtres humains (échange de personnes à des fins commerciales ou pour d'autres formes d'exploitation).

Indicateurs

- Nombre de personnes sensibilisées aux problèmes de l'esclavage et du trafic de personnes
- Nombre de personnes sauvées de l'esclavage/du trafic de personnes

Ressources d'informations

UN Office on Drugs and Crime: www.unodc.org/unodc/en/trafficking_protocol_background.html

Lutte antivectorielle

Choisissez la **lutte antivectorielle** (lutte contre les organismes qui transmettent des agents pathogènes d'un hôte à l'autre) en tant que thème transversal, si l'activité proposée a pour vocation de contrôler les vecteurs de maladies au cours de leur programmation. Cette activité est normalement associée à la santé publique et la prévention des maladies. En général, les activités de lutte antivectorielle rentrent dans les secteurs suivants: agriculture, santé, alimentation, refuges et EAH.

Indicateurs

- Nombre de personnes formées aux stratégies de prévention des risques sanitaires
- Nombre d'hectares/sites/habitations traités contre les risques sanitaires

Ressources d'informations

CDC Guidance: <http://www.cdc.gov/nceh/ehs/ETP/vector.htm>

Bons d'échange

Choisissez les **bons d'échange** en tant que thème transversal, si l'activité proposée cherche à distribuer soit des bons de caisse soit des bons de provisions qui, en eux-mêmes, n'ont pas de valeur en argent, mais peuvent être rachetés contre des provisions et/ou des services avec remboursement des commerçants, assuré par l'organisation responsable de leur distribution. En général, les bons de caisse ont une valeur déterminée à l'avance contre laquelle ils peuvent être échangés pour une variété des provisions à hauteur de la valeur spécifiée. Les bons de provisions sont échangés contre un montant fixe pour une provision déterminée à l'avance et par conséquent sont exempts des fluctuations de prix.

Lorsque les marchés fonctionnent et la distribution au niveau local des provisions spécifiques est disponible et réalisable, l'USAID/OFDA préfère l'utilisation des bons d'échange à la distribution traditionnelle de provisions. Les interventions par bons d'échange contribuent à une répartition des bénéfices économiques en dehors des bénéficiaires directs, notamment aux commerçants et aux distributeurs de biens et/ou services au niveau local. Dans les cas où il s'avère nécessaire, les interventions par bons d'échange sont préférables et plus profitables par rapport aux distributions des provisions qui contournent les marchés locaux et les commerçants.

Indicateurs

- Nombre de personnes recevant des bons
- Nombre de commerçants participant au système de bons
- Pourcentage de bons rachetés,
- Valeur totale monétaire des bons rachetés,
- Pourcentage de types de biens procurés

Ressources d'informations

- Pantaleo Creti et Susanne Jaspars, Cash-Transfer Programming in Emergencies. Oxfam. 2006.
- Paul Harvey. HPG Discussion Paper. "Cash and Vouchers in Emergencies."
http://www.odi.org.uk/hpg/papers/cash_discussion_paper.pdf

NOTES BUDGETAIRES GENERALES

Des exemples de budgets détaillés pour l'ensemble des destinataires primaires et des sous-partenaires, ainsi que des exemples de descriptifs budgétaires sont disponibles en ligne sur http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources

Les catégories d'articles suivantes sont soumises à une autorisation écrite préalable avant tout achat :

- Biens d'équipement (définis comme tout article tangible, à caractère d'utilisation non personnelle, ayant une durée de vie utile de plus d'un an et dont le prix unitaire d'achat acquisition s'élève à 5 000 USD ou plus)
- Biens restreints
- Biens destinés aux voyageurs internationaux

Lorsque l'offre détaillée inclut des informations suffisantes, l'autorisation préalable sera considérée comme ayant été fournie.

VIII. Glossaire des termes

Bénéficiaires	Membres d'une population sinistrée qui reçoivent l'aide humanitaire.
Bénéficiaires indirects	Membres d'une population sinistrée qui ne reçoivent pas <i>directement de l'aide, mais bénéficient néanmoins de</i> l'assistance apportée à leurs parents, à leurs voisins, à leurs amis ou à leur communauté.
But	L'objectif général du programme ou sa projection.
Capacité d'intervention	Actions entreprises pour réduire les pertes en vies humaines et l'impact économique des catastrophes en renforçant les capacités d'intervention locales.
Données de base des performances	Description des conditions qui règnent au début de l'intervention proposée par le soumissionnaire. Les données de référence sur le rendement doivent être à la fois qualitatives et quantitatives. Il est impératif d'avoir une vision réaliste du point de départ d'un programme d'intervention pour mesurer les progrès avec exactitude.
Données qualitatives	Descriptions souvent faites en rapport avec le comportement, les attitudes, les croyances et les expériences personnelles.
Données quantitatives	Données exprimées numériquement et pouvant avoir une valeur qualitative.
Élaboration de programmes propres au contexte	Approche d'élaboration de programmes qui tient compte de la combinaison des variables qui caractérisent le contexte d'un sinistre, tels que les rôles des hommes et des femmes, l'environnement, les réseaux sociaux et politiques.
Évaluation (Évaluation des besoins)	Opération qui consiste à déterminer l'impact réel ou potentiel d'une crise ou d'un événement avant, pendant et/ou après son passage. Une évaluation indique le besoin de mesures d'urgence immédiates pour sauver des vies, assurer la subsistance et réduire la souffrance des populations touchées. Elle estime également les possibilités d'un redressement rapide et évalue la capacité des populations locales à faire face à la crise. La méthode d'évaluation peut varier du style formel et scientifique à l'anecdotique et à l'impressionniste et doit se poursuivre par un suivi et des aménagements tout au long de la durée du programme.
Hypothèses principales	Conditions générales qui ne relèvent pas du contrôle ou de l'influence d'une organisation, mais qui, si elles venaient à changer pourraient avoir une incidence sur la capacité à mener à bonne fin l'exécution du programme.

Indicateur	Mesure utilisée pour illustrer le changement consécutif à une intervention particulière. Les indicateurs permettent de procéder à un suivi des progrès vers l'atteinte des objectifs de performance.
Mécanismes d'adaptation	L'ensemble de comportements ou d'activités que les personnes entreprennent pour survivre à une crise, notamment la consommation de nourriture sauvage (chasse, pêche, cueillette) ou la vente de biens comme les terres, le bétail, les bijoux, les outils et les meubles.
Mesurable	Adjectif décrivant un résultat qui peut être déterminé et rapporté quantitativement ou qualitativement pour servir de base à la comparaison.
Moyens d'existence	Le moyen par lequel un individu ou une partie de la société assure sa subsistance.
Norme internationale	Mesure acceptée d'une denrée d'assistance humanitaire ou une prestation de service et recommandée par les organisations internationales concernées.
Objectif	Un sous-ensemble du but qui classe plus précisément les activités du programme en fonction des besoins à combler. Cf. liste des objectifs sectoriels approuvés par l'OFDA.
Objectif de performance	Les objectifs de performance mesurent les résultats qualitatifs ou quantitatifs précis et escomptés au bout d'une période de temps déterminée.
Partage des coûts	Dans des circonstances appropriées, l'USAID peut exiger qu'un certain pourcentage du financement du programme provienne de sources non fédérales. La participation, en espèce ou en nature, peut-être issue des fonds propres du soumissionnaire ou de tiers. Cf. 22 CFR 226.23 pour plus d'informations sur les différents types de contributions envisageables à des fins de partage des coûts. http://www.access.gpo.gov/nara/cfr/waisidx_06/22cfr226_06.html
Participation en nature	Valeur des participations non financières qui sont apportées au programme par le soumissionnaire/ bénéficiaire ou toute autre partie extérieure au Gouvernement des États-Unis, y compris les contreparties des institutions du pays d'accueil. Les participations en nature peuvent revêtir la forme d'un espace, d'un matériel, de provisions, de biens consommables ainsi que de la valeur des biens et des services spécifiquement identifiables dont jouit une organisation. Cf. 22 CFR 226.23 pour un complément d'informations. http://www.access.gpo.gov/nara/cfr/waisidx_06/22cfr226_06.html
Population cible/ciblée	Bénéficiaires visés, choisis pour l'assistance sur la base des critères anthropométriques ou socio-économiques.

Prévention	Dispositions prises pour prévenir les effets nuisibles d'un phénomène naturel ou d'un risque potentiel sur les personnes ou les biens économiques.
Projet Sphère	Vaste effort de collaboration commencé en 1997. Son but est d'atteindre des normes minimales communes pour les activités de secours sur la base des principes humanitaires couvrant les secteurs essentiels de sauvegarde de la vie: (1) eau, assainissement et hygiène ; (2) sécurité alimentaire, nutrition et aide alimentaire ; (3) abri, établissements humains et denrées de secours et (4) services de santé.
Publication du programme annuel	Forme d'invitation à soumissionner employée pour attribuer de nouvelles aides dans les secteurs où l'USAID/OFDA envisage d'appuyer diverses approches d'ONG qui sont conformes aux objectifs de l'OFDA.
Réduction des impacts	Dispositions consistant à réduire la vulnérabilité des sinistrés afin de limiter les pertes en vies, en moyens de subsistance et en biens.
Régulation 26 de l'USAID	Administration américaine pour l'attribution des aides aux organisations non gouvernementales.
Risque	Probabilité qu'il y ait une perte suite à un événement indésirable. L'ampleur du risque est un facteur lié au hasard et à la vulnérabilité.
Schéma chronologique	L'ensemble des actions programmées du début à la fin d'une intervention et englobant la préparation, les activités post-programme et l'évaluation.
Vulnérabilité	La mesure dans laquelle une communauté est exposée aux catastrophes.

IX. Liste de contrôle pour la préparation des stratégies de marques et des plans de marquage

Cette liste de contrôle est prévue comme un outil d'aide pour les ONG dans la préparation des stratégies de marques et des plans de marquage ainsi que des demandes d'exceptions supposées et d'exemptions, mais elle ne doit pas être utilisée comme stratégie de marque, plan de marquage ou comme demande d'exception supposée ou d'exemption, et ne se substitue aucunement à une quelconque politique ou exigence de l'USAID liée à la marque ou au marquage.

Identité de l'USAID (Identité) se réfère au marquage officiel de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), composé du logo ou sceau de l'USAID et de son nouvel emblème, avec la mention « From the American People » communiquant clairement que l'assistance fournie par l'USAID l'est « au nom du peuple américain ». L'identité de l'USAID est disponible sur le site Internet de l'agence, à l'adresse suivante : www.usaid.gov/branding. Les ONG bénéficiaires et sous-bénéficiaires des financements de l'USAID pourront en disposer sans redevance, licence ou autre frais.

A. Stratégie de marque

Une stratégie décrivant comment le programme, projet, ou activité est dénommé(e) et positionné(e), et comment il/elle est promu(e) et communiqué(e) auprès des bénéficiaires et des citoyens des pays hôtes. Elle recense tous les donateurs et explique comment ils seront reconnus. L'identité de l'USAID doit être d'une taille et d'une visibilité égales ou supérieure à celle des ONG, d'autres donateurs ou à l'identité ou logo de toute autre tierce partie.

STRATÉGIE DE MARQUE

✓ ou N/A	Contenu
1. Positionnement	
	Identification de la dénomination prévue pour ce/cette programme, projet ou activité. Remarque : l'USAID préfère que l'identité de l'agence soit intégrée au nom du programme ou projet, comme « parrain principal », si possible et approprié. Il est acceptable de « co-marquer » en utilisant les identités de l'USAID et de l'ONG, par exemple de la façon suivante « l'établissement de santé de l'USAID et de [ONG]. »
	S'il n'est pas prévu que l'identité de l'ONG soit intégrée au nom du programme ou du projet, une explication sera exigée quant aux raisons rendant inapproprié ou impossible le « marquage » du projet avec l'identité de l'USAID, par exemple : dans le cas de la réhabilitation d'une structure déjà existante ou de donateurs multiples.
	S'il n'est pas prévu que l'identité de l'USAID soit intégrée au nom du programme ou du projet, une explication et des indications seront données sur la façon dont l'ONG entend mettre en évidence l'engagement de l'USAID en rendant public le programme ou le projet, par exemple : « École #123, réhabilitée par l'USAID et [ONG]/ [autres donateurs] »). Remarque : l'USAID préfère que la mention « rendu possible par [ou avec] le soutien généreux du peuple américain », plutôt que « financé par », apparaisse à côté de l'identité de l'USAID pour la reconnaissance de sa contribution. L'USAID préfère également les traductions dans la langue locale.
	Une explication sera donnée pour indiquer si un logo sera développé et utilisé systématiquement pour identifier le programme.
	S'il est prévu qu'un logo soit développé et utilisé afin d'identifier le programme, une copie de ce logo sera jointe à la demande. Remarque : L'USAID préfère financer des projets N'AYANT PAS de logo ou d'identité différente qui puisse faire concurrence à la sienne.

√ ou N/A	Contenu
2. Communications et publicité du programme	
	<p>Identification des bénéficiaires principaux et secondaires de ce projet ou programme</p> <p>Remarque : les bénéficiaires directs ou tout autre segment cible particulier ou exerçant une influence doivent être identifiés, par exemple : « Bénéficiaire principal : écolières âgées de 8 à 12 ans, bénéficiaire secondaire : enseignants et parents - en particulier les mères ».</p>
	<p>Identification des communications ou des matériels de programme qui seront utilisés pour expliquer ou présenter le programme aux bénéficiaires.</p> <p>Remarque : cela inclut les matériels de formation, les affiches, les brochures, les communiqués d'intérêt public, les panneaux d'affichage, les sites Internet, etc.</p>
	<p>Identification du/des principal/aux message/s, par exemple, « Faites le test de dépistage du VIH-SIDA » ou « Faites vacciner votre enfant ».</p>
	<p>Une indication est donnée pour préciser si l'ONG envisage d'intégrer le message principal de l'USAID - que l'assistance est « au nom du peuple américain »- dans l'exposé des matériels du programme.</p> <p>Remarque : cela est optionnel ; toutefois, le marquage avec l'identité de l'USAID est requis.</p>
	<p>Une indication et une explication sont données pour préciser si l'ONG prévoit de faire des annonces publiques et d'assurer la promotion du programme ou projet auprès des citoyens du pays hôte.</p> <p>Remarque : l'intégration du message « USAID- From the American People » (« USAID- au nom du peuple américain ») et de l'identité de l'USAID est requise.</p>
	<p>S'il est prévu que l'ONG fasse des annonces publiques et assure la promotion de ce programme ou projet auprès des citoyens du pays hôte, il sera précisé quelles activités promotionnelles sont programmées dans la presse.</p> <p>Remarque : cela peut inclure les communiqués de presse, les conférences de presse, les événements publics, etc.</p>
	<p>Des idées additionnelles sont fournies pour sensibiliser autour du fait que le peuple américain soutient le projet ou programme.</p> <p>Remarque : cela est optionnel. L'un des objectifs de l'USAID est de s'assurer que les bénéficiaires et les citoyens du pays hôte savent que l'assistance fournie par l'agence est « au nom du peuple américain ».</p>
3. Remerciements	
	<p>Il sera indiqué si un engagement direct d'un ministère du gouvernement hôte est prévu.</p>
	<p>Dans le cas d'un engagement direct d'un ministère du gouvernement hôte, ce/s ministère/s seront identifiés.</p>
	<p>Il sera indiqué si l'ONG a prévu de remercier le ministère en tant que co-parrain additionnel.</p> <p>Remarque : il est tout à fait acceptable et souvent encouragé par l'USAID de « co-marquer » des programmes en collaboration avec des ministères du gouvernement hôte.</p>
	<p>Il sera indiqué si l'ONG a prévu d'utiliser le logo ou l'identité de tout autre groupe sur les matériels de programme et les communications qui y sont liées.</p> <p>Remarque : il devra être indiqué si ces groupes sont également donateurs, ou pourquoi ils seront visiblement reconnus, et s'ils bénéficieront de la même visibilité que l'USAID. L'agence exige en général que celle-ci soit égale ou supérieure.</p>

B. Plan de marquage

Un plan détaillant les communications publiques, les marchandises, les matériels du programme et d'autres éléments qui porteront de façon visible l'identité de l'USAID.

PLAN DE MARQUAGE

√ ou N/A	Contenu
1. Taille et disposition de l'identité de l'USAID et des autres identifications/logos.	
	<p>Identification de la taille et de la visibilité de l'identité de l'USAID.</p> <p>Remarque : l'identité de l'USAID doit être d'une taille et d'une visibilité égales ou supérieures à l'identité ou logo de l'ONG, d'un autre donateur ou de toute autre tierce partie. Si l'USAID est le donateur majoritaire, le fait que l'identité de l'agence doit être de plus grande taille et plus visible doit être pris en compte</p>
	<p>Il sera indiqué s'il est prévu que l'identité du gouvernement hôte soit de plus grande taille et plus visible.</p> <p>Remarque : il devra être tenu compte de ce qu'exigent les circonstances en fonction des bénéficiaires, des objectifs du programme, et du matériel produit.</p>
	<p>Il sera indiqué si l'ONG a prévu d'apposer sa propre identité ou son propre logo.</p> <p>Remarque : la décision d'utiliser ou non l'identité de l'USAID doit être prise même si l'ONG choisit de ne pas apposer sa propre identité ou son propre logo.</p>
2. Description des communications publiques, des marchandises, et des matériels de programme qui seront produit(e)s dans le cadre du financement.	
	<p>Comprend une description du programme, du projet ou des sites d'activités financés par l'USAID, y compris des projets d'infrastructure visible ou d'autres programmes, des projets ou des activités de nature physique et précise s'il seront conformes aux exigences de marquage de l'USAID.</p> <p>Remarque : l'identité de l'USAID devra être apposée excepté en cas d'approbation de l'exception supposée ou de l'exemption. L'ONG doit installer des panneaux ou des plaques provisoires dès le début de la phase de construction ou de mise en œuvre. Quand la construction ou la mise en œuvre est achevée, l'ONG doit installer un panneau, une plaque ou un autre type de marquage permanent et durable.</p>
	<p>Comprend une description de l'assistance technique, des études, rapports, documents, publications, productions audiovisuelles, communiqués d'intérêt public, sites Internet/activités en ligne et autres produits promotionnels, informatifs, médiatiques ou de communication financés par l'USAID, et précise s'ils seront conformes ou pas avec les exigences de marquage de l'USAID.</p> <p>Remarque : l'identité de l'USAID devra être apposée à moins que l'exception supposée ou l'exemption soit approuvée.</p>
	<p>Comprend une description des événements financés par l'USAID, tels que les cours de formation, les conférences, les séminaires, les expositions, les foires, les ateliers, les conférences de presse et autres activités publiques et précise s'ils seront conformes aux exigences de marquage de l'USAID.</p> <p>Remarque : l'identité de l'USAID devra être apposée, sauf en cas d'approbation de l'exception supposée ou de l'exemption. Sous réserve d'interdiction directe et de respect approprié des sites, les ONG doivent installer du matériel supplémentaire, comme les enseignes et les bannières portant l'identité de l'USAID. Dans des cas empêchant que l'identité de l'USAID apparaisse visuellement, l'ONG est encouragée à reconnaître le soutien de l'USAID et du peuple américain en utilisant d'autres méthodes.</p>

√ ou N/A	Contenu
	Comprend une description de toutes les marchandises financées par l'USAID, y compris les biens ou équipements fournis dans le cadre de programmes d'assistance humanitaire ou de secours en cas de catastrophes, et tout autre équipement, fourniture, et autres matériels financés par l'USAID, et leur conditionnement à l'exportation, et précise s'ils seront conformes aux exigences de marquage de l'USAID.
	Remarque : l'identité de l'USAID devra apparaître, sauf en cas d'approbation de l'exception supposée ou de l'exemption.
3. Examen pré-production	
	Il sera indiqué si l'USAID réalisera un examen pré-production des communications publiques et des matériels liés au programme financés par l'USAID. Remarque : il faudra prévoir si l'USAID devra procéder à un examen pré-production des communications publiques et des matériels du programme financés par l'USAID pour la conformité au plan de marquage.
4. Communications publiques (telles que définies dans la directive 22 CFR 226.2)	
	Une indication est donnée pour préciser que toutes les communications publiques financées par l'USAID comprendront une reconnaissance et un avis de non-responsabilité appropriés. Remarque : toute communication publique, dont le contenu n'a pas été approuvé par l'USAID, doit contenir la reconnaissance et l'avis de non-responsabilité suivants : <i>« La production de cette/ce étude/rapport/matériel audio/matériel visuel/autre information/produit médiatique (préciser) est rendue possible grâce au généreux soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les contenus relèvent de la responsabilité de [introduire le nom de l'ONG] et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis. »</i>
5. Financements secondaires	
	Il sera indiqué comment les exigences de marquage seront « retransmises » aux sous-bénéficiaires. Remarque : l'ONG doit inclure la mention suivante pour tout sous-programme financé par l'USAID : <i>« Comme condition de perception de ce financement secondaire, le marquage de l'identité de l'USAID d'une taille et d'une visibilité égales ou supérieures à celle de l'identité des bénéficiaires, sous-bénéficiaires, autres donateurs ou celle de tierces parties est requis. Dans le cas où le bénéficiaire choisirait de ne pas exiger le marquage avec sa propre identité ou logo par le bénéficiaire secondaire, l'USAID peut, à sa discrétion, exiger le marquage par le bénéficiaire secondaire avec l'identité de l'USAID. »</i>
6. Un tableau spécifiant :	
	Les produits livrables du programme que l'ONG marquera de l'identité de l'USAID.
	Le type de marquage et les matériels qui seront utilisés par l'ONG afin de marquer les produits livrables du programme avec l'identité de l'USAID.
	Le moment et le lieu de marquage des produits livrables du programme choisis par l'ONG pendant la période d'exécution.
7. Le cas échéant, un autre tableau précisant :	
	Les produits livrables liés au programme qui ne porteront pas l'identité de l'USAID.
	Les raisons expliquant le non marquage des produits livrables du programme.

C. Exceptions supposées

Les ONG peuvent solliciter une approbation d'exceptions supposées liées aux exigences de marquage. Le responsable des accords de l'USAID accepte ou rejette les exceptions supposées.

DEMANDE D'EXCEPTION SUPPOSÉE

√ ou N/A	Contenu
	Exception supposée #1 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID compromettrait l'indépendance intrinsèque ou la neutralité d'un programme ou des matériels qui y sont liés là où l'indépendance ou la neutralité constitue un aspect inhérent du programme et des matériels, comme dans la gestion d'élections ou de scrutins, et de la documentation informative destinée aux électeurs; le soutien de partis politiques ou de politiques publiques ou réformes; les médias indépendants, tels que les émissions de télévision ou de radio, les articles et les éditoriaux de journaux; et les communiqués d'intérêt public ou les sondages et enquêtes d'opinion.
	Une identification est faite de l'objectif stratégique de l'USAID ou des résultats intermédiaires, ou du but du programme concerné par une apparence de neutralité, et une explication est donnée concernant les raisons pour lesquelles le programme, projet, activité, marchandise ou communication est « intrinsèquement neutre ».
	Une identification est faite, par catégorie ou par article livrable, des matériels du programme pour lesquels l'ONG sollicite l'exception supposée.
	Exception supposée #2 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID diminuerait la crédibilité d'audits, de rapports, d'analyses, d'études ou de recommandations politiques, dont les données doivent être perçues comme indépendantes.
	Une identification est faite des données, études, ou autres produits livrables, et une explication est donnée quant aux raisons pour lesquelles ces données, études ou produits livrables doivent être considérés comme crédibles.
	Exception supposée #3 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID nuirait aux "attributions" du gouvernement hôte en matière de constitutions, lois, règlements, politiques, études, évaluations, rapports, publications, enquêtes ou audits, les communiqués d'intérêt public, ou autres communications mieux positionnées si elles sont faites "par" ou "proviennent" d'un ministère ou d'un officiel de gouvernement d'un pays coopérant.
	Une identification est faite de/s objet/s ou produit/s médiatique(s), et une explication est donnée quant aux raisons pour lesquelles tel article ou produit, ou catégorie d'article ou de produit, est mieux placé/e comme objet ou produit fourni par le gouvernement du pays coopérant.
	Exception supposée #4 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID nuirait à la fonctionnalité d'un objet, tel que les équipements stérilisés ou les pièces de rechange.
	Une identification est faite de l'objet ou la marchandise, ou des catégories d'objets ou de marchandises, et une explication est donnée concernant comment le marquage nuirait à la fonctionnalité de l'objet ou de la marchandise.
	Exception supposée #5 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID engagerait des dépenses substantielles ou ne serait pas pratique, comme pour des articles trop petits ou incompatibles avec le marquage individuel, tels que les aliments en vrac.
	Une explication est donnée concernant les raisons pour lesquelles le marquage ne serait pas économique ou pratique.

Exception supposée #6 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID représenterait une offense pour les normes culturelles ou sociales locales, ou serait considérée inappropriée pour des produits comme des préservatifs, des toilettes, des bassins de lits ou autres produits similaires.	
	Une identification est faite de la norme culturelle ou sociale concernée, et une explication est donnée quant aux raisons pour lesquelles le marquage violerait cette norme ou serait inapproprié.
Exception supposée #7 : la conformité aux exigences de marquage de l'USAID s'opposerait aux lois internationales.	
	Une identification de la loi internationale applicable violée par le marquage.

D. Exemptions

Les ONG peuvent solliciter l'approbation d'exemptions pour les exigences de marquage reflétées dans le plan de marquage. Le marquage n'est pas exigé lorsqu'une décision d'exemption est en instance. Le Directeur de l'USAID/OFDA peut approuver ou réfuter les demandes d'exemptions, totalement ou en partie.

Des exemptions peuvent être approuvées si le marquage requis par l'USAID pose de sérieux problèmes d'ordre politique, de sécurité ou de sûreté, ou quand le marquage risque d'avoir un impact négatif dans le pays hôte. Les exemptions peuvent être approuvées pour un programme, projet, une activité, une communication publique, ou une marchandise; ou, dans des cas exceptionnels, pour une région ou un pays.

Le Directeur de l'USAID/OFDA peut autoriser la suppression de marquages de l'USAID déjà apposés, si les circonstances l'exigent.

Les exemptions approuvées ne sont pas limitées dans le temps mais elles sont assujetties au réexamen effectué par le Directeur de l'USAID/OFDA à tout moment, si les circonstances ont changé.

La désapprobation du Directeur de l'USAID/OFDA peut être pourvue en appel par l'ONG auprès de l'Administrateur adjoint du DCHA (bureau d'assistance en matière de démocratie, de conflits et de crise humanitaire).

DEMANDE D'EXEMPTION

√ ou N/A	Contenu
	Décrire les raisons pour lesquelles l'application du marquage exigé poserait de sérieux problèmes d'ordre politique, de sûreté ou de sécurité, ou aurait un impact négatif dans le pays hôte.
	Détailler les circonstances et les raisons de l'exemption.
	Détailler les exigences spécifiques ou les marquages spécifiques devant être supprimés.
	Inclure une description de la manière dont les matériels du programme seront marqués (le cas échéant) si l'identité de l'USAID est supprimée.
	Expliquer les raisons de toute utilisation de la propre identité ou logo de l'ONG ou de celle/celui d'une tierce partie sur des matériels concernés par l'exemption.

X. Acronymes

Le but de cette liste est d'aider le lecteur à comprendre les acronymes anglais de l'USAID/OFDA dans le présent document ou dans d'autres documents a) de langue française dans lesquels certains acronymes ont été conservés en anglais, b) de langue anglaise.

ADS	<i>USAID Automated Directive System</i> – Système de directives automatisé de l'USAID (ADS)
AELGA	<i>USAID's Assistance for Emergency Locust/Grasshoper Abatement</i> – Assistance d'urgence de l'USAID pour la réduction des criquets et des sauterelles
AI	<i>Avian Influenza</i> – Grippe (ou influenza) aviaire
ANC	<i>Antenatal Clinic</i> – Centre de consultation prénatale
APDR	<i>Additional Program Description</i> – Exigences de description du programme additionnel (EDPA)
APS	<i>Annual Program Statement</i> – Publication du programme annuel
ARI	<i>Acute Respiratory Infection</i> – Infection aiguë des voies respiratoires
ARV	<i>Anti-Retroviral</i> – Antirétroviral
CAHW	<i>Community Animal Health Worker</i> – Agent communautaire de santé animale (ACSA)
CDR	<i>Crude Death Rate</i> – Taux brut de décès (TBD)
CHW	<i>Community Health Worker</i> – Agents de santé communautaire (ASC)
CMR	<i>Crude Mortality Rate</i> – Taux brut de mortalité (TBM)
CSB	<i>Corn-Soya Blend</i> – Mélange maïs-soja
CTC	<i>Community-Based Therapeutic Care</i> – Soins thérapeutiques communautaires
CTO	<i>Cognizant Technical Officer</i> – Agent technique compétent. Le CTO est un cadre de l'OFDA habilité à exécuter certains aspects du contrat ou l'octroi des dons recommandé par le représentant officiel, prévus par le programme d'action ou la réglementation
DART	<i>Disaster Assistance Response Team</i> – Equipe d'intervention en cas de catastrophe. Un DART peut comprendre les membres du Bureau des vivres pour la paix et du Bureau d'initiatives de transition de l'USAID, du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat américain (State/PRM), et d'autres bureaux

de l'USAID et du Gouvernement des Etats-Unis

DCHA	<i>Bureau for Democracy, Conflict, and Humanitarian Assistance</i> – Bureau d'assistance en matière de démocratie, de conflits et de crise humanitaire. Anciennement BHR (Bureau for Humanitarian Response - Bureau pour les réponses humanitaires)
DOS	<i>Disaster operations specialist</i> – Expert en opérations liées aux catastrophes. Le DOS est responsable de la gestion quotidienne d'une ou plusieurs activités précises et sert de point de contact pour le dépôt des propositions et des rapports. Le DOS assume la fonction de CTO de l'OFDA pour l'octroi des dons et peut avoir plusieurs pays à sa charge
ECA	<i>OFDA's East and Central Africa Team</i> – Equipe de l'OFDA pour l'Afrique orientale et centrale
ECARO	<i>OFDA's East and Central Africa Regional Office</i> – Bureau régional de l'OFDA pour l'Afrique orientale et centrale
EDRC	<i>Emergency Disaster Response Coordinator</i> – Coordinateur de l'intervention d'urgence en cas de catastrophe. L'EDRC est un représentant de l'OFDA basé dans un pays touché
EMCA	<i>OFDA's Europe, Middle East, and Central Asia Team</i> – Equipe de l'OFDA pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie centrale
EPA	<i>U.S. Environmental Protection Agency</i> – Agence de protection de l'environnement, États-Unis
ETOP	<i>Emergency Transboundary Outbreak Pests</i> – Invasions exceptionnelles transfrontalières de ravageurs
FAO	<i>U.N. Food and Agriculture Organization</i> – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDA	<i>Food and Drug Administration</i> – Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques
FOG	<i>OFDA's Field Operations Guide for Disaster Assessment and Response</i> – Guide des opérations sur le terrain pour l'évaluation et l'intervention en cas de catastrophe de l'OFDA
GAM	<i>Global Acute Malnutrition</i> – Malnutrition aiguë globale
GPS	<i>Global Positioning System</i> – Système de positionnement mondial
HIS	Health Information System – Système d'information de santé
IDP	<i>Internally Displaced Person</i> – Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays

ITN	<i>Insecticide-Treated Bed Nets</i> – Moustiquaire traitée par insecticide
KAP	<i>Knowledge, Attitude, and Practice</i> – Connaissances, attitudes et pratiques
LAC	<i>OFDA's Latin America and Caribbean Team</i> – Equipe de l'OFDA pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LQAS	<i>Lot Quality Assurance Sampling</i> – Contrôle par échantillonnage de la qualité des lots
M&E	<i>Monitoring and Evaluation</i> – Suivi et évaluation
MAM	<i>Moderate Acute Malnutrition</i> – Malnutrition aiguë modérée
MDRO	<i>Mission Disaster Relief Officer</i> – Responsable des missions de secours en cas de catastrophe. Le MDRO est un cadre qui sert de point d'accès des Etats-Unis dans le pays
MFI	<i>Micro-Finance Institution</i> – Etablissement de microfinance
MMR	<i>Maternal Mortality Rate</i> – Taux de Mortalité Maternelle
MoH	<i>Ministry of Health</i> – Ministère de la santé
MUAC	<i>Middle Upper Arm Circumference</i> – Périmètre branchial
NFI	<i>Non-Food Items</i> – Produits non alimentaires (PNA)
NGO	<i>Non-Governmental Organization</i> – Organisation Non Gouvernementale
OCHA	<i>U.N. Office for the Coordination of Humanitarian Affairs</i> – Nations Unies - Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
OFDA/W	<i>Office of U.S. Foreign Disaster Assistance headquarters in Washington, D.C.</i> – Siège du bureau de l'assistance aux pays étrangers en cas de catastrophe (OFDA) à Washington, D. C.
ORT	<i>Oral Rehydration Therapy</i> – Thérapie de réhydratation orale
OTP	<i>Outpatient Therapeutic Program</i> – Programme de soins aux malades externes
PAL	<i>Pre-award letter</i> – Lettre préalable à la soumission. Elle communique tous les accords, notamment les dates de débuts que les soumissionnaires peuvent honorer avant la soumission
PIO	<i>Public International Organization</i> – Organisation publique internationale
PML	<i>Pre-modification letter</i> – Lettre de pré-modification. Elle est similaire au PAL, à l'exception que le PAL s'emploie pour de nouvelles

soumissions tandis que PML peut être utilisé pour les modifications des soumissions existantes.

PRA	<i>Principal Regional Advisor</i> – Conseiller régional principal
PVO	<i>Private Voluntary Organization</i> – Organisation privée de bénévoles. Pour plus de détails cf. http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/private_voluntary_cooperation/
PWD	<i>Person with Disabilities</i> – Personne handicapée
RA	<i>Regional Advisor</i> – Conseiller régional
RFA	<i>Request for Applications</i> – Appel de demandes de subvention
RH	<i>Reproductive Health</i> – Santé de la reproduction
RMT	<i>Response Management Team</i> – Equipe de gestion de l'intervention
ROSCA	<i>Rotating Savings and Credit Association</i> – Association rotative d'épargne et de crédit
RUTF	<i>Ready-to-Use Therapeutic Food</i> – Aliment thérapeutique prêt à utiliser
SAM	<i>Severe Acute Malnutrition</i> – Malnutrition aiguë sévère
SAR	<i>Search and Rescue</i> – Recherche et sauvetage
SARO	<i>OFDA Southern Africa Regional Office</i> – Bureau régional de l'OFDA pour l'Afrique australe
SC	<i>Stabilization Center</i> – Centre de stabilisation
SFP	<i>Supplementary Feeding Program</i> – Programme d'alimentation complémentaire
State/PRM	<i>U.S. Department of State Bureau of Population, Refugees, and Migration</i> – Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'Etat américain
STI	<i>Sexually Transmitted Infection</i> – Infection sexuellement transmissible
SWAN	<i>OFDA's Southern, West, and North Africa Team</i> – Equipe de l'OFDA pour l'Afrique australe, occidentale et septentrionale
TBA	<i>Traditional Birth Attendant</i> – Accoucheuse traditionnelle
TFC	<i>Therapeutic Feeding Center</i> – Centre de ravitaillement en produits thérapeutiques

U1MR	<i>Under One-Year Mortality Rate</i> – Taux de mortalité des moins de un an
U5MR	<i>Under Five-Years Mortality Rate</i> – Taux de mortalité des moins de cinq ans
ULV	<i>Ultra-Low Volume</i> – Volume ultra bas
UNDSS	<i>Department of Safety and Security</i> – Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
UNICEF	<i>U.N. Children's Fund</i> – Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID/OAA	<i>USAID's Office of Acquisition and Assistance</i> – Bureau des acquisitions et de l'assistance de l'USAID
USD	<i>US Dollar</i> – Dollar américain
USG	<i>U.S. Government</i> – Gouvernement des Etats-Unis
VCT	<i>Voluntary Counseling and Testing Centers</i> – Centres d'accompagnement et de dépistage volontaire
WARO	<i>OFDA West Africa Regional Office</i> – Bureau régional de l'OFDA pour l'Afrique occidentale
WASH	<i>Water, Sanitation, and Hygiene</i> – Eau, assainissement et hygiène
WHO	<i>U.N. World Health Organization</i> – Nations Unies, Organisation mondiale de la santé

Liste des acronymes français

ACT	Argent contre travail
ACSA	Agent communautaire de santé animale
AREC	Association rotative d'épargne et de crédit
ASC	Agent de santé communautaire
BCAH	Nations Unies - Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
CAP	Connaissances, attitudes et pratiques
CDV	Conseil et dépistage volontaire
CR	Conseiller régional
CRP	Conseiller régional principal
CS	Centre de stabilisation
EAH	Eau, assainissement et hygiène
EADP	Exigences additionnelles de description du programme
EMF	Etablissement de microfinance
H&I	Habitations et implantations
IA	Influenza (grippe) aviaire
IAR	Infection aiguë des voies respiratoires
IEC	Information, éducation et communication
IETR	Invasions exceptionnelles transfrontalières de ravageurs
IST	Infection sexuellement transmissible
MAG	Malnutrition aiguë globale
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère

MTI	Moustiquaires traitées par insecticide
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPB	Organisation privée de bénévoles
PAC	Programme d'alimentation complémentaire
PAT	Programme d'alimentation thérapeutique
PTA	Programme de traitement antirétroviral
PEV	Programme élargi de vaccination
PNA	Produits non alimentaires
PO	Pesticides obsolètes
S&E	Suivi et évaluation
SIG	Système d'information géographique
SIS	Système d'information de santé
STC	Soins thérapeutiques communautaires
TBD	Taux brut de décès
TBM	Taux brut de mortalité
TD0-5	Taux de décès entre 0-5 ans
TM<1	Taux de mortalité chez les moins d'un an
TM<5	Taux de mortalité des moins de 5 ans
TMM	Taux de mortalité maternelle
TRO	Thérapie de réhydratation orale
VUB	Volume ultra bas

XI. Références générales

USAID/OFDA

Page d'accueil de l'USAID/OFDA :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/

Guide des opérations sur le terrain de l'USAID/OFDA :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/#fog

Disaster Reduction: A Practitioner's Guide – Réduction des catastrophes - Guide du praticien :

http://www.usaid.gov/our_work/humanitarian_assistance/disaster_assistance/resources/pdf/disaster_reduction_2002.pdf

Plan de suivi de performance fondé sur les principes généraux de l'USAID :

http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNABY215.pdf

http://cdie.usaid.gov/pme/htm_docs/sec7/pmptbl.htm

AUTRES BUREAUX DE L'USAID ET DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

Politique et procédures de l'USAID : Système de directives automatisé (ADS) de l'USAID

<http://www.usaid.gov/policy/ads/>

Assistance orientée vers les résultats : A USAID Source Book (Recueil de textes de l'USAID)

<http://www.usaid.gov/pubs/sourcebook/usgov/>

22 CFR 226: (Régulation 26) :

http://www.access.gpo.gov/nara/cfr/waisidx_06/22cfr226_06.html

Circulaires du bureau de la gestion et du budget (OMB) des Etats-Unis :

<http://www.whitehouse.gov/omb/circulars/index.html>

Fiches des normes de l'OMB (SF424, et al.) :

http://www.whitehouse.gov/omb/grants/grants_forms.html

Publication du programme annuel : <http://www.grants.gov/>

Appel de demandes de subvention : <http://www.grants.gov/>

Régulation fédérale relative aux acquisitions : <http://www.arnet.gov/far/>

Régulation de l'USAID relative aux acquisitions : <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/aidar.pdf>

Bulletins d'information sur les marchés / Directives en matière de politique d'aide et d'acquisition:

http://www.usaid.gov/business/business_opportunities/cib/index.html

22 CFR 228: (Source/Origine/Nationalité du fournisseur) :

http://www.access.gpo.gov/nara/cfr/waisidx_05/22cfr228_05.html

Liste d'éligibilité des denrées de l'USAID : <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/31251m.pdf>

Marchandises réglementées (ADS-312) : <http://www.usaid.gov/policy/ads/300/312.pdf>

Subventions d'ONG et accords de coopération (ADS-303) :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/300/303.pdf>

Subventions des organisations publiques internationales (ADS-308) :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/300/308.pdf>

Directives relatives aux audits financiers contractés par les bénéficiaires étrangers :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/500/591.pdf>

Dispositions réglementaires en faveur des bénéficiaires ressortissants des Etats-Unis :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/300/303maa.pdf>

Dispositions réglementaires en faveur des bénéficiaires non ressortissants des Etats-Unis :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/300/303mab.pdf>

Taux d'indemnités journalières aux Etats-Unis :

http://www.gsa.gov/Portal/gsa/en/content/View.do?contentType=GSA_BASIC&contentId=17943&noc=1

Taux d'indemnités journalières à l'étranger : <http://www.state.gov/m/a/als/prdm/>

Allocations à l'étranger : <http://www.state.gov/m/a/als/920/>

Liste des parties exclues aux programmes d'approvisionnement et de non approvisionnement : <http://epls.arnet.gov/>

R ressortissants spécialement désignés et personnes bloquées (OFAC) :

<http://www.ustreas.gov/ofac>

INTERNATIONAL

Les conventions de Genève (Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge) : <http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/html/genevaconventions>

Le Projet Sphère : <http://www.sphereproject.org/>

Subventions humanitaires : un guide pratique pour les fondations et les entreprises (Disaster Grant-Making: A Practical Guide for Foundations and Corporations

<http://www.efc.be/ftp/public/IC/DisasterGrantMaking.pdf>

World Watch Institute : <http://www.worldwatch.org/>

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (habitat) : <http://www.unchsh.org/>

Perspectives de l'économie mondiale et pays en développement – Banque mondiale (PovertyNet) :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/0,,menuPK:336998~pagePK:149018~piPK:149093~theSitePK:336992,00.html>

U.S. National Weather Service – Service national de météorologie des Etats-Unis :

<http://www.nws.noaa.gov/>

National Hurricane Center – Centre national de gestion des cyclones des Etats-Unis :

<http://www.nhc.noaa.gov/>

Joint Typhoon Center – Centre conjoint de gestion des typhons :

<https://metocph.nmci.navy.mil/jtwc.php>

International Research Institute for Climate and Society – Institut international de recherche sur le climat et la société : <http://portal.iri.columbia.edu/portal/server.pt>

Climates of the World - National Oceanic and Atmospheric Administration - Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique :
<http://www.ncdc.noaa.gov/oa/ncdc.html>

Geographic Information Support Team – Equipe d'appui à l'information géographique :
<https://gist.itos.uga.edu/>

Worldwide Disaster Database - Center for Research on the Epidemiology of Disasters – base de données mondiale sur les catastrophes – Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes : <http://www.cred.be/>

Climate Information Project – Programme d'information sur le climat :
<http://www.ogp.noaa.gov/mpe/csi/cip/>

Famine Early Warning System Network – Réseau du système d'alerte rapide aux risques de famine : <http://www.fews.net/>

PUBLICATIONS

Operational Security Management in Violent Environments, Koenraad Van Brabant, Humanitarian Practice Network, Good Practice Review #8, June 2000.

